30 NOVEMBRE, 1ER ET 3 DÉCEMBRE 2020

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR VISIOCONFÉRENCE | BOD/2020/11/12 DOC 13 | POUR INFORMATION

RAPPORT DE SITUATION SUR LES FINANCEMENTS 2020

N.B. Les documents du Conseil sont de nature délibérative et, conformément à la Politique de transparence du GPE, ne sont pas considérés comme des documents publics tant que le Conseil ne les a pas examinés. Il est entendu que les membres du Conseil distribueront, à des fins de consultation, les documents du Conseil aux membres de leurs groupes constitutifs avant la réunion du Conseil.

Principales délibérations du Comité des financements et performances à sa réunion du 21-22 octobre :

Le Comité se déclare globalement très satisfait du rapport.

Les discussions ont porté essentiellement sur le COVID–19 et son impact sur la mise en œuvre du programme. Le Comité se réjouit de la poursuite du suivi de l'impact du COVID-19 sur la mise en œuvre des financements et des mesures d'atténuation mises en place au niveau des pays. Il prend note des effets potentiellement négatifs du COVID sur la réalisation des objectifs de la part variable et de la nécessité de maintenir l'engagement à faciliter les restructurations.

Le Comité se félicite du processus d'approbation simplifiée des financements accélérés à l'appui de la riposte au COVID–19 et note en particulier le financement rétroactif autorisant la prise en charge des dépenses éligibles encourues avant que le financement soit officiellement approuvé. Le Comité constate également avec satisfaction le lien établi entre les financements au titre du

COVID-19 et les ESPIG correspondants, ainsi que la collaboration avec l'Éducation ne peut pas attendre. Il prend acte de la collaboration entre le groupe local des partenaires de l'éducation et le cluster éducation pour la préparation des requêtes, et de la mesure dans laquelle cette collaboration pourrait être poursuivie. Dans le contexte des discussions sur la diversification des agents partenaires, le Comité note que la Banque mondiale et l'UNICEF exercent les fonctions d'agent partenaire pour la plupart des financements octroyés au titre du COVID–19.

Le Comité suggère que le Secrétariat décrive plus clairement en quoi la riposte du GPE à la pandémie de COVID–19 est inédite, en particulier en termes de leadership, de contribution, de rapidité d'intervention et de stratégie pour faire le lien entre ses activités à l'échelon national et ses investissements à l'échelle mondiale. L'originalité de la démarche devrait être riche d'enseignements pour l'avenir.

En dehors des financements à l'appui du COVID–19, le Comité prend bonne note du retard pris par cinq des financements dont il est fait état dans le Rapport de situation sur les financements qui sera présenté au Comité à sa réunion du printemps 2021 pour un point à mi-parcours, conformément aux dispositions du cadre de suivi et de reddition de comptes sur les financements. Les cinq financements en question concernent les Comores, le Lesotho, la République démocratique du Congo, le Tchad et le Yémen.

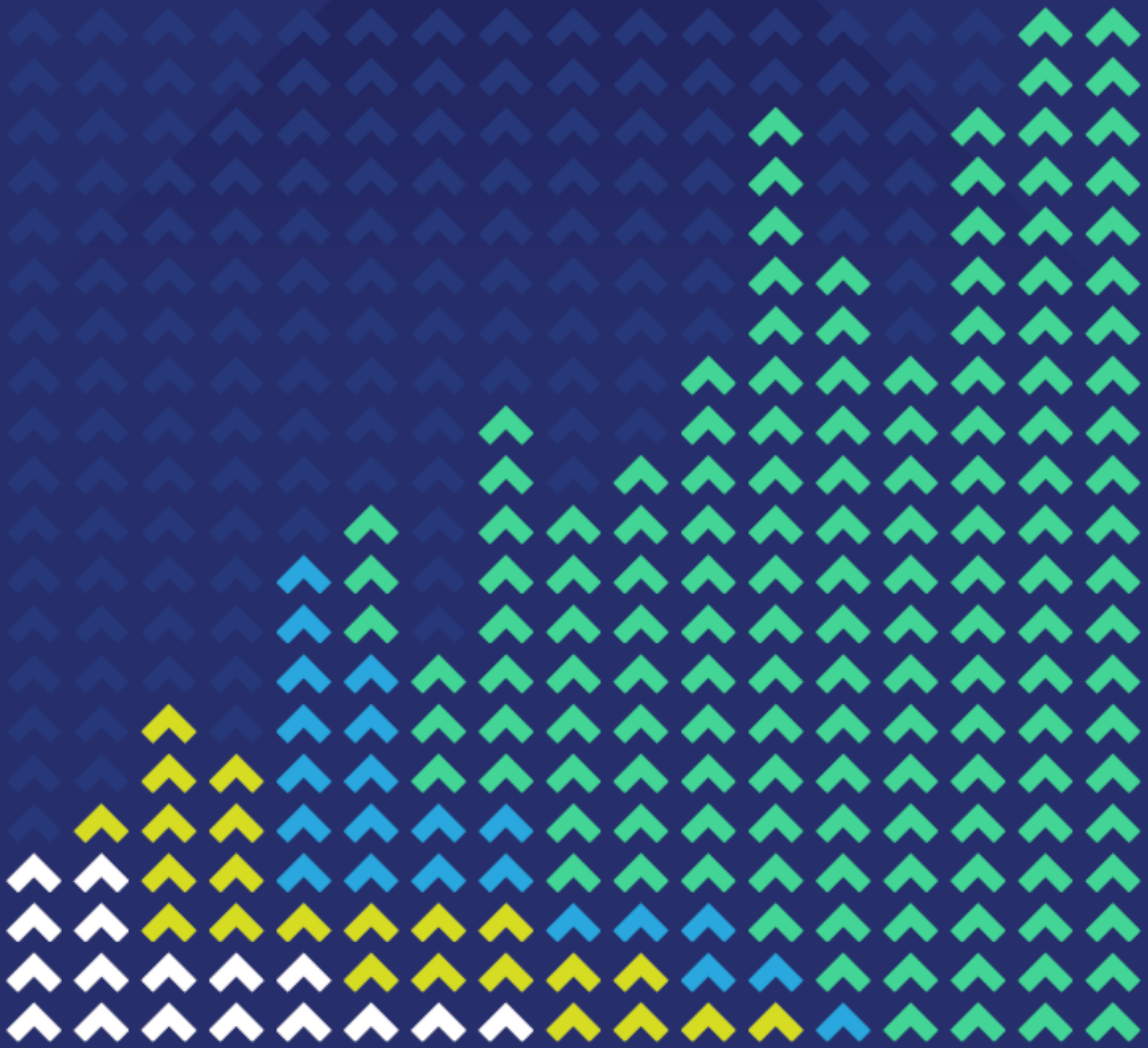
Objectif

Le Conseil accuse réception du Rapport de situation sur les financements 2020 et prend note des principales délibérations du Comité des financements et performances (GPC).

Annexe A – Rapport de situation sur les financements 2020

Annexe B – Rapport de situation sur les financements 2020 - Annexes

RAPPORT DE SITUATION SUR LES FINANCEMENTS 2020



GPE Transformer l'éducation

TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux **2**
Liste des graphiques **2**
Remerciements **3**
1 Introduction **4**
2 Observations clés **6**
3 Présentation du portfeuille d'ESPIG **9**
3.1 Description du portefeuille d'ESPIG 9
3.2 Répartition par région 12
3.3 Répartition par revenu et par fragilité 13
3.4 Répartition par agent partenaire 14
4. Performance des ESPIG **16**
4.1 Analyse des décaissements et de la mise en oeuvre 16
4.2 Impact du COVID-19 sur la mise en oeuvre des ESPIG 21
4.2.1 L'ampleur de l'impact du COVID-19 sur la mise en œuvre et le décaissement des ESPIG 21
4.2.2 Mise en œuvre et activités particulièrement impactées par le COVID-19 22
5. Financement accéléré COVID-19 **24**
5.1 Aperçu de la riposte à la pandémie de COVID-19 du GPE 24
5.2 Portefeuille du financement accéléré COVID-19 24
5.3 Allocations thématiques du financement accéléré COVID- 19 26
5.3.1 Aperçu des allocations thématiques 27
5.3.2 Montant alloué et proportion des financements soutenant chaque domaine thématique 27
5.4 Des procédures de financement simplifiées pour une réponse plus rapide 31
5.4.1 Facteurs influençant la durée entre la présentation de la requête et son approbation 31
5.4.2 Mécanismes ayant permis une approbation rapide 32
5.4.3 Faciliter la rapidité du décaissement 33
5.5 Suivi et évaluation 33
6 Financements clôturés **35**
7 L'éducation à voix haute et le partage de connaissances et d'innovations **37**
7.1 L'éducation à voix haute 37
7.2 Partage de connaissances et d'innovations du GPE 39
8. Analyse des coûts administratifs **43**

Confidential

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Portefeuille d'ESPIG, Exercices 2017 à 2020 10
Tableau 2. Portefeuille des ESPIG selon les régions, au 30 juin 2020 12
Tableau 3. Liste des ESPIG en cours par niveau de décaissement et de mise en œuvre, à la fin de l'exercice 2020 18
Tableau 4. Financements en retard par agent partenaire, Exercice 2020 19
Tableau 5. Notation des décaissement cumulés des financements en retard avant le COVID-19 20
Tableau 6. Retard moyen de décaissement au 31 mars et 30 juin 2020 22
Tableau 7. Portefeuille des financements accélérés COVID-19, au 31 juillet 2020 25
Tableau 8. Nombre et montant des financements par agent partenaire pour les FA COVID-19 et les ESPIG au 30 juin 2020 26
Tableau 9. Volume des requêtes par quinzaine et nombre moyen de jours entre la présentation et l'approbation 32
Tableau 10. Utilisation du Fonds KIX, au 30 juin 2020 40
Tableau 11. Pôles régionaux du KIX 41
Tableau 12. Description des types de coûts administratifs liés aux financements 43
Tableau 13. Frais de l'agent partenaire/de supervision, frais directs de gestion et coûts administratifs, par statut du pays (PFC ou non-PFC) 45
Tableau 14. Frais de l'agent partenaire/de supervision, frais directs de gestion et coûts administratifs, par volume de financement 45
au 1 : Portefeuille d'ESPIG, Exercices 2017 à 2020 10
Tableau 2 : Portefeuille des ESPIG selon les régions, au 30 juin 2020 12

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1. Montant des financements approuvés au titre des ESPIG, Exercices 2018 à 2020 11
Graphique 2. Répartition du nombre d'ESPIG réguliers approuvés par montant de financement, Exercices 2018 à 2020* 11
Graphique 3. Montant total des ESPIG en cours, clôturés et en attente par catégories de revenu, Exercices 2018 à 2020 13
Graphique 4. Montant total des ESPIG en cours, clôturés et en attente par PFC 13
Graphique 5. Nombre d'ESPIG gérés par agent partenaire, Exercices 2018 à 2020 14
Graphique 6. Montant des ESPIG gérés par agent partenaire, Exercices 2018 à 2020 15
Graphique 7. Niveau de mise en œuvre et de décaissement des ESPIG, Exercices 2016 à 2020 17
Graphique 8. Financements accélérés COVID-19 approuvés par catégorie de revenu, par PFC et par région, en juillet 2020 25
Graphique 9. Allocation des financements accélérés COVID-19 par domaine thématique 27
Graphique 10. Proportion moyenne allouée aux différentes modalités d'enseignement à distance, par catégorie de revenu 29
Graphique 11. Nombre et montant des ESPIG clôturés par exercice, Exercices 2017-2020 35
Graphique 12. Évolution de la valeur totale des coûts des agents partenaires pour la période allant de l'exercice 2013 à l'exercice 2020 44

Confidential

REMERCIEMENTS

Le rapport de situation sur les financements a été préparé sous la direction et les conseils techniques du chef de l'équipe des financements du Secrétariat, Sven Baeten, et de l'économiste principal, Jean-Marc Bernard, qui ont tous deux revu toutes les sections du projet et ont fourni de précieux commentaires et contributions sur le rapport. Ce rapport a pu être élaboré grâce aux collègues suivants du Secrétariat du GPE, qui en ont rédigé des parties, y ont apporté des données importantes ou ont participé à l'examen par les pairs : Wilson Idahosa Aiwuyor, Sarah Beardmore, Yuri Borovsky, Aditi Desai, Peter Bourke, Phuong Nhu Ha, Kyoko Yoshikawa Iwasaki, Sai Sudha Kanikicharla, Gauri Khanduja, Ian Macpherson, Yuliya Makarova, Rudraksh Mitra, Kareen Nzakimuena et Mohammad Muntasim Tanvir. L'équipe est reconnaissante à David Glass, Ana Angela Tobar Lozano et Edward Matthew Robirds pour leur soutien.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données y figurant n'impliquent, de la part du Partenariat mondial pour l'éducation ou la Banque mondiale, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, frontières ou limites.

Publié par :
Global Partnership for Education
1850 K Street N.W. Suite 625
Washington D.C., 20006, Etats-Unis
www.globalpartnership.org

Email : information@globalpartnership.org

Crédit photo : Edward Matthew Robirds

Confidential

1 INTRODUCTION

Le rapport de situation sur les financements (GSR) est préparé chaque année par le Secrétariat du GPE. Il est établi pour tenir informés le Conseil d'administration (le Conseil) et son Comité des financements et des performances (GPC) du suivi « des progrès accomplis au regard du portefeuille de financements alloués sur les ressources du GPE »[1], conformément aux dispositions du mandat du GPC. Le rapport de cette année, qui est le résultat d'un travail collaboratif du Secrétariat, couvre l'exercice 2020, soit la période allant du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020[2]. Le rapport est élaboré à partir des données fournies par les agents partenaires, les pays partenaires, les agences de coordination et le personnel du Secrétariat.

En plus de présenter un aperçu du portefeuille des financements pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation (ESPIG), le GSR met l'accent sur l'analyse des performances des ESPIG en évaluant si les programmes sont « en bonne voie », « à risque » ou « en retard » au regard de la réalisation de leurs objectifs. Le rapport indique la manière dont les agents partenaires ont travaillé avec les gouvernements et les groupes locaux des partenaires de l'éducation pour résoudre les problèmes de mise en œuvre des financements en retard. Il fournit également des éléments de comparaison entre le portefeuille soutenu par des agents partenaires spécifiques et l'état général des financements. En s'appuyant sur l'examen de l'Étude pour un partenariat efficace, le Secrétariat continuera à renforcer ces éléments en matière de responsabilité des agents partenaires. De plus, le rapport de cette année comprend des sections supplémentaires portant sur la réponse du GPE à la nouvelle pandémie de coronavirus (COVID-19) ainsi qu'une analyse de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la mise en œuvre des financements. Le rapport comporte également une section consacrée à deux initiatives clés du GPE : L'Éducation à voix haute et le Partage de connaissances et d'innovations (KIX). L'Initiative L'Éducation à voix haute est un fonds destiné à soutenir le rôle de la société civile dans l'élaboration des politiques éducatives afin de mieux répondre aux besoins des communautés, en particulier des populations vulnérables et marginalisées. La plateforme de partage de connaissances et d'innovations (KIX) consiste en un mécanisme de financement qui accorde des fonds aux niveaux mondial et régional pour soutenir la production de connaissances et les innovations, et en des centres régionaux qui rassemblent des représentants des systèmes éducatifs nationaux afin d'identifier les priorités communes en matière de politiques éducatives et d'échanger des informations et des bonnes pratiques.

En 2019, après consultation du GPC, le Rapport sur les performances des financements (renommé Rapport de situation sur les financements pour cet exercice) a été restructuré (la précédente revue annuelle du portefeuille avait une portée plus large) pour se concentrer principalement sur l'analyse du portefeuille et de la mise en œuvre des ESPIG - ce qui correspond à l'indicateur 25 du cadre de résultats du GPE[3]. Les rapports sur les financements préparatoires [financements pour le développement du plan sectoriel de l'éducation (ESPDG) et les financements pour la préparation du programme (PDG)] ne sont pas inclus dans ce rapport et seront disponibles sur le site internet du GPE. De même, d'autres analyses/rapports sur les financements, y compris l'analyse des composantes thématiques de l'ESPIG,

[1] Voir le Mandat du Comité des financements et performances, qui est disponible sur le site internet du GPE : https://www.globalpartnership.org/fr/content/mandat-comite-financements-et-performances.
[2] Les données utilisées dans la section sur les financements de réponse au COVID-19 sont celles au 30 juillet 2020.
[3] L'indicateur 25 mesure la « proportion des financements de programme du GPE évalués comme étant sur la bonne voie en matière de mise en œuvre ». Cet indicateur, ainsi que d'autres indicateurs du cadre de résultats du GPE pour 2016-2020, peuvent être consultés sur le site https://www.globalpartnership.org/fr/content/mandat-comite-financements-et-performances.

Confidential

les modalités de mise en œuvre et l'alignement, la gestion des risques et le cadre des risques opérationnels, l'analyse des rapports d'audit et les mises à jour sur la mauvaise utilisation des fonds, sont présentés dans le rapport annuel sur les résultats ou directement aux Comités concernés du Conseil d'administration.

Il est important de noter que les questions de performances abordées dans ce rapport n'incluent pas les réalisations, les résultats et les impacts des financements. Ces questions sont traitées dans d'autres rapports et études spécifiques, notamment les évaluations au niveau des pays, l'évaluation sommative indépendante et le rapport annuel sur les résultats du GPE[4]. Afin de disposer d'une vue d'ensemble des résultats des financements, ce rapport doit donc être examiné parallèlement à d'autres publications pertinentes du Secrétariat.

[4] Disponible sur le site internet du GPE : https://www.globalpartnership.org/fr/results/monitoring-evaluation.

Confidential

2 OBSERVATIONS CLÉS

Au cours de cet exercice, le Partenariat a approuvé un montant total record de 967,8 millions de dollars de financement pour la mise en œuvre. Ce montant est supérieur au montant cumulé (863,3 millions de dollars) approuvé au cours des trois derniers exercices (538,9 millions de dollars pour l'exercice 2019, 199,6 millions de dollars pour l'exercice 2018 et 124,8 millions de dollar pour l'exercice 2017). Le nombre de financements approuvés au cours de l'exercice 2020 a également augmenté de manière substantielle passant de 35 au cours des trois derniers exercices cumulés à 76 au cours de l'exercice 2020, soit plus du double. En ce qui concerne le portefeuille global des financements de mise en œuvre[5], au cours de l'exercice 2020, 61 pays partenaires ont obtenu 113 ESPIG d'une valeur totale de 2,58 milliards de dollars. En comparaison, au cours de l'exercice 2019, 57 ESPIG avaient été alloués à 50 pays partenaires pour une valeur totale de 2,08 milliards de dollars[6].

L'augmentation significative du montant des financements approuvés peut être partiellement attribuée à la réponse du Partenariat au COVID-19, puisque 370,8 millions de dollars sur le montant total alloué au cours de l'exercice 2020 ont été attribués au titre de financements accélérés COVID-19 (FA COVID-19) pour permettre aux pays en développement partenaires de faire face aux conséquences de la nouvelle pandémie de coronavirus sur leurs systèmes éducatifs.

Toutefois, il est important de noter que, si l'on exclut les financements accélérés COVID-19, le montant total approuvé pour l'exercice 2020 au titre des ESPIG (597 millions de dollars) est supérieur à celui de l'année dernière, qui était de 538,9 millions de dollars, soit plus du double du montant approuvé pour l'exercice 2018 (199,6 millions de dollars). En termes de nombre de financements, le nombre d'ESPIG approuvés a presque doublé, passant de 17 pour l'exercice 2019 à 33 pour l'exercice 2020.

Les agents partenaires sont de plus en plus diversifiés. Le nombre d'organisations qui exercent les fonctions d'agents partenaires continue d'augmenter. Au cours de l'exercice 2020, la Banque islamique de développement (BIsD) est devenue agent partenaire. En outre, les agents partenaires dont le portefeuille de financements est plus restreint, tels que l'AFD, Save the Children US et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi), ont considérablement augmenté le nombre de financements et le montant des financements qu'ils gèrent en qualité d'agent partenaire.

Les ESPIG qui étaient toujours en cours d'exécution à la fin de l'exercice 2020 ont été évalués en fonction de leurs performances en matière de mise en œuvre. L'évaluation de la mise en œuvre repose sur l'appréciation de la capacité d'un ESPIG à atteindre ses résultats. Ainsi, un ESPIG est considéré comme étant « en retard » lorsqu'il présente des défaillances significatives qui limitent une ou plusieurs réalisations et pour lesquelles il n'est pas certain que les problèmes seront réglés. Un ESPIG est considéré comme « à risque » lorsqu'il présente des défaillances modérées, mais l'agent partenaire considère qu'il

[5] Cela inclut les financements qui étaient : 1) approuvés pendant l'exercice en cours et les exercices précédents, et 2) en cours à tout moment pendant l'exercice 2020 ou approuvés pendant l'exercice 2020 mais dont la mise en œuvre n'a pas encore commencé (c'est-à-dire en attente) à la fin de l'exercice.

[6] Il existe un écart entre le nombre de financements et le nombre de pays partenaires pour plusieurs raisons. Tout d'abord, chacun des pays partenaires dont plusieurs provinces/États bénéficient d'un financement du GPE est compté une seule fois, tandis que les financements reçus par chaque province/État sont comptés individuellement dans le nombre total de financements approuvés. Cela inclut la Somalie (gouvernement fédéral, Somaliland et Puntland), la Tanzanie (continentale et Zanzibar) et le Pakistan (provinces du Baloutchistan et du Sind). Par ailleurs, quatre pays (Dominique, Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines) accèdent à leurs allocations en présentant une requête régionale unique auprès de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO). Ainsi, alors que ces pays sont comptés comme quatre pays partenaires, un seul financement est enregistré pour eux. En outre, le décompte des financements prend en compte les différents types de financements de mise en œuvre, tels que les financements au titre du fonds à effet multiplicateur, les financements accélérés, les financements supplémentaire et les financements régulier ESPIG, qui ont été approuvés à différents moments de l'exercice.

Confidential

est probable que les problèmes seront réglés. En outre, le rapport utilise une notation des taux de décaissement qui est fonction de la comparaison du pourcentage du montant cumulé décaissé avec le pourcentage de la période d'exécution écoulée.

En termes de mise en œuvre, la part des financements considérés comme « en bonne voie » est la plus élevée des cinq dernières années. C'est un indicateur d'un pourcentage plus élevé de financements bien conçus limitant la nécessité de traiter les questions de mise en œuvre. Dans le même temps, les notes de mise en œuvre de l'exercice 2020 montrent une augmentation modérée du nombre de financements (six financements, soit 19,4 %) qui sont évalués comme étant « en retard » avec des problèmes importants de mise en œuvre à régler - contre quatre financements (soit 13,8 %) pour l'exercice 2019 et trois financements (soit 10,7 %) pour l'exercice 2018. Par rapport aux exercices 2016 et 2017, on constate une diminution des financements en retard (respectivement 11 financements, soit 20,4 %) et (10 financements, soit 20,8 %).

En ce qui concerne le décaissement, les notations de l'exercice 2020 montrent cependant une augmentation significative du nombre de financements « en retard » par rapport aux cinq dernières années. Au cours de l'exercice 2020, 35,5 % des ESPIG (soit 11 financements sur 31) ont été évalués comme étant « en retard » en termes de décaissements cumulés. Alors que la plupart de ces financements étaient déjà en retard avant le début de la pandémie, les premiers chiffres montrent que le COVID-19 a un impact négatif sur les financements, en particulier sur les financements qui étaient déjà en retard.

À une exception près, les programmes qui étaient évalués comme étant « en retard » en termes de mise en œuvre dans le rapport 2019 ont été restructurés pour remédier aux problèmes de mise en œuvre. Les gouvernements et les agents partenaires, en consultation avec les groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE) et avec le soutien du Secrétariat, y compris par le biais de missions dans les pays, ont discuté des solutions aux problèmes de mise en œuvre dans tous ces pays. Cela a conduit à une restructuration de quatre des cinq financements (Tchad, République démocratique du Congo, Lesotho et Yémen) qui n'étaient pas en bonne voie de mise en œuvre au cours de l'exercice 2019, bien que ces restructurations n'aient eu lieu que pendant la deuxième partie de l'exercice 2020 (et dans un cas seulement au début de l'exercice 2021). Le moment où ces restructurations ont eu lieu, conjugué à l'impact du COVID-19 sur la mise en œuvre des mesures convenues, permet d'expliquer pourquoi ces restructurations n'ont pas (encore) conduit à une amélioration de l'état de la mise en œuvre de ces financements.

Le COVID-19 a un impact négatif sur la mise en œuvre des programmes. Les premières données montrent que les décaissements se sont détériorés pour la plupart des financements après l'apparition du COVID-19, et de manière plus notable pour les financements qui étaient déjà « à risque » et « en retard ». Parmi les facteurs liés au COVID-19 qui ont contribué aux difficultés de mise en œuvre, les fermetures d'écoles ont affecté des activités telles que la formation des enseignants, l'expérimentation de nouveaux manuels scolaires, les évaluations d'impact et l'évaluation des indicateurs liés aux décaissements ; les retards dans les passations de marchés et la construction ; et les restrictions concernant les voyages locaux et internationaux. Des mesures d'atténuation pour relever les défis de mise en œuvre ont été prises, mais il est possible qu'une réévaluation soit requise en raison de la prolongation de la crise.

En tant que financement d'intervention d'urgence, le financement accéléré COVID-19 appuie les efforts d'atténuation et de relance. Les efforts d'atténuation visent à réduire les effets de la pandémie

Confidential

sur les systèmes éducatifs. Les mesures de relance soutiennent les efforts visant à garantir que tous les enfants puissent retourner à l'école en toute sécurité et que les systèmes éducatifs soient restaurés et renforcés pour faire face aux situations d'urgence à l'avenir.

Fin juillet 2020[7], 52 pays partenaires avaient bénéficié de 51 financements COVID-19 d'une valeur de 422 millions de dollars, dont plus de la moitié (56 %) était destinée aux pays à faible revenu. L'Afrique subsaharienne a reçu 74 % des financements COVID-19 approuvés, tandis que les pays touchés par la fragilité ou les conflits (PFC) en ont reçu 60 %. Les activités soutenues par ce financement sont conformes aux objectifs stratégiques du GPE en matière de résultats d'apprentissage, d'équité et de renforcement des systèmes. La proportion de financements alloués à ces trois domaines thématiques (apprentissage 39 %, équité 37 % et renforcement du système 24 %) est approximativement la même que pour les ESPIG réguliers. Pour les financements COVID-19 dont une part est consacrée à l'intervention d'urgence, seule la part allouée au renforcement des systèmes est légèrement inférieure.

[7] Les données de l'analyse des financements accélérés COVID-19 datent de la fin juillet 2020, car la majorité des financements attribués dans le cadre du COVID ont été codés avant la fin juillet, ce qui a permis de mieux analyser le portefeuille.

Confidential

3 PRÉSENTATION DU PORTFEUILLE D'ESPIG

3.1 DESCRIPTION DU PORTEFEUILLE D'ESPIG

Au cours de l'exercice 2029, 113 financements (en cours, clôturés et en attente) ont été octroyés à 61 pays partenaires, pour une valeur de 2,58 milliards de dollars. Sur ces financements, 43 totalisant une valeur de 370,8 millions de dollars, étaient des financements accélérés COVID-19[8], un guichet de financement qui a été instauré par le GPE pour aider les pays à faire face aux impacts de la pandémie du nouveau coronavirus sur leurs systèmes éducatifs.

En excluant le guichet des financements accélérés COVID-19, 58 pays partenaires ont bénéficié de 70 ESPIG[9] (en cours, clôturés et en attente) pour une valeur de 2,21 milliards de dollars, dont 14 financements à effet multiplicateur[10] pour une valeur de 275 millions de dollars[11] et 9 financements accélérés réguliers pour une valeur de 69,2 millions de dollars. Sur les 70 ESPIG, 11 ont été clôturés au cours de l'exercice 2020, et 27 ont commencé à être mis en œuvre[12], ce qui porte le nombre d'ESPIG en cours de 38 à 46. Au cours de l'exercice 2020, le délai moyen entre l'approbation et la date de démarrage de la mise en œuvre était de 4,7 mois (ce qui est conforme aux tendances des années précédentes[13]). Ce calcul exclut les financements accélérés et les financements additionnels en raison de leurs calendriers spécifiques, de sorte que l'échantillon de l'exercice 2020 ne comprend que 16 financements. Quatre d'entre eux[14] (un quart) ont eu un retard d'environ 10 mois. En les excluant du calcul, le retard moyen passe à 2,8 mois. En outre, si l'on examine le temps écoulé entre la date d'approbation et la date de démarrage pour tous les financements dont la mise en œuvre a commencé entre les exercices 2018 et 2020[15], on constate qu'en moyenne 4,3 mois se sont écoulés. Par ailleurs, ce chiffre varie d'un agent partenaire à l'autre. En effet, la Banque mondiale est l'agent partenaire dont le délai le plus long, en moyenne 6,9 mois. En revanche, l'UNICEF est le plus rapide, avec un délai moyen de 1,5 mois. Voici la liste complète du délai moyen nécessaire pour chaque agent partenaire par ordre décroissant : Banque mondiale (6,9 mois) ; Asdi (5,9 mois) ; AFD (2,4 mois) ; Save the Children US (2 mois) ; UNICEF (1,5 mois).

À la fin de l'année, quatorze ESPIG étaient en attente (c'est-à-dire que la mise en œuvre n'avait pas encore commencé)[16]. Alors que la plupart d'entre eux devaient commencer à être mis en œuvre après le 1er juillet, deux financements (Myanmar et Côte d'Ivoire) ont bénéficié d'une prorogation de leur durée

[8] Les données figurant dans cette section, y compris celles relatives aux financements accélérés COVID-19, sont en date du 30 juin 2020.

[9] Le terme ESPIG tel qu'il est utilisé ici se réfère aux : ESPIG régulier, ESPIG et ESPIG à effet multiplicateur combinés, ESPIG à effet multiplicateur, financements accéléré régulier et financements additionnels.

[10] Cela comprend 11 financements du Fonds à effet multiplicateur qui sont combinés à des ESPIG réguliers.

[11] Cela comprend la composante ESPIG des financements à effet multiplicateur qui sont combinés à des ESPIG réguliers.

[12] Parmi ceux-ci, 21 ont été approuvés au cours de l'exercice 2020.

[13] 4,7 mois au cours de l'exercice 2020 ; 3,6 mois au cours de l'exercice 2019 ; 4,8 mois au cours de l'exercice 2018.

[14] Bénin, Népal, Tanzanie (continentale) et Ouzbékistan.

[15] Afin d'avoir un échantillon significatif de financements par agent partenaire, les financements dont la mise en œuvre a commencé entre l'exercice 2018 et l'exercice 2020 ont été examinés (et non seulement ceux de l'exercice 2020). Ainsi, seuls les agents partenaire ayant reçu au moins trois financements dont la mise en œuvre a débuté entre les exercices 2018 et 2020 ont été pris en compte. Par ailleurs, les financements pour lesquels il y avait deux agents partenaires ont été exclus.

[16] Les 14 ESPIG en attente sont : Côte d'Ivoire, Honduras, Mauritanie, Mali, Myanmar, Pakistan (Punjab), Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Somalie (gouvernement fédéral), Soudan, Tadjikistan, Timor-Leste, Vanuatu et Zimbabwe. Le Myanmar a été approuvé en 2018, la Côte d'Ivoire en 2019, et les autres en 2020. Parmi ces financements en attente et selon les documents d'approbation, la majorité (10) devaient entrer en vigueur le 1er juillet 2020 ou ultérieurement ; deux (Rwanda et Soudan) devaient initialement entrer en vigueur en avril 2020, mais ils ont été reportés au prochain exercice, enfin, deux autres financements (Myanmar et Côte d'Ivoire) ont bénéficié d'une prorogation de la période de validité au-delà des douze mois suivant l'approbation et devraient entrer en vigueur au cours du prochain exercice.

Confidential

de validité au-delà de 12 mois après leur approbation et devraient entrer en vigueur au cours du prochain exercice. Le tableau 1 présente un aperçu de tous les ESPIG (en cours, clôturés et en attente) depuis l'exercice 2017. Ce tableau donne également un aperçu du portefeuille de l'exercice 2020 en y intégrant ou non les financements accélérés COVID-19. Une liste détaillée des ESPIG et des financements accélérés COVID-19 est présentée dans les annexes 1A et AB.

Tableau 1. Portefeuille d'ESPIG, Exercices 2017 à 2020

	Approuve recemment	En cours	Cloture	en attente	Total (en cours, cloture et en attente)	en cours & Cloture
Portefeuille ESPIG au 30 juin 2017						
Nombre de financements	4	48	10	3	61	58
Montant (millions USD)*	124,8	1961,9	357,4	202,3	2521,6	2319,3
Portefeuille ESPIG au 30 juin 2018						
Nombre de financements	14	34	24	8	66	58
Montant (millions USD)*	199,6	1445,7	870,3	94,1	2410,1	2316
Portefeuille ESPIG au 30 juin 2019						
Nombre de financements	17	38**	12**	9**	57**	49
Montant (millions USD)*	538,9	1293,3	464,5	320,9	2078,7	1757,8
Portefeuille ESPIG au 30 juin 2020 (hors FA COVID-19)						
Nombre de financements	33	46**	11**	14**	70**	57
Montant (millions USD)*	597	1239,1	624,5	347,6	2211,2	1863,6
Portefeuille ESPIG et FA COVID-19 au 30 juin 2020						
Nombre de financements	76 (FA COVID = 43)	74** (FA COVID = 28)	11** -	29** (FA COVID = 15)	113** (FA COVID = 43)	85 (FA COVID = 28)
Montant (millions USD)*	967,8 (FA COVID = 370,8)	1438,7 (FA COVID = 199,6)	624,5 -	518,7 (FA COVID = 171,2)	2,582 (FA COVID = 370,8)	2063,2 (FA COVID = 199,6)

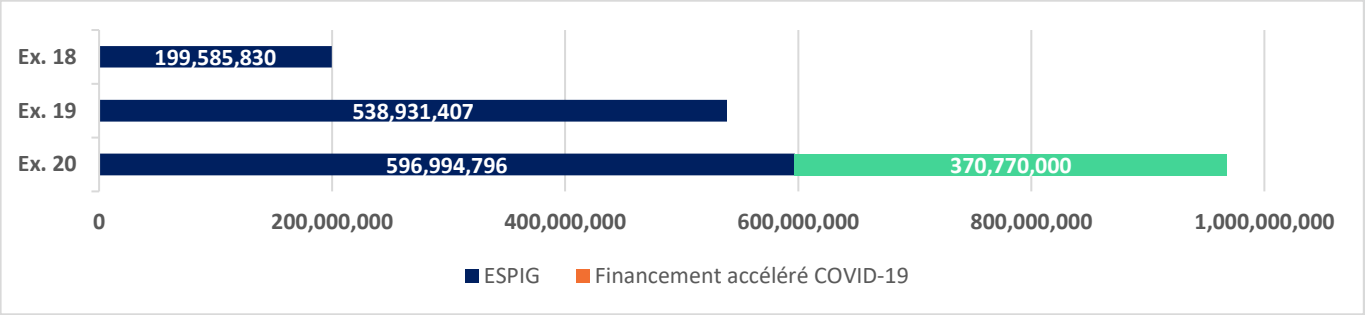
* Les financements approuvés avant décembre 2016 n'incluent pas les allocations de supervision. Pour les financements approuvés ultérieurement, les allocations de supervision sont incluses dans le montant du financement.
** Dans certains cas, un même financement est comptabilisé dans plusieurs catégories (en cours, clôturé, en attente). Par exemple, si un pays a un ESPIG en cours et ESPIG additionnel en attente (et que ces deux financements contribuent au même programme), ils sont considérés comme un seul financement dans la colonne « total ». Néanmoins, ils sont comptabilisés respectivement dans les colonnes « en cours » et « en attente ».
Par conséquent, pour obtenir la valeur de la colonne « total », il ne faut pas additionner les colonnes « en cours, clôturé et en attente ».

Un montant record de 967,8 millions de dollars de financements ESPIG et de réponse au COVID-19 a été approuvé au cours de l'exercice 2020. Même lorsque l'on exclut les financements accélérés COVID-19, le montant approuvé au titre des ESPIG a augmenté par rapport aux années précédentes. Au cours de l'exercice 2020, le Partenariat a approuvé un total de 597 millions de dollars au titre des ESPIG, contre 538,9 millions de dollars au cours de l'exercice 2019. (Le graphique 1 montre les ESPIG approuvés par montant de financement pour les exercices 2018 à 2020 ; le graphique 2 montre la répartition des ESPIG approuvés par le volume de financement pour la même période). Bien que le montant approuvé d'ESPIG (mis à part le FA COVID-19) n'ait été que légèrement supérieur à celui de l'exercice 2019, le nombre d'ESPIG approuvés a presque doublé (passant de 17 à 33). Cette augmentation est surtout attribuable à une forte hausse du nombre de petits financements approuvés (à hauteur de 20 millions

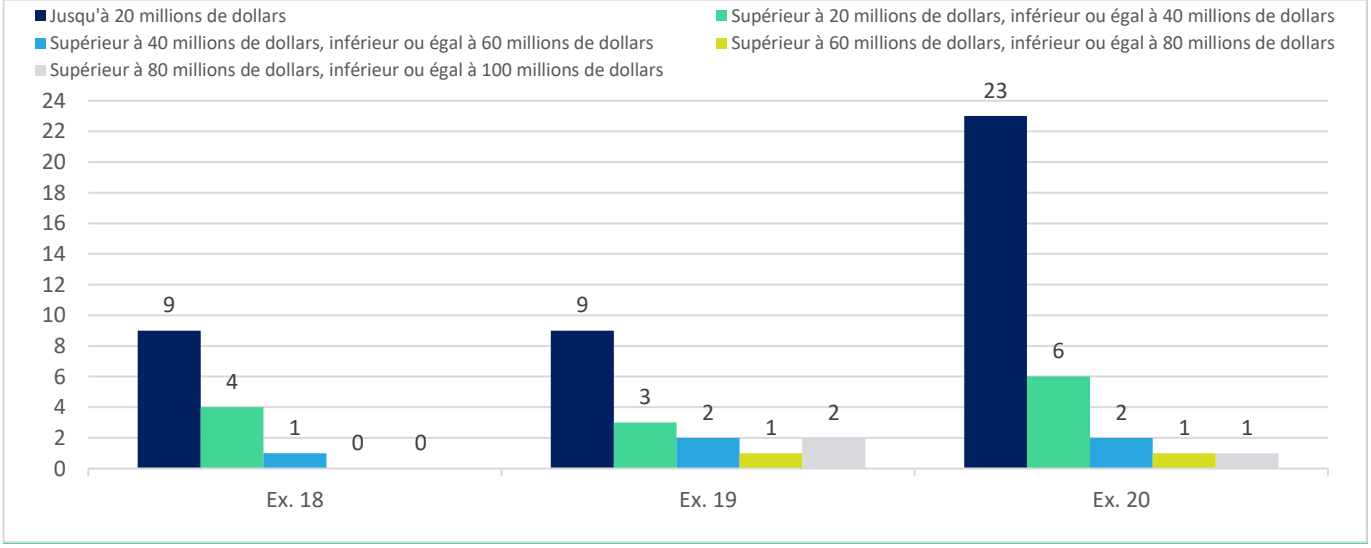
Confidential

de dollars maximum). Cela s'explique principalement par le nombre relativement élevé de financements supplémentaires ESPIG (AMP supplémentaires) et de financements accélérés réguliers. Neuf AMP supplémentaires ont été approuvées au cours de l'exercice 2020, contre une seule au cours de l'exercice 2019, et six financements accélérés réguliers ont été approuvés au cours de l'exercice 2020, contre quatre l'année précédente[17]. Il est également important de noter que la délégation des pouvoirs par le Conseil d'administration du GPE à la directrice générale pour l'approbation de tous les FA COVID-19 ainsi que des financements ne dépassant pas 10 millions de dollars peut avoir contribué au nombre record d'approbations pour l'exercice 2020. En effet les 43 FA COVID-19 et les 9 ESPIG réguliers approuvés au cours de cet exercice ont été approuvés par la directrice générale.

Graphique 1. Montant des financements approuvés au titre des ESPIG (dollars), Exercices 2018 à 2020



Graphique 2. Répartition du nombre d'ESPIG réguliers approuvés par montant de financement, Exercices 2018 à 2020*



*Remarque : le graphique ci-dessus ne compare que les ESPIG réguliers. Les financements accélérés COVID-19 n'y sont pas inclus car ces derniers sont spécifiques au portefeuille de l'exercice 2020.

Au cours de l'exercice 2020, le Secrétariat du GPE a adopté une nouvelle méthode d'établissement de rapports permettant de suivre les décaissements mensuels effectués à partir du Fonds fiduciaire du

[17] En décembre 2019, le Conseil d'administration a alloué 250 millions de dollars en financement accélérés supplémentaires à 19 pays. Cela a probablement eu un impact positif sur les approbations en 2020, puisque cinq des six requêtes de financement accéléré approuvées se rapportent à cette allocation spécifique (une de ces requêtes a néanmoins été approuvée préalablement à cette décision du Conseil). Toutefois, il convient de noter que le nombre de requêtes de financement accéléré a déjà augmenté au cours des années précédentes, de sorte que certaines requêtes peuvent également avoir été soumises en dehors de cette allocation spécifique. Si l'on exclut les financements accélérés, les tendances exposées dans ce paragraphe ne changeraient pas de manière substantielle. Le nombre de requêtes approuvées passerait de 13 à 27. C'est pourquoi il a été décidé d'inclure la requête de financement accéléré dans cet aperçu, conformément à la méthodologie adoptée au cours des exercices précédents.

Confidential

GPE ainsi que l'utilisation trimestrielle des fonds par les programmes. Les décaissements font donc référence aux transferts financiers effectués par le fonds fiduciaire du GPE aux agents partenaires, tandis que l'utilisation trimestrielle fait référence aux transferts et aux dépenses réelles des programmes.

Pour la revue du portefeuille de l'exercice 2020 (en y incluant les financements accélérés COVID-19), le décaissement cumulé[18] du Fonds fiduciaire s'est élevé à 1,55 milliard de dollars, sur lesquels un montant cumulé de 832,5 millions de dollars a été utilisé pour des programmes au 30 juin 2020[19]. En termes de montant non cumulatif, le Fonds fiduciaire a déboursé un total de 567,37 millions de dollars au cours de l'exercice 2020, dont 297,4 millions de dollars au titre de financements ESPIG réguliers et 269,97 millions de dollars au titre de financements accélérés COVID-19. Cinquante-cinq pour cent des décaissements au titre des ESPIG ont été destinés aux PFC. Les fonds utilisés au titre des ESPIG réguliers (non cumulatifs) s'élèvent à 146,7 millions de dollars, dont 54 % pour les PFC.

Les financements accélérés COVID-19 ne sont pas traités dans les autres parties de cette section qui portent sur la répartition des ESPIG par région, par agent partenaire, par revenu et par situation de fragilité. En revanche, ils sont examinés en détail dans les Sections 4 et 5.

3.2 RÉPARTITION PAR RÉGION

La part la plus importante du total des financements au titre des ESPIG en cours de mise en œuvre continue d'être octroyée à l'Afrique subsaharienne, soit près de 963 millions de dollars, ce qui représente 77,7 % des ESPIG en cours (à la fin de l'exercice 2020). Par rapport à l'exercice 2019, il s'agit d'une augmentation en termes de pourcentage (71,8 %) et de montant (environ 928 millions de dollars). L'Asie du Sud est la deuxième région la plus importante, avec 139 millions de dollars, soit 11,2 % des ESPIG en cours à la fin de l'exercice 2020. Le tableau 2 présente la répartition du portefeuille des ESPIG selon les régions.

Tableau 2. Portefeuille des ESPIG selon les régions (en cours, clôturés et en attente), au 30 juin 2020

REGION	NOMBRE D'ESPIG	% D'ESPIG	PFC*	% DE PFC DANS LA REGION	% D'ESPIG DANS DES PFC	MONTANT FINANCEMENT	% MONTANT TOTAL DES FINANCEMENTS
En cours au 30 juin 2020							
Asie de l'Est et Pacifique	3	6,5	1	3,3	33,3	44 799 000	3,6
Europe et Asie centrale	1	2,2	0	0	0	10 000 000	0,8
Amérique latine et Caraïbes	0	0	0	0	0	0	0
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2	4,3	1	3,3	50	82 600 000	6,7
Asie du Sud	5	10,9	1	3,3	20	138 532 407	11,2
Afrique subsaharienne	35	76,1	27	90	60	963 205 830	77,7
Total	**46**	**100**	**30**	**100**	**52,2**	**1 239 137 237**	**100**
Clôturés au 30 juin 2020							
Asie de l'Est et Pacifique	0	0	0	0	0	0	0
Europe et Asie centrale	1	9,1	0	0	0	49 900 000	8
Amérique latine et Caraïbes	1	9,1	0	0	0	2 000 000	0,3

[18] Le *décaissement ou l'utilisation cumulé* est le montant total décaissé ou utilisé au cours du cycle de vie des financements du portefeuille ESPIG à la fin de la période considérée. Ceci est différent du décaissement ou de l'utilisation annuelle (exercice), qui ne couvre que le montant décaissé ou utilisé pendant l'exercice en cours.

[19] Le montant utilisé ne comprend pas les financements accélérés COVID-19, dont les données sur l'utilisation n'avaient pas encore été reçues au 30 juin.

Confidential

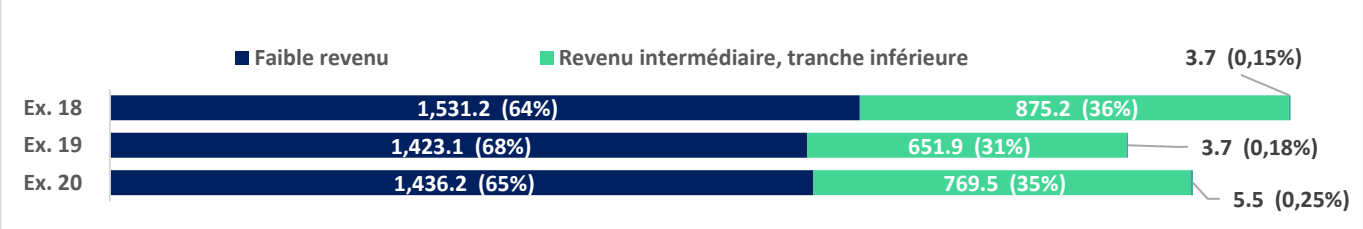
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0	0	0	0	0	0	0
Asie du Sud	2	18,2	1	20	50	93 300 000	14,9
Afrique subsaharienne	7	63,6	4	80	57,1	479 300 000	76,7
Total	**11**	**100**	**5**	**100**	**45,5**	**624 500 000**	**100**
En attente au 30 juin 2020							
Asie de l'Est et Pacifique	3	21,4	2	25	66,7	83 299 796	24
Europe et Asie centrale	1	7,1	0	0	0	10 000 000	2,9
Amérique latine et Caraïbes	1	7,1	0	0	0	10 000 000	2,9
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0	0	0	0	0	0	0
Asie du Sud	1	7,1	1	12,5	100	50 625 000	14,6
Afrique subsaharienne	8	57,1	5	62,5	62,5	193 630 000	55,7
Total	**14**	**100**	**8**	**100**	**57.1**	**347 554 796**	**100**

* Cette colonne fait référence au nombre d'approbations (et non au nombre de pays partenaires ou de financements) dans chaque région qui sont des PFC.

3.3 RÉPARTITION PAR REVENU ET PAR FRAGILITÉ

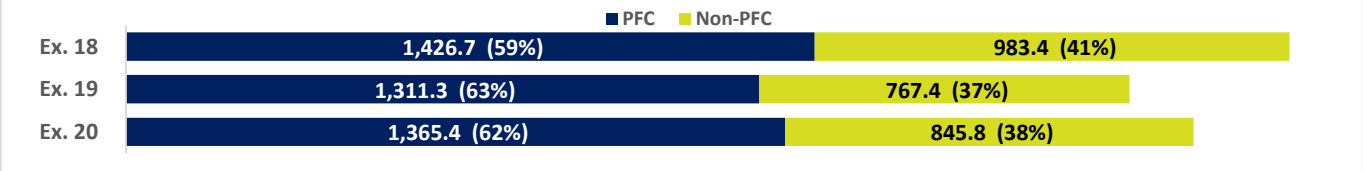
De façon similaire aux années précédentes, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont continué à être les bénéficiaires de la plus grande part des ESPIG du portefeuille (en cours, clôturés et en attente). Comme le montre le graphique 3, les pays à faible revenu ont bénéficié de 65 % du portefeuille au cours de l'exercice 2020. Bien que la part de ces pays dans le portefeuille ait légèrement diminué, passant de 68 % pour l'exercice 2019 à 65 % pour l'exercice 2020, le montant qui leur a été alloué a augmenté de 13,1 millions de dollars, soit d'1 % au cours de l'exercice 2020. Au cours de la même période, les fonds alloués aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont augmenté de 18 %. En particulier, bien que les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure aient bénéficié de la plus petite part de la totalité du portefeuille (3,7 millions de dollars pour l'exercice 2019 et 5,5 millions de dollars pour l'exercice 2020), ils ont bénéficié de la plus forte augmentation des fonds alloués, soit 48,6 % au cours de l'exercice 2020.

Graphique 3. Montant total des ESPIG en cours, clôturés et en attente par catégories de revenu (millions de dollars), Exercices 2018 à 2020



Comme le montre le graphique 4, les PFC ont reçu plus de fonds au cours de l'exercice 2020 (1,365 milliard de dollars) qu'au cours de l'exercice 2019 (1,311 milliard de dollars), mais une proportion légèrement inférieure (62 %) des financements alloués comparativement à l'exercice 2019 (63 %).

Graphique 4. Montant total des ESPIG en cours, clôturés et en attente par PFC (millions de dollars), Exercices 2018 à 2020



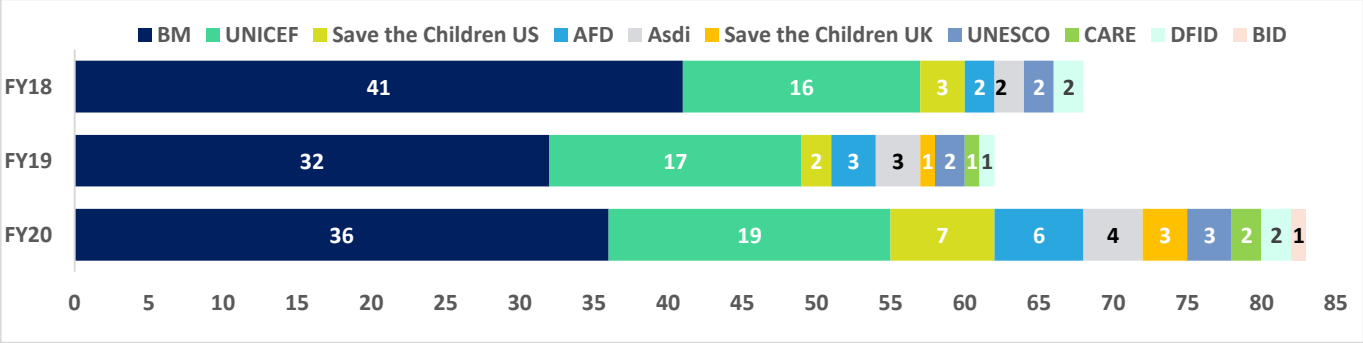
Confidential

3.4 RÉPARTITION PAR AGENT PARTENAIRE[20]

Au cours de l'exercice 2020, dix organisations (dont la liste figure sur le graphique 5) ont agi en qualité d'agent partenaire, contre neuf au cours de l'exercice 2019. La Banque islamique de développement (BIsD) est devenue un nouvel agent partenaire au cours de l'exercice 2020.

En termes de nombre d'ESPIG, la Banque mondiale continue d'être l'agent partenaire qui a le plus grand portefeuille de financements, bien que la proportion d'ESPIG ait diminué : 60 % pour l'exercice 2018, 52 % pour l'exercice 2019 et 43 % pour l'exercice 2020. En outre, l'UNICEF est toujours l'agent partenaire ayant le deuxième portefeuille le plus important, administrant 23 % du portefeuille total des financements, ce qui a toutefois diminué par rapport à l'exercice précédent (27 %) et par rapport à l'exercice 2018 (24 %). Les agents partenaires dont le pourcentage d'augmentation du nombre d'ESPIG administrés entre l'exercice 2018 et l'exercice 2020 est le plus important sont (par ordre croissant) : Save the Children US (passé de 3 à 7 ESPIG) et l'AFD (passé de 2 à 6 ESPIG).

Graphique 5. Nombre d'ESPIG gérés par agent partenaire, Exercices 2018 à 2020



L'analyse des montants des ESPIG gérés par agent partenaire fait ressortir une tendance semblable à celle du nombre d'ESPIG. Le montant total des financements pour lesquels la Banque mondiale est intervenue en qualité d'agent partenaire a régulièrement diminué au cours des trois derniers exercices, passant de 1,79 milliard de dollars (exercice 2018) à 1,40 milliard de dollars (exercice 2019), puis à 1,31 milliard de dollars (exercice 2020). Le montant total géré par l'UNICEF est resté assez constant : 310 millions de dollars pour l'exercice 2018, 289 millions de dollars pour l'exercice 2019 et 312 millions de dollars pour l'exercice 2020.

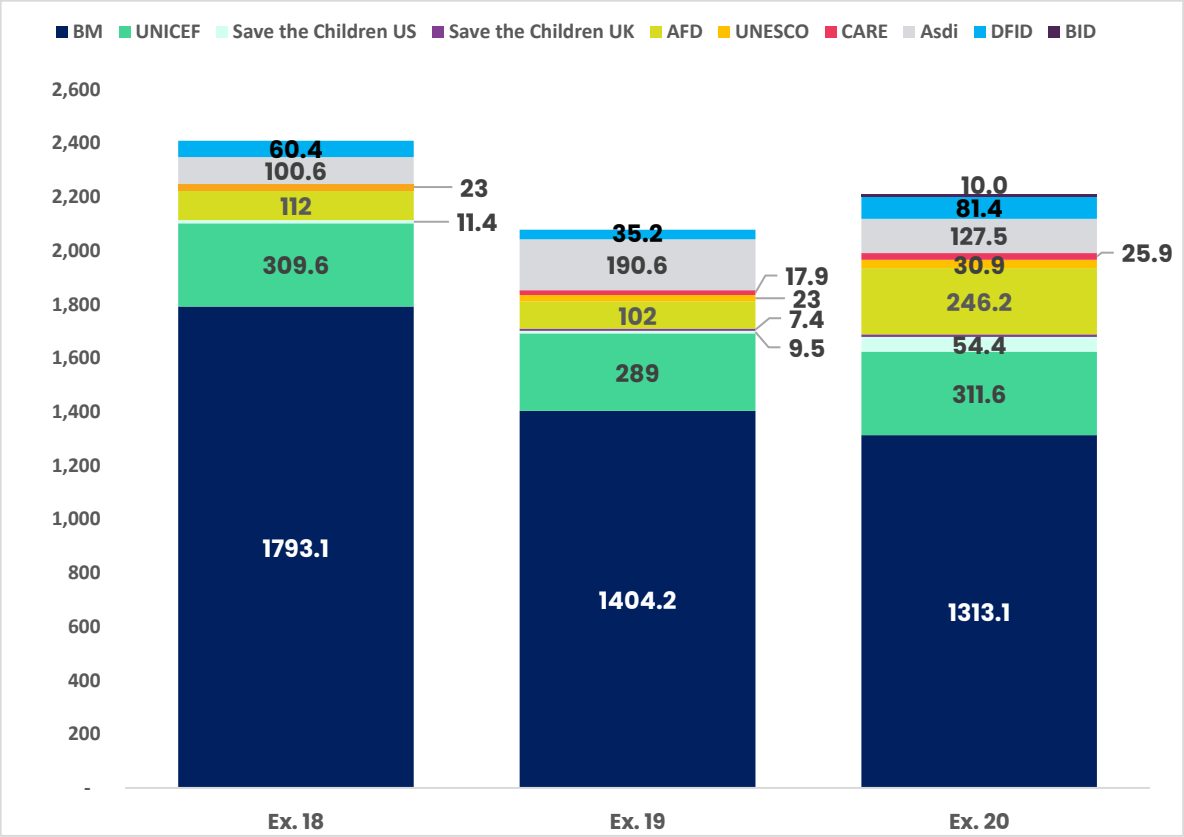
L'agent partenaire qui a connu la plus forte augmentation en valeur absolue de ses financements est l'AFD, qui se situe ainsi au troisième rang des agents partenaires, juste derrière l'UNICEF. Le portefeuille de l'AFD est passé de 112 millions de dollars au cours de l'exercice 2018 à 246 millions de dollars au cours de l'exercice 2020 (soit plus du double). Cette augmentation de 134 millions de dollars est la plus forte en valeur absolue, et de loin. La deuxième augmentation la plus forte en valeur absolue est celle de Save the Children pour un montant total de 43 millions de dollars. Save the Children est également l'agent partenaire qui a connu la plus forte augmentation en pourcentage du montant de ses financements (il a été multiplié par cinq environ), passant de 11,4 millions de dollars pour l'exercice 2018

[20] Afin d'effectuer une analyse pertinente du nombre d'ESPIG gérés par agent partenaire, chaque approbation est considérée séparément (même si elle fait partie d'un même financement). En outre, lorsqu'un même financement comporte deux agents partenaires, ceux-ci sont également pris en compte séparément. Cette méthodologie s'applique uniquement à la section relative à la répartition par agent partenaire et permet d'expliquer pourquoi le nombre total d'ESPIG par exercice dans cette section peut ne pas correspondre au chiffre (réel) figurant dans d'autres sections.

Confidential

à 54,4 millions de dollars pour l'exercice 2020. Le graphique 6 présente le montant total des ESPIG administrés par chacun des agents partenaires au cours des exercices 2018 à 2020.

Graphique 6. Montant des ESPIG gérés par agent partenaire (millions de dollars), Exercices 2018 à 2020



Confidential

4. PERFORMANCE DES ESPIG

4.1 ANALYSE DES DÉCAISSEMENTS ET DE LA MISE EN OEUVRE

La présente section examine les performances des ESPIG en termes de taux de décaissement et de mise en œuvre et leur attribue les notes « en bonne voie, à risque ou en retard »[21]. La *notation des financements* en fonction de leur niveau de mise en œuvre repose sur l'appréciation de la capacité d'un ESPIG à atteindre ses principales réalisations. Ainsi, un programme est considéré comme étant « en retard » lorsqu'il présente des défaillances significatives qui limitent ou compromettent une ou plusieurs réalisations et pour lesquelles il n'est pas certain que les problèmes seront réglés. Un programme est considéré comme « à risque » lorsqu'il présente des défaillances modérées, mais l'agent partenaire considère qu'il est probable que les problèmes seront réglés. La *notation des financements en fonction de leur taux de décaissements* est fonction de la comparaison du pourcentage du montant cumulé décaissé sur une période au regard d'une période équivalente. (cf. annexe 2A pour plus de détails sur les définitions des notations et la méthodologie de codage).

L'échantillon des financements en cours pour lesquelles des notes sont disponibles au cours de l'exercice 2020 (31 financements) est comparable à celui de l'exercice 2019 et 2018 (29 et 28 financements respectivement). Le nombre total d'ESPIG en cours durant l'exercice 2020 était de 46 (sans compter les financements de réponse au COVID-19). Néanmoins 15 d'entre eux n'ont pas été inclus dans l'échantillon car il s'agit de nouveaux financements dont les premiers rapports sur l'avancement de la mise en œuvre et les notes de l'agent partenaire devront être communiqués au Secrétariat du GPE ultérieurement [22] (ces financements sont donc exclus de l'échantillon des financements en cours).

Cette section présente les résultats de trois types d'analyses : (i) une analyse des tendances des décaissements et de la mise en œuvre des financements basée sur les cinq années de données disponibles pour l'évaluation (Ex. 16 à Ex. 20) ; (ii) une analyse comparative des financements en cours durant l'exercice 2020 par rapport à l'exercice 2019 expliquant les changements apportés ; (iii) une analyse de l'impact du COVID-19 sur la mise en œuvre des ESPIG.

(i) Tendances de l'exercice 2016 à l'exercice 2020

Les notes de mise en œuvre de l'exercice 2020 indiquent une augmentation de la part des financements en retard par rapport aux exercices 2018 et 2019, mais celle-ci est légèrement inférieure à celle des exercices 2016 et 2017. La part des financements en retard pour l'exercice 2020 est de 19,4 %, contre 13,8 % et 10,7 % pour les exercices 2019 et 2018 respectivement. Cette augmentation

[21] Les réalisations, les résultats et les impacts des financements ne sont pas inclus dans ce rapport. Ils sont traités dans d'autres rapports et études spécifiques, notamment dans le cadre des évaluations au niveau des pays, des évaluations sommatives indépendantes et du rapport sur les résultats du GPE, qui peuvent être consultés à l'adresse suivante : https://www.globalpartnership.org/fr/results/monitoring-evaluation .

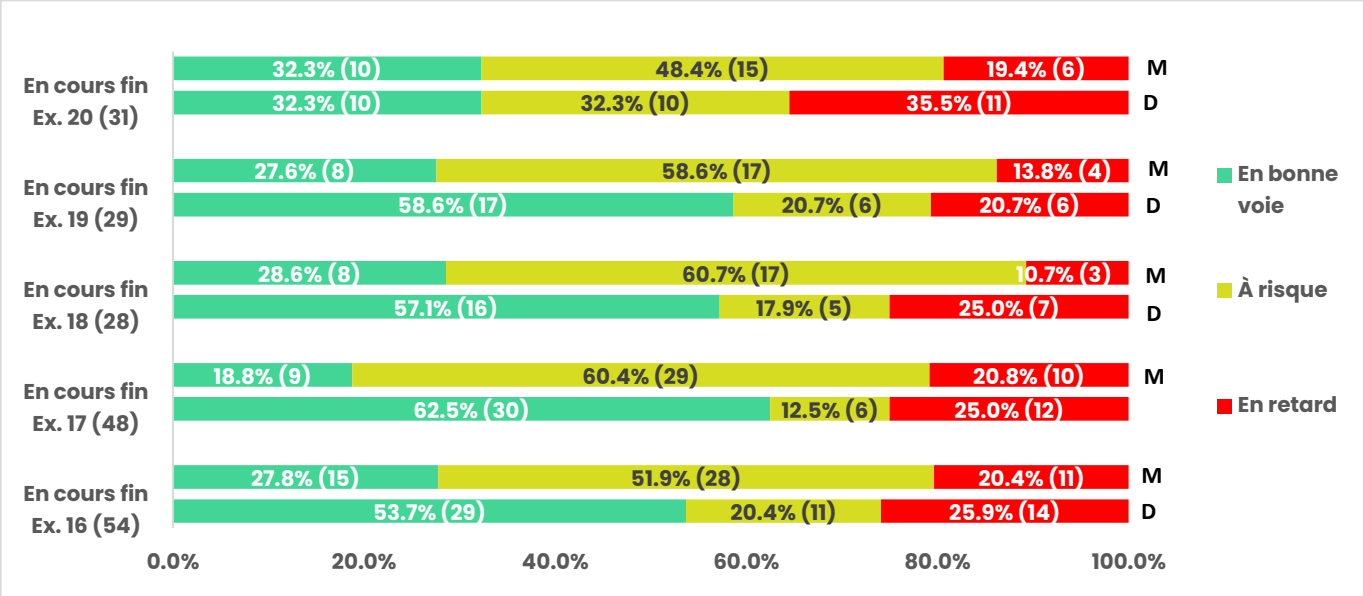
[22] Selon la politique ESPIG du GPE en matière de soumission de rapports, les agents partenaires disposent d'un délai de 15 mois à compter de la date de début du financement pour soumettre le premier rapport sur l'avancement (pour plus de détails sur la politique ESPIG du GPE en matière de soumission de rapports, se référer à : https://www.globalpartnership.org/fr/content/politique-sur-les-financements-de-mise-en-oeuvre-de-programmes-sectoriels-de-leducation). Les pays qui ont bénéficié de nouveaux financements effectifs pour lesquels le premier rapport d'activité (et les notes de l'agent partenaire) ne sont pas encore disponibles sont le Burundi, le Cameroun, l'Érythrée, le Ghana, la Guinée, les Maldives, le Mozambique, le Niger, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Sénégal, la Somalie (gouvernement fédéral) (Save the Children) au titre de financements supplémentaires, la Somalie (Somaliland) au titre d'un financement accéléré, le Soudan, Tanzanie (continentale et Zanzibar) au titre d'ESPIG et fonds à effet multiplicateur. Bien que ces nouveaux financements ne soient pas inclus dans l'analyse de la mise en œuvre et des décaissements de cette année, leur performance est suivie de près par le Secrétariat grâce à un engagement régulier avec les agences de coordination, les points focaux du ministère de l'Éducation, les agents partenaires et les partenaires de développement. L'analyse des décaissements et de la mise en œuvre de ces nouveaux financements sera intégrée dans le GSR 2021.

Confidential

pour l'exercice 2020 n'est pas significative en termes de nombre réel de financements en retard (six financements pour l'exercice 2020 contre quatre en 2019 et trois en 2018). Par rapport aux exercices 2016 et 2017, on observe une diminution tant en pourcentage qu'en nombre de financements en retard (voir le graphique 7).

En revanche, la part des financements en bonne voie, déterminée en fonction de leur état de mise en œuvre, s'est améliorée au cours de l'exercice 2020 par rapport aux années précédentes. La part des financements en bonne voie (32,3 %) est la plus élevée des cinq dernières années (voir graphique 7)[23].

Graphique 7. Niveau de mise en œuvre et de décaissement des ESPIG, Exercices 2016 à 2020 (en pourcentage et en nombre d'ESPIG)



Note : M = notation de mise en œuvre, D = notation de décaissement

La notation des décaissements de l'exercice 2020 montre une augmentation significative des financements « en retard » par rapport aux cinq dernières années, tant en termes de part de l'échantillon que de nombre de financements (voir graphique 7). Au cours de l'exercice 2020, 35,5 % des ESPIG (11 financements sur 31) sont considérés comme étant « en retard » en termes de décaissements cumulés.

(ii) Notations de l'exercice 2020 et changements par rapport à l'exercice 2018[24]

En termes de notation cumulée (de la mise en œuvre et du décaissement), le déclassement des financements en retard au cours de l'exercice 2020 est principalement dû à une diminution de la notation de leur décaissement[25]. Au cours de l'exercice 2020, 13 des 31 financements (soit 42 %) ont été

[23] Selon la méthodologie du cadre de résultats du GPE sur le suivi de l'état d'avancement global de la mise en œuvre des financements (indicateur 25), les financements dont toutes les réalisations principales, ou les plus importantes sont escomptées avec un niveau modéré de défaillances, sont classés « en bonne voie ». Selon cette méthodologie, les financements « légèrement en retard » (financements dont la plupart des réalisations sont escomptées avec un niveau modéré de défaillances) devraient être classés dans la catégorie « en bonne voie ». Toutefois, dans le présent rapport et dans les précédentes revues du portefeuille, les financements « légèrement en retard » (ou « à risques ») sont examinés comme une catégorie distincte de financements dans le cadre d'une approche plus granulaire de l'analyse de l'état de la mise en œuvre.

[24] Comme pour l'exercice précédent, l'analyse de cette année des notations de mise en œuvre et de décaissement est basée sur les financements en cours au 30 juin 2020. Pour plus de détails sur les financements clôturés au cours de l'exercice 2020, veuillez consulter la section 6 de ce rapport.

[25] Pour les notations cumulées, un financement est considéré comme étant « en retard » si son statut est « en retard » soit au niveau du décaissement, soit de la mise en œuvre.

Confidential

considérés comme en retard, que ce soit au niveau du décaissement ou de la mise en œuvre. Par rapport à l'année précédente, il s'agit là du double du nombre de financements et de la part de financements identifiés comme étant en retard (six financements, soit 21 %). Sur ces 13 financements « en retard », huit sont passés dans la catégorie en retard au cours de l'exercice 2020. Un seul de ces huit financements est passé dans la catégorie en retard à cause de la baisse de sa notation de mise en œuvre par rapport à l'année précédente (Guinée-Bissau). Les autres financements sont tous passés dans la catégorie « en retard » en raison de leur taux de décaissement cumulé : soit en raison de la baisse de leur taux de décaissement par rapport à l'exercice 2019, soit sur la base de leur tout premier taux de décaissement jugé « en retard » [Sierra Leone, Somalie (gouvernement fédéral)][26] (voir le tableau 3).

Tableau 3. Liste des ESPIG en cours par niveau de décaissement et de mise en œuvre, à la fin de l'exercice 2020

NIVEAU DE DECAISSEMENT EXERCICE 2020	NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE EXERCICE 2020	NOMBRE D'ESPIG	LISTE DES ESPIG
En bonne voie	En bonne voie	5	Djibouti, Gambie, Malawi, Somalie (Puntland), Tanzanie (Zanzibar)
En bonne voie	À risque	5	Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ouzbékistan
À risque	En bonne voie	4	Bangladesh, Kenya, Somalie (Somaliland), Soudan du Sud
À risque	À risque	4	Afghanistan, Cabo Verde, RDP Lao, Zimbabwe
À risque	En retard	2	Congo, Rép. dém. du, Guinée-Bissau
En retard	En bonne voie	1	Somalie (gouvernement fédéral)
En retard	À risque	6	Cambodge, Libéria, Madagascar, Népal, République centrafricaine, Sierra Leone
En retard	En retard	4	Comores, Lesotho, Tchad, Yémen
Total		**31**	

Note : La différence entre les notations de mise en œuvre et de décaissement s'explique, dans une large mesure, par la différence entre les méthodes d'évaluation de ces deux notations. Le calcul de la note de décaissement est basé sur une formule qui tient compte du décaissement cumulé et de la période de mise en œuvre cumulée des financements à la fin de l'exercice (c'est-à-dire fin juin 2020 pour l'exercice 2020). L'évaluation de la notation de mise en œuvre, en revanche, reflète l'évaluation des progrès de mise en œuvre réalisés uniquement au cours de l'exercice 2020. Dans de nombreux cas, l'évaluation des progrès de mise en œuvre ne couvre pas la totalité de l'exercice, car la présentation des rapports d'avancement (et des notes de mise en œuvre) est liée au cycle d'établissement des rapports des financements, plutôt qu'au cycle de l'exercice.

La Banque mondiale est l'agent partenaire de 43 % des financements qui étaient en retard en termes de mise en œuvre ou de décaissement au cours de l'exercice 2020 (soit six financements), et l'UNICEF de 36 % d'entre eux (soit 5 financements). Cependant, il est important de prendre en compte leur part relative dans le portefeuille total des financements (46,9 % pour la BM et 31,3 % pour l'UNICEF). Les agents partenaires pour les autres financements en retard sont Care International (1 financement) et l'UNESCO (2 financements) (voir tableau 4).

[26] Au cours de l'exercice 2020, les notations de décaissement du Cambodge, de la République centrafricaine, du Libéria, de Madagascar et du Népal ont été rétrogradées par rapport à l'exercice 2019 au niveau « en retard ». La Sierra Leone et la Somalie (gouvernement fédéral) (CARE) ont soumis leur premier rapport d'avancement et ont obtenu leur première notation (« en retard ») au cours de l'exercice 2020.

Confidential

Tableau 4. Financements en retard par agent partenaire (en nombre et en pourcentage), Exercice 2020

Agent partenaire	# de financements dans l'échantillon	% du total par agent	# Nombre de financements en retard dans le portefeuille de l'agent partenaire	% de financements en retard au total	% de financements en retard dans le portefeuille de l'agent partenaire	# Nombre de financements en retard dans PFC	% de financements en retard PFC
BM	15	46,9	6	42,9	40	3	50
UNICEF	10	31,3	5	35,7	50	4	80
UNESCO	2	6,3	2	14,3	100	1	50
AFD	1	3,1	0	0	0	0	0
Save the Children	2	6,3	0	0	0	0	0
Asdi	1	3,1	0	0	0	0	0
CARE	1	3,1	1	7,1	100	1	100

Conformément à l'Étude pour un partenariat efficace, le Secrétariat a organisé une réunion avec tous les agents partenaires afin d'examiner les progrès de tous les programmes en cours et en attente. Du côté des agents partenaires, y ont généralement participé un chargé de liaison du GPE au siège et lorsque pertinent, un chargé de liaison au niveau régional, ainsi que des membres du personnel soutenant la mise en œuvre du programme financé par le GPE et des membres de leur direction (chef de l'éducation, gestionnaire du pôle éducation). Du côté du Secrétariat, ceux sont les responsables régionaux qui ont dirigé ces réunions, avec la participation des responsables-pays, des spécialistes de l'éducation et des responsables du suivi. Dans certains cas spécifiques, des membres de l'équipe chargée du risque et de la conformité y ont participé. Les agents partenaires y ont présenté l'état d'avancement des programmes et les participants ont engagé des discussions relatives aux mesures à prendre pour résoudre les problèmes identifiés.

Sur les 13 financements en retard, 5 sont restés en retard par rapport à l'année dernière (Tchad, Comores, République démocratique du Congo, Lesotho et Yémen)[27]**.** Le gouvernement et l'agent partenaire, en consultation avec le groupe local des partenaires de l'éducation, et avec le soutien du Secrétariat, y compris au cours de missions dans les pays, ont discuté des solutions aux problèmes de mise en œuvre dans tous ces pays. Cela a conduit à une restructuration dans quatre des cinq pays dans lesquels le financement était déjà « en retard » au cours de l'exercice 2019 (Tchad, République démocratique du Congo, Lesotho et Yémen). Ces restructurations ont seulement pu être réalisées au cours de la deuxième moitié de l'exercice 2020 (et dans un cas seulement au début de l'exercice 2021). Le calendrier de la restructuration des financements, combiné à l'impact du COVID-19 sur la mise en œuvre des mesures convenues permet de comprendre pourquoi le statut de ces financements ne s'est pas (encore) amélioré. Aux Comores, certaines questions ont été traitées, mais d'autres (non-remboursement des fonds avancés et non justifiés, et stratégie d'intervention des acteurs non étatiques) restent non résolues à la fin de l'exercice 2020 (voir annexe 2B).

La performance des financements « en retard » a été affectée par le COVID-19. (Voir la section 4.2 sur l'impact de COVID-19 sur la mise en œuvre des ESPIG). Pour un nombre important de financements

[27] Six financements ont été considérés comme « en retard » en termes de décaissement ou de mise en œuvre au cours de l'exercice 2019. Parmi ces financements, un seul a été clôturé (Éthiopie) au cours de l'exercice 2020.

Confidential

évalués comme étant en retard (neuf sur treize) il a été signalé que le COVID-19 a contribué à compliquer la mise en œuvre des programmes.

Toutefois, si l'on examine les notes cumulées de décaissement de ces financements en retard à la fin décembre 2019 et à la fin mars 2020, on constate que la plupart d'entre eux étaient en retard en termes de décaissement avant la pandémie de COVID-19. Sur les 11 financements en retard en termes de décaissement, quatre d'entre eux (Comores, Yémen, République centrafricaine, Sierra Leone) étaient déjà en retard en décembre et en mars 2020, et quatre autres (Lesotho, Cambodge, Libéria, Madagascar) ont été évalués en retard en mars 2020 (soit avant que le COVID-19 ne se répercute pleinement sur la mise en œuvre des financements) (voir tableau 5). Toutefois, si la plupart des financements en retard ont fait état de problèmes de mise en œuvre avant le début de cette pandémie, ils indiquent également l'impact négatif de la pandémie sur les mesures correctives en entravant les progrès escomptés. La comparaison du délai moyen de décaissement entre le 31 mars 2020 et le 30 juin 2020 montre que le délai de décaissement s'est davantage détérioré pour les financements en retard. Cela signifie que les événements survenus au cours du quatrième trimestre, y compris le COVID-19, ont aggravé le retard de décaissement de ces financements.

Tableau 5. Notation des décaissement cumulés des financements en retard avant le COVID-19

ESPIG	Fin mars 2020	Fin décembre 2019
Groupe 1 : Resté « rouge »/en retard en termes de décaissement		
Tchad (Part fixe)*	À risque	En retard
Comores	En retard	En retard
Lesotho	En retard	À risque
Yémen	En retard	En retard
Groupe 2 : Devenu « rouge »/en retard en termes de décaissement au cours de l'exercice 2020		
Cambodge (Part fixe, UNESCO)	En retard	À risque
République centrafricaine	En retard	En retard
Libéria	En retard	À risque
Madagascar	En retard	À risque
Népal**	En bonne voie	S/O (pas encore en vigueur)
Sierra Leone	En retard	En retard
Somalie (gouvernement fédéral)	À risque	En retard

**La notation des décaissements cumulés du Tchad s'est légèrement améliorée en mars par rapport à décembre, en raison de l'impact du financement supplémentaire accordé à l'ESPIG à compter du 1er mars 2020 et de la prolongation de la date de clôture de l'ESPIG jusqu'au 31 décembre 2020.
** Le Népal est un pays qui a récemment bénéficié d'un financement (entrée en vigueur le 14 février 2020). Sa notation de décaissement cumulé n'était pas encore disponible en décembre 2019 et était encore en bonne voie en mars 2020.

Hormis l'impact du COVID-19, les agents partenaires ont évoqué les raisons suivantes pour expliquer les difficultés de mise en œuvre et les retards de décaissement : retards dans la passation des marchés (Cap-Vert, Tchad, Lesotho), difficultés liées au recrutement des enseignants (Tchad) et grèves d'enseignants (Guinée-Bissau, Lesotho), retards dans la mise en place de l'unité de mise en œuvre du projet et le recrutement du personnel clé (Guinée-Bissau). En République centrafricaine, la construction de salles de classe a été retardée en raison de retards dans le transport des matériaux et du manque d'entreprises locales de fabrication et de construction fiables. Le manque de capacité des fournisseurs de services locaux a également affecté le programme du Libéria. Des retards ont également été associés à la structure et au fonctionnement des pouvoirs publics dans plusieurs pays partenaires : la réorganisation du ministère de l'Éducation (Madagascar), une forte rotation de la direction du ministère (Lesotho), un personnel ministériel débordé assumant de multiples responsabilités (Sierra Leone) ainsi que des capacités institutionnelles insuffisantes (Libéria, RDC) et des difficultés liées au leadership des pouvoirs publics (Comores). Dans les programmes qui comprennent une part variable et qui

Confidential

nécessitent la vérification des indicateurs de résultats, des retards ont été associés à la mise en place de l'agence de vérification (Madagascar) et au processus de vérification (Népal).

Huit des treize financements en retard soit dans leur mise en œuvre soit dans leur décaissement (62 %) sont des financements octroyés à des PFC [République centrafricaine, Tchad, Comores, République démocratique du Congo, Guinée-Bissau, Libéria, Somalie (gouvernement fédéral), Yémen]. Les retards de mise en œuvre dans certains de ces pays ont également été affectés par des facteurs externes, tels que l'instabilité politique (République démocratique du Congo, Guinée Bissau, Libéria) et le conflit en cours (Yémen). (Voir l'annexe 2B pour plus de détails sur chaque financement).

Diverses mesures d'atténuation ont été prises ou sont en cours de préparation pour résoudre les problèmes de mise en œuvre et les retards de décaissement, notamment le renforcement des équipes de mise en œuvre des projets, la supervision, le suivi et la coordination par le gouvernement et l'agent partenaire (Tchad, Guinée Bissau, République centrafricaine, Libéria, Sierra Leone, Yémen) ; l'adaptation du programme (sa mise en œuvre) en tenant compte du COVID-19 (Cambodge, Libéria, Somalie, République démocratique du Congo, Lesotho), la restructuration du programme (Guinée Bissau, Tchad, République démocratique du Congo, Lesotho, Madagascar, Népal, Yémen) ou la prolongation (République centrafricaine, Sierra Leone).

4.2 IMPACT DU COVID-19 SUR LA MISE EN OEUVRE DES ESPIG

L'épidémie de COVID-19 affecte la mise en œuvre des ESPIG de diverses manières. Les pays partenaires sont contraints de reporter, de modifier ou d'annuler les activités prévues dans le cadre des ESPIG en raison des fermetures d'écoles, des restrictions de voyage, de l'interdiction des grands rassemblements et de la perturbation de la chaîne d'approvisionnement. Cette section examine l'impact du COVID-19 sur la mise en œuvre et le décaissement des ESPIG, les activités qui sont particulièrement touchées et les mesures d'atténuation adoptées par les pays.

4.2.1 L'ampleur de l'impact du COVID-19 sur la mise en œuvre et le décaissement des ESPIG

Le COVID-19 a affecté la mise en œuvre de tous les ESPIG[28] qui étaient en cours en date du 30 juin 2020. La section précédente fait état d'une augmentation du pourcentage de financements en retard qui atteint le niveau le plus élevé de ces trois dernières années. Bien que les retards dans la mise en œuvre des activités puissent être dû à divers facteurs, les rapports sur l'état de la mise en œuvre et d'autres sources d'information des pays indiquent que les pays partenaires rencontrent des difficultés à mettre en œuvre les activités planifiées en raison de la pandémie.

Pour la plupart des financements, les décaissements se sont détériorés après le début de l'épidémie de COVID-19, mais la détérioration a été la plus notable pour les financements qui étaient déjà en retard. Le retard de décaissement s'est aggravé au cours du dernier trimestre de l'exercice 2020 (1er avril au 30 juin 2020) pour l'ensemble des financements, sauf cinq qui sont globalement « en bonne voie »[4]. Comme indiqué, la comparaison du retard moyen de décaissement à la fin mars et à la fin juin 2020 pour les financements en bonne voie, à risque et en retard (tableau 6) montre que le retard de décaissement s'est davantage aggravé pour les financements qui étaient déjà en retard. Cela indique

[28] À proprement parler, le COVID 19 n'a pas (encore) eu d'impact sur deux financements dont la mise en œuvre a commencé juste avant la fin de l'exercice : le financement accéléré du Mozambique qui a démarré le 22 juin 2020 et l'ESPIG et le financement à effet multiplicateur des Maldives qui a démarré le 29 juin 2020.

Confidential

que les événements survenus au cours du quatrième trimestre, y compris le COVID-19, ont aggravé le retard de décaissement pour ces financements.

Tableau 6. Retard moyen de décaissement au 31 mars et 30 juin 2020

État des décaissements	Retard moyen de décaissement fin mars 2020	Retard moyen de décaissement fin juin 2020	Différence entre le retard de décaissement en mars et juin
En bonne voie (N=10)	0,07	0,06	0,01
À risque (N=10)	-0,14	-0,17	0,04
En retard (N=11)	-0,28	-0,34	0,06
Total	**-0,12**	**-0,16**	**0,04**

4.2.2 Mise en œuvre et activités particulièrement impactées par le COVID-19

La fermeture des écoles a des répercussions sur diverses activités qui se déroulent au niveau scolaire. À la fin du mois de juin 2020, sur 39 pays partenaires ayant des ESPIG en cours, 25 avaient procédé à la fermeture de leurs écoles au niveau national, 10 les avaient fermées dans certaines localités et 4 les avaient ouvertes (voir annexe 3A)[29]. En moyenne, à la fin du mois de juin 2020, les écoles de ces 39 pays partenaires avaient été fermées pendant 98 jours. Parmi les activités prévues dans le cadre du projet financé par le GPE qui ont été affectées par la fermeture des écoles, figurent l'expérimentation de manuels scolaires nouvellement élaborés (Bénin), la collecte de données en temps réel au niveau des écoles (Malawi), la supervision des écoles (Somalie), la formation initiale des enseignants (Cambodge) et les évaluations d'impact (RDP lao) et l'évaluation des indicateurs liés aux décaissements (Madagascar). Pour atténuer l'impact de la fermeture des écoles sur l'apprentissage des élèves, les pays conçoivent des modes d'enseignement alternatifs, par exemple, par la télévision, la radio et des documents imprimés (par exemple, au Bangladesh, au Burkina Faso et à Zanzibar). Pour préparer la réouverture des écoles en toute sécurité, l'Ouzbékistan a notamment demandé une réaffectation des fonds pour l'achat de thermomètres sans contact qui seront utilisés dans les écoles maternelles.

La formation des enseignants est l'une des activités les plus citées comme étant impactées par le COVID-19. En raison de la restriction des grands rassemblements et du respect des normes de distanciation sociale, de nombreux pays ont dû reporter les formations des enseignants ou en changer les modalités. Par exemple, au Cambodge, la formation continue des enseignants a été interrompue en raison des restrictions relatives aux rassemblements publics. Afin de poursuivre la formation des enseignants même pendant la pandémie, certains pays, comme la Somalie, Cabo Verde, le Cambodge et la République démocratique du Congo ont introduit l'enseignement à distance pour la formation des enseignants, ou ont combiné la formation en ligne et la formation en présentiel pour un nombre limité de participants.

La construction et la passation des marchés sont également retardées. Par exemple, le Cambodge, la République centrafricaine et le Népal ont fait état de retards dans l'importation de matériaux, destinés à la construction, à l'enseignement et à l'apprentissage, en raison de la perturbation de la chaîne d'approvisionnement. Les restrictions sur les travaux de génie civil ont entraîné le report de constructions au Bangladesh, au Cambodge et en Somalie. D'autre part, Zanzibar a réussi à terminer

[29] Les quatre pays qui ont ouvert leurs écoles sont : le Burundi, RDP lao, le Niger et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Compilation du GPE basée sur les données de suivi mondial des fermetures d'écoles causées par le COVID-19 (base de données) de l'UNESCO, https://fr.unesco.org/covid19/educationresponse.

Confidential

tous les travaux de construction prévus au cours de cet exercice, car il a été autorisé à poursuivre ses activités même pendant la pandémie.

Les interdictions de voyager ont un impact négatif sur les activités qui impliquent des consultants internationaux et celles qui nécessitent des déplacements dans le pays. Au Cambodge, à Djibouti et à Zanzibar, les services de conseil dispensés par des consultants internationaux ont dû être interrompus. Les restrictions des voyages internationaux affectent également les requêtes ESPIG (par exemple, au Burundi) et l'élaboration de plans stratégiques de l'éducation (par exemple, en RDP lao) pour lesquelles des consultants internationaux sont engagés. En République démocratique du Congo, les voyages aériens intérieurs ayant été restreints, l'utilisation de la radio est envisagée pour assurer la formation des enseignants dans les régions éloignées. Les réunions et ateliers techniques se sont poursuivis, par exemple en ayant recours à des systèmes de vidéoconférence sur Internet, comme au Bénin et au Cambodge.

Confidential

5. FINANCEMENT ACCÉLÉRÉ COVID-19

5.1 APERÇU DE LA RIPOSTE À LA PANDÉMIE DE COVID-19 DU GPE[30]

Suite à la déclaration de l'OMS du nouveau coronavirus (COVID-19) comme pandémie mi-mars 2020, le GPE a rapidement pris les devants pour apporter le soutien nécessaire aux pays partenaires[31]. La pandémie de COVID-19 provoque une situation d'urgence dans le secteur de l'éducation d'une ampleur sans précédent. L'impact combiné de la fermeture des écoles et du risque de ralentissement économique va annuler des décennies de progrès en matière d'éducation dans les pays partenaires du GPE et exacerber les inégalités. Le GPE a commencé à apporter un soutien financier aux pays partenaires dès le 25 mars, deux semaines après la déclaration de l'épidémie comme pandémie. Trois types de financement figurent parmi l'aide à la riposte du GPE face au COVID-19 : un financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG), un financement accéléré (FA) COVID-19 et un financement au niveau mondial sur la continuité de l'apprentissage dédié à la coordination, l'apprentissage et le partage des connaissances.

Le financement ESPDG multi-pays est le premier mécanisme de financement du GPE spécifiquement dédié à la riposte au COVID-19. Ce financement de 8,8 millions de dollars est acheminé par l'intermédiaire de l'UNICEF pour aider 87 pays à renforcer la réponse de leur système éducatif à la pandémie, par exemple en aidant les autorités nationales à développer leur planification de la riposte au COVID-19 en matière d'éducation[32].

Le FA COVID-19 vise à mettre en œuvre les interventions prévues dans le plan de riposte national au COVID-19 permettant de poursuivre l'apprentissage et de remettre les systèmes éducatifs sur pied après la fermeture des écoles (voir encadré 1). L'allocation totale pour ce guichet de financement s'élève à 500 millions de dollars, qui se compose de la première tranche de 250 millions de dollars, annoncée le 31 mars 2020 et de la deuxième tranche de 250 millions de dollars supplémentaires, annoncée le 1er juin 2020.

Sur la première tranche de 250 millions de dollars, 25 millions ont été réservés pour un financement au niveau mondial sur la continuité de l'apprentissage afin de soutenir la coordination mondiale et régionale, ainsi que l'apprentissage et le partage des connaissances. Ce financement est géré par un consortium de trois agents partenaires : l'UNESCO, l'UNICEF et la Banque mondiale[33].

5.2 PORTEFEUILLE DU FINANCEMENT ACCÉLÉRÉ COVID-19

À la fin du mois de juillet 2020, 51 financements accélérés COVID-19 ont été approuvés pour un montant de 422 millions de dollars et sont en cours dans 52 pays partenaires[34]. En plus de ces

[30] Les données de cette section datent de fin juillet 2020, car la majorité des financements accélérés COVID-19 ont été approuvés, chiffrés et codés avant la fin juillet, ce qui a permis de mieux comprendre le portefeuille.
[31] Voir le calendrier de la riposte du GPE à la pandémie de COVID-19 : https://www.globalpartnership.org/fr/covid19?location=initial-view
[32] Les détails de ce financement peuvent être consultés dans la proposition de financement de l'UNICEF : https://www.globalpartnership.org/content/unicef-proposal-covid-19-response (en anglais) et dans le résumé des activités financées : https://www.globalpartnership.org/content/summary-activities-funded-covid-19-planning-grants (en anglais)
[33] Pour des informations plus détaillées sur ce financement, voir la proposition conjointe de l'UNESCO, de l'UNICEF et de la Banque mondiale https://www.globalpartnership.org/content/unesco-unicef-world-bank-joint-proposal-consortium-grant-agents (en anglais).
[34] Il existe un écart entre le nombre de financements et le nombre de pays partenaires car la Somalie dispose de deux financements (un pour le gouvernement fédéral et un pour le Puntland) ainsi que la Tanzanie (un continental et un pour Zanzibar), et un financement pour l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) bénéficie à quatre pays (la Dominique, la Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines).

Confidential

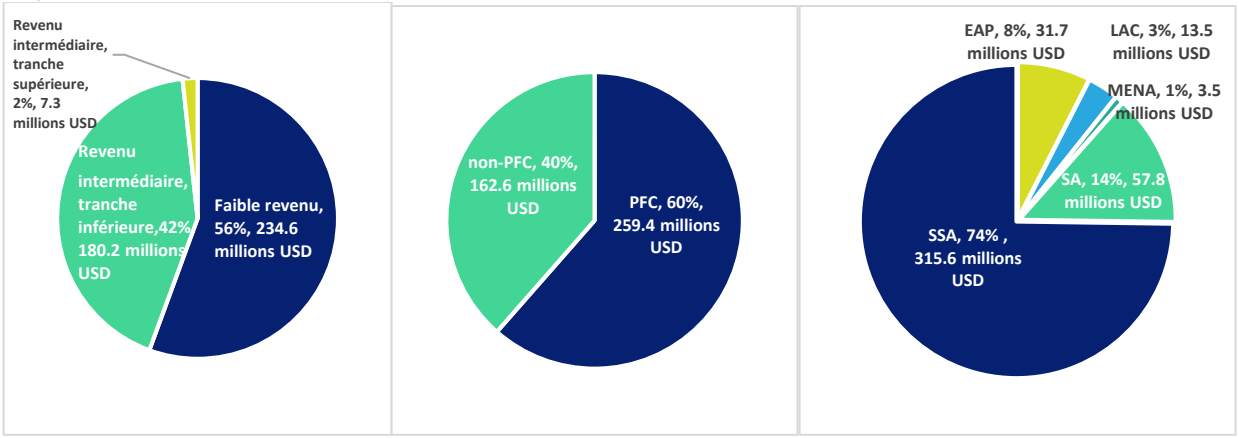
financements, trois requêtes représentant 10 millions de dollars sont en cours d'examen, et 13 pays partenaires ont également exprimé leur intérêt pour solliciter un financement d'ici septembre 2020 pour un total de 41,5 millions de dollars (voir le tableau 7 pour un aperçu ; une liste de tous les financements accélérés COVID-19 est présentée à l'annexe 1B). La réaction rapide et les efforts coordonnés des pays partenaires, des agents partenaires, des agences de coordination et des groupes locaux pour les partenaires de l'éducation (GLPE) dans la présentation de requêtes de qualité en un temps record pendant la pandémie de COVID-19 sont à noter et ont mis en évidence la force de l'approche du partenariat.

Tableau 7. Portefeuille des financements accélérés COVID-19, au 31 juillet 2020

Statut	Nombre de financements	Montant des financements (en millions de dollars)
Manifestation d'intérêt	13	41,5
Requêtes en cours d'examen	3	10
Approuvés et en cours	51	422
Total	**67**	**473,5**

Une grande partie des financements accélérés COVID-19 du GPE est consacrée aux pays dont les systèmes éducatifs risquent d'être gravement touchés par la pandémie. Les allocations sont basées sur la population d'âge scolaire du pays[35] et, comme pour l'ESPIG régulier, le guichet du financement accéléré COVID-19 a donné la priorité aux pays à faible revenu et aux pays à revenu moyen vulnérables. Par conséquent, une grande partie des ressources est destinée aux pays qui étaient déjà aux prises avec une crise de l'apprentissage avant même la pandémie. Sur les 422 millions de dollars qui ont été alloués à ce guichet de financement, 56 % des ressources sont allées aux pays à faible revenu. L'Afrique subsaharienne, la région ayant les taux d'achèvement les plus bas et les taux d'enfants non-scolarisés les plus élevés, a bénéficié de 74 % des fonds. Enfin, 60 % des fonds ont été alloués aux pays touchés par la fragilité et les conflits (PFC).

Graphique 8. Financements accélérés COVID-19 approuvés par catégorie de revenu, par PFC et par région, en juillet 2020



EAP : Asie de l'Est et Pacifique ; ALC : Amérique latine et Caraïbes ; MENA : Moyen-Orient et Afrique du Nord ; SA : Asie du Sud ; ASS : Afrique subsaharienne

[35] Riposte du GPE au COVID-19 BOD/2020/03 DOC 02, tableau 1, https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/BOD-2020-03-DOC%2002%20-%20GPE%20COVID-19%20Response-FR.pdf.

Confidential

L'UNICEF et la Banque mondiale gèrent 86 % du montant total des financements accélérés COVID-19[36]. Comme le montre le tableau 8, l'UNICEF est l'agent partenaire pour le plus grand nombre de financements accélérés COVID-19 (avec 52,9 %, soit 27 financements sur 51), suivi par la Banque mondiale (avec 31,4 %, soit 16 sur 51). Au total, il existe sept agents partenaires différents pour les financements accélérés COVID-19[37].

Tableau 8. Nombre et montant des financements par agent partenaire pour les FA COVID-19 et les ESPIG au 30 juin 2020

Financements accélérés COVID-19				
Agent partenaire	**Nombre de financements**	**Proportion de financement**	**Montant des financements (millions de dollars)**	**Proportion du montant des financements**
UNICEF	27	52,9 %	188,7	44,7 %
Banque mondiale	16	31,4 %	173	41 %
Asdi	1	2 %	15,2	3.6 %
AFD	2	3,9 %	14	3,3 %
UNESCO	1	2 %	11	2,6 %
AFD/UNICEF	1	2 %	11	2,6 %
Save the Children	2	3,9 %	6,2	1,5 %
OECO	1	2 %	3	0,7 %
Total	**51**		**422**	**100 %**

Note : La proportion gérée par chaque agent partenaire dans le montant total du financement pour les ESPIG réguliers se rapporte aux ESPIG en cours à la fin de l'exercice 2020.

5.3 ALLOCATIONS THÉMATIQUES DU FINANCEMENT ACCÉLÉRÉ COVID- 19

Les financements approuvés allouent les ressources à des activités d'atténuation ou de relance conformément aux trois objectifs stratégiques du GPE - apprentissage, équité et systèmes (les « domaines thématiques »). Afin de suivre les montants alloués aux différentes activités programmatiques et à chaque domaine thématique financé, le Secrétariat du GPE a codé et chiffré tous les financements COVID-19 approuvés, en utilisant un livre de codes qui a été élaboré pour ce type de financement (voir annexe 3B). Cette sous-section présente brièvement la répartition thématique des 51 financements accélérés COVID-19 qui ont été approuvés en juillet 2020. Veuillez noter que l'allocation thématique présentée dans les sous-sections ci-dessous est basée sur les documents de programme originaux soumis par les agents partenaires. Ces allocations sont susceptibles d'être révisées en fonction du montant de l'allocation finale par pays qui peut être réduite [38] et de la réaffectation éventuelle des fonds pendant la mise en œuvre[39].

[36] La désignation d'un agent partenaire pour un FA COVID-19 suit une procédure similaire que pour les ESPIG réguliers, où un agent partenaire est choisi par le gouvernement en consultation avec le groupe local des partenaires de l'éducation. Les agents partenaires intéressés qui ont déjà été accrédités et qui ont agi en cette qualité peuvent être sélectionnés par le gouvernement.

[37] L'UNICEF, la Banque mondiale, l'Asdi, l'AFD, l'UNESCO, Save the Children et l'OECO. Un financement (Niger) est géré conjointement par l'AFD et l'UNICEF.

[38] En raison de la forte demande, le guichet de financement initial ne pouvait pas couvrir tous les pays ayant manifesté un intérêt pour le financement. Le Conseil d'administration a donc doublé les ressources disponibles pour les porter à 500 millions de dollars et a réduit l'allocation par pays. En conséquence, certains pays qui avaient sollicité le montant initial le plus élevé, ont été priés de soumettre un programme révisé, qui pourrait ne pas être entièrement pris en compte dans ces données de codage et de calcul des coûts.

[39] Étant donné l'imprévisibilité de l'évolution de la situation du COVID-19, le GPE permet aux pays et aux agents partenaires de reprogrammer le financement, en consultation avec le GLPE, pour un montant ne dépassant pas 25 pour cent de l'allocation.

Confidential

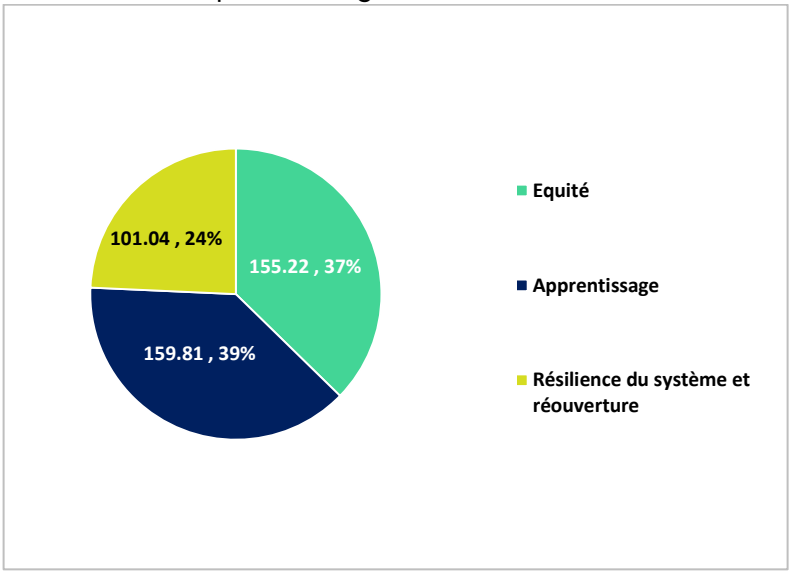
5.3.1 Aperçu des allocations thématiques

Comme mentionnée précédemment, les financements accélérés COVID-19 continuent à soutenir les trois objectifs stratégiques du GPE - apprentissage, équité et systèmes[40]. Sur les 51 financements, 39 % du financement total est principalement alloué à des activités liées à l'apprentissage, 37 % à l'équité et 24 % au renforcement des systèmes. La proportion consacrée à l'équité, à l'apprentissage et aux systèmes est à peu près la même que pour les ESPIG réguliers, mais l'allocation aux systèmes est légèrement inférieure pour les financements COVID-19 car une partie est dédiée aux interventions d'urgence. L'allocation pour le renforcement des systèmes consacrée aux financements COVID-19 contribue à renforcer la résilience du système éducatif en cas de crise similaire à l'avenir[41].

Les pays partenaires ont alloué 39 % de leurs financements accélérés COVID-19 aux efforts d'atténuation, tandis que les 61 % restants ont été alloués aux efforts de relance. L'atténuation fait référence aux activités qui visent à atténuer les effets négatifs du COVID-19 sur les résultats scolaires et sur la continuité de l'apprentissage. La relance, d'autre part, vise à garantir que tous les enfants puissent retourner à l'école en toute sécurité et que les systèmes éducatifs soient restaurés et renforcés pour faire face aux futures situations d'urgence. Les 51 financements soutiennent à la fois l'atténuation et la relance[42].

5.3.2 Montant alloué et proportion des financements soutenant chaque domaine thématique

Graphique 9. Allocation des financements accélérés COVID-19 par domaine thématique (en millions de dollars et en pourcentages)



[40] Le codage pour le FA COVID-19 répartit les activités entre différentes catégories en fonction de la description de celle-ci. Par exemple, « améliorer l'accès à l'apprentissage par le biais de la radio, en mettant l'accent sur les communautés qui n'en ont pas un accès suffisant » serait équitablement divisé entre l'apprentissage et l'équité.

[41] Des exemples d'activités pour chaque domaine thématique, qu'elles soient axées sur l'atténuation ou la relance, comprennent le soutien aux enfants marginalisés qui n'ont pas accès à la technologie (équité) ; la fourniture de programmes d'apprentissage à distance / à domicile / de tutorat (apprentissage) et la fourniture d'installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) pour soutenir la réouverture des écoles (système). Voir l'annexe 3B pour plus d'informations et des exemples de pays

[42] Les activités prises en compte dans les financements accélérés COVID-19 ne reflètent qu'une partie de la riposte sectorielle. Dans certains pays, les activités incluses dans le FA COVID-19 du GPE ont pris en considération ce que d'autres partenaires de développement faisaient également. Par exemple, le programme L'Éducation sans délai a également soutenu 15 des 51 pays qui ont bénéficié des financements COVID-19 du GPE. Le Secrétariat a assuré la complémentarité et a évité les chevauchements de programmes grâce à son processus d'examen de la qualité des financements.

Confidential

Le montant alloué et la part des financements COVID-19 soutenant chaque domaine thématique, ainsi que des exemples d'activités sont indiqués dans le graphique 9 (voir l'annexe 3B pour des exemples d'activités soutenue pour chaque domaine thématique). Vous trouverez ci-dessous des observations concernant la répartition thématique des financements.

5.3.2.1 Soutien à la réouverture des écoles

Parmi tous les financements, la réouverture des établissements d'enseignement est l'activité de relance qui reçoit le plus de fonds. Cinquante et un millions de dollars, soit 20 % de l'ensemble des fonds consacrés à la relance, sont alloués à la réouverture des établissements d'enseignement. Tous les financements dont les activités sont chiffrées dans ce domaine thématique soutiennent des programmes d'hygiène dans les écoles en vue de la réouverture (par exemple, la construction d'installations WASH, la désinfection et l'assainissement des salles de classe). Parmi d'autres activités soutenues dans ce domaine thématique figurent l'élaboration de lignes directrices et de protocoles pour réouvrir les écoles en sécurité et l'extension des espaces d'apprentissage par l'ajout de tentes afin de maintenir la distance sociale dans les salles de classe.

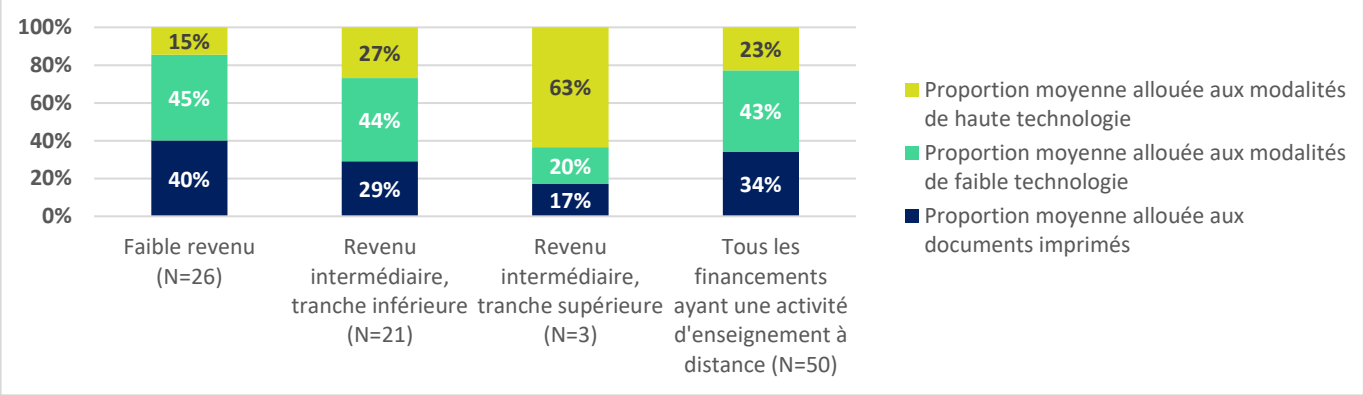
5.3.2.2 Modalités de l'enseignement à distance

Tous les financements soutiennent l'enseignement à distance, sous une forme ou une autre, afin de permettre la poursuite de l'apprentissage pendant la fermeture des écoles, sauf en Afghanistan[43]. Soixante-dix-huit pourcents de l'enveloppe totale allouée à l'enseignement à distance (40,4 millions de dollars sur 52 millions) permet de fournir des documents imprimés ou des modalités de faible technologie (par exemple, la radio ou la télévision), reflétant les problèmes de connectivité dans les pays partenaires du GPE. En fait, la proportion moyenne de la population ayant accès à Internet parmi les pays ayant bénéficié du financement COVID-19 est de 22,6 %[44]. Comme le montre le graphique 10, la proportion allouée aux modalités de moyenne à haute technologie (par exemple, tablettes, Internet mobile, SMS) est plus importante dans les pays où le revenu est plus élevé et disposant d'un meilleur taux de pénétration d'Internet. La diffusion télévisuelle et/ou la plateforme d'apprentissage en ligne sont appuyées dans la plupart des financements destinés aux petits pays insulaires en développement (huit sur dix), où l'enseignement à distance par le biais de ces modalités avait déjà été jugé approprié avant même la pandémie afin d'atteindre une population largement dispersée[45].

[43] En Afghanistan, l'enseignement à distance est soutenu par un financement financé par L'Éducation sans délai. Voir la section 4.5 pour la complémentarité entre le GPE et L'Éducation sans délai.
[44] Selon l'indicateur de développement mondial https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/IT.NET.USER.ZS
[45] UNESCO IIPE (1993), Stratégies éducatives pour les petits États insulaires.

Confidential

Graphique 10. Proportion moyenne allouée aux différentes modalités d'enseignement à distance, par catégorie de revenu



Lors de l'utilisation de modalités de moyenne à haute technologie, diverses mesures sont prises pour s'assurer que l'enseignement à distance atteint toute la population cible. Par exemple, des documents imprimés ou des modalités d'enseignement à distance de faible technologie sont également disponibles pour ceux qui n'ont pas de connexion Internet, ou bien l'apprentissage en ligne est combiné à des interventions visant à accroître l'accessibilité d'Internet, comme la fourniture d'une infrastructure Internet. Sur les 50 financements soutenant l'enseignement à distance, 47 (soit 94 %) combinent au moins deux modalités pour atteindre le plus grand nombre d'enfants possible[46].

5.3.2.3 Priorité donnée aux enfants marginalisés

Parmi tous ces financements, les efforts sont axés sur les enfants marginalisés. L'interruption de l'apprentissage et le choc économique exacerberont les inégalités et exposeront les enfants les plus vulnérables à des risques supplémentaires. Les 51 financements comportent tous des mesures spécifiques visant à soutenir les populations marginalisées dans leurs efforts d'atténuation et 86 % des financements (44 sur 51) visent à soutenir les efforts de relance. Le montant spécifiquement alloué au soutien de ces populations s'élève à 49,2 millions de dollars (22 millions de dollars pour l'atténuation et 27,2 millions de dollars pour la relance). Ces aides visent à remédier aux inégalités spécifiques identifiées dans le pays, par exemple en fonction du sexe, de la situation géographique, du revenu des ménages et de l'appartenance ethnique. En outre, les activités codifiées sous d'autres thèmes (par exemple, la distribution de matériel d'enseignement à distance en version papier) sont également destinées aux enfants des régions pauvres, rurales et éloignées.

La plupart des financements comprennent des activités spécifiques visant à réduire les obstacles liés au genre. Soixante-neuf pourcent des financements (35 sur 51) incluent ce type d'activité dans leurs efforts d'atténuation et 82 % (42 sur 51) dans leurs efforts de relance. Le soutien ciblé à l'égalité des genres s'élève à 12,7 millions de dollars (3,7 millions de dollars pour l'atténuation et 9 millions de dollars pour la relance).

Quatre-vingts pourcent (41 sur 51) des financements soutiennent les enfants handicapés dans leurs efforts d'atténuation. Ces financements adoptent des mesures spécifiques pour garantir la continuité

[46] Les quatre autres financements permettent de dispenser un enseignement à distance uniquement par le biais de documents imprimés (Haïti) ou de modalités de faible technologie (Burkina Faso et Bénin). Dans le cas de l'Afghanistan, aucune disposition sur l'enseignement à distance n'existe par le biais d'un financement du GPE mais ce domaine a été soutenu par L'Éducation sans délai.

Confidential

de l'apprentissage des enfants handicapés pendant la fermeture des écoles, notamment la traduction en braille de matériel d'enseignement à distance et l'ajout de la langue des signes aux programmes éducatifs à la télévision. Certains financements (51 %, 26 sur 51) ciblent également les enfants handicapés dans leurs campagnes de retour à l'école pendant la phase de relance.

Tous les pays partenaires ayant une vaste population de réfugiés et/ou de personnes déplacées la soutiennent soit dans le cadre du FA COVID-19, soit dans le plan d'intervention national, soit dans le cadre du financement de L'Éducation sans délai. Sur 51 pays, 24 %, soit 12 financements, soutiennent les efforts d'atténuation des effets des réfugiés et/ou des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays pour un montant de 3,1 millions de dollars. Par ailleurs, 12 %, soit six financements, les soutiennent dans leurs efforts de relance pour un montant de 2,4 millions de dollars. Les montants alloués visant à appuyer ces populations s'élèvent à 3,1 millions de dollars pour l'atténuation et à 2,4 millions de dollars pour la relance. Bien que cela puisse sembler peu, parmi les 10 pays partenaires du GPE ayant un grand nombre de réfugiés et/ou de personnes déplacées [47], quatre pays [48] ont inclus le soutien à ces populations dans les financements accélérés COVID-19 du GPE. Les six pays restants prévoient de répondre aux besoins de ces populations dans le plan d'intervention national pour le COVID-19 et/ou dans le financement de l'initiative L'Éducation sans délai [49]. Dans certains pays, les partenaires s'appuient sur le guichet « régulier » du financement accéléré du GPE pour répondre aux besoins des populations déplacées (par exemple, au Burkina Faso et au Nigéria).

5.3.2.4 Alimentation scolaire et transfert d'argent

Afin d'inciter les enfants à retourner à l'école lorsqu'elles rouvriront, les financements à travers le monde consacreront 6,7 millions de dollars aux repas scolaires et 2,2 millions de dollars à un soutien financier ciblé et en nature. On estime que 3 millions d'enfants dans les pays partenaires du GPE pourraient ne jamais retourner à l'école après les mesures de confinement prises dues au COVID-19[50]. Les faits montrent que l'un des moyens les plus efficaces d'inciter les enfants à retourner à l'école consiste à offrir des repas scolaires et des transferts d'argent. Vingt-sept pourcent, soit 14 des 51 financements, soutiennent des programmes de nutrition et 10 %, soit 5 financements, soutiennent des incitations ciblées, dont trois qui apportent un soutien financier aux enfants. Les campagnes de rescolarisation (soutenues dans 86 % des financements) et les cours de rattrapage (soutenus dans 78 % des financements) devraient également encourager les enfants à retourner à l'école. Dans de nombreux pays (par exemple, en Éthiopie, au Kenya et au Rwanda), les gouvernements et les partenaires de développement cherchent également à financer des programmes d'alimentation et de nutrition scolaires. Le graphique 10 et l'annexe 3B montrent le montant alloué et la proportion de financements soutenant chaque domaine thématique.

[47] Les 10 premiers pays d'accueil de réfugiés et/ou de personnes déplacées sont Pakistan, de l'Éthiopie, du Bangladesh, du Soudan, de l'Ouganda, du Nigéria, de la Somalie, du Soudan du Sud, de la République démocratique du Congo et de l'Afghanistan. Voir, HCR (2020) *Global Trends Forced Displacement in 2019* (p. 22 pour les réfugiés et p. 30 pour les déplacés internes).

[48] Le Soudan, l'Ouganda, le Nigéria et la Somalie.

[49] Le Pakistan, l'Éthiopie, le Bangladesh et le Soudan du Sud reconnaissent les réfugiés et les personnes déplacées dans le plan d'intervention du gouvernement. Le Bangladesh et la RDC ciblent ces populations dans le cadre du financement de L'Éducation sans délai.

[50] Estimations du Secrétariat basées sur Save the Children (2020), Save Our Education : Protéger le droit de chaque enfant à l'apprentissage dans le cadre de la riposte au COVID-19 et des mesures de relance https://www.savethechildren.net/news/almost-10-million-children-may-never-return-school-following-covid-19-lockdown (en anglais).

Confidential

5.4 DES PROCÉDURES DE FINANCEMENT SIMPLIFIÉES POUR UNE RÉPONSE PLUS RAPIDE

La rapidité avec laquelle les financements sont approuvés et décaissés dans une situation d'urgence, influence directement le résultat de la riposte. Cette partie examine le temps nécessaire au Secrétariat pour approuver les financements et présente les mesures prises visant à accélérer le décaissement, à tirer des enseignements susceptibles d'accélérer les interventions d'urgences futures et éventuellement à rationaliser les processus réguliers d'octroi des financements.

5.4.1 Facteurs influençant la durée entre la présentation de la requête et son approbation

Sur les 51 financements approuvés à la fin du mois de juillet 2020, le délai moyen entre la présentation de la requête et son approbation était de 33,8 jours. Ce délai est beaucoup plus court que celui des ESPIG réguliers, qui prennent environ 3 mois[51] pour approuver le dossier final de requête de financement[52]. Toutefois, le temps nécessaire entre la requête et l'approbation des financements accélérés COVID-19 varie considérablement d'un financement à l'autre - de 7 jours à un maximum de 77 jours[53]. Cette section aide à comprendre les caractéristiques des financements dont l'approbation a été plus longue.

Le délai moyen entre la requête et son approbation est plus long pour les financements qui ont dû soumettre à nouveau leur requête sur la base des commentaires du Secrétariat. Les pays qui ont dû soumettre à nouveau leur requête (soit 28 pays) ont mis en moyenne 36 jours pour être approuvés, tandis que ceux qui ne l'ont pas fait (soit 23 pays) ont mis 31 jours. Un examen attentif des requêtes originales soumises révèle que celles dont l'approbation a pris plus de 40 jours (soit 14 pays) présentaient des problèmes nécessitant un examen minutieux lors du processus d'assurance qualité ainsi que des précisions de la part des agents partenaires. Bien que la plupart des financements, indépendamment du nombre de jours écoulés entre la présentation de la requête et son approbation, aient nécessité des précisions, les financements dont l'approbation a pris plus de 40 jours présentaient souvent un ou plusieurs des problèmes suivants influant sur la décision d'approuver ou non la requête:

- Lien peu clair entre les activités proposées et le COVID-19 (par exemple, achat de véhicules, de manuels scolaires, de pupitres et de bancs d'école) ;
- Ambiguïté sur le fait de savoir si le financement soutient des niveaux au-delà de l'éducation de base et/ou des écoles non publiques ;
- Divergence entre le descriptif du programme et le budget ; et
- Une attention insuffisante ou des critères de ciblage peu clairs pour atteindre les enfants défavorisés.

Le délai moyen entre la requête et son approbation a été plus court pour les pays qui ont présenté leur requête au début du mois de mai. Toutefois, comme le volume des requêtes a augmenté,

[51] Cependant, le pouvoir délégué à la directrice générale d'approuver des financements d'un montant maximum de 10 millions de dollars a permis de réduire le temps nécessaire pour approuver des ESPIG « réguliers » plus petits.
[52] Selon une étude menée par le Secrétariat, l'élaboration d'un ESPIG, depuis la réception de la matrice des prérequis du modèle de financement jusqu'à l'achèvement de l'évaluation finale de la requête de l'ESPIG, prend 10 mois, après quoi trois mois supplémentaires sont nécessaires pour l'examen et l'approbation par le GPC. Ce processus comprend l'élaboration de la portée du programme et de la note conceptuelle, la consultation locale et l'élaboration du projet de programme.
[53] La requête du Mali a pris 77 jours entre sa soumission et son approbation, ceci en raison de multiples problèmes identifiés lors de l'examen initial du Secrétariat qui l'a conduit à solliciter une nouvelle soumission de la requête.

Confidential

l'approbation des requêtes a été plus longue (voir tableau 9). Sur les 51 requêtes approuvées en juillet, 70 % (soit 36 requêtes) ont été reçues au cours des deux premières semaines de mai. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la dotation initiale de 125 millions de dollars disponibles par le biais de ce guichet de financement a été attribuée selon le principe du « premier arrivé, premier servi », résultant à la soumission de plusieurs requêtes à peu près en même temps, afin de pouvoir accéder à la première tranche. Pour répondre à la forte demande des pays partenaires, le Conseil a décidé d'augmenter l'allocation totale de 250 millions de dollars à 500 millions de dollars et de réajuster l'allocation de chaque pays[54].

Tableau 9. Volume des requêtes par quinzaine et nombre moyen de jours entre la présentation et l'approbation

Date/mois (année : 2020)	Nombre de requêtes reçues	Nombre moyen de jours entre la requête et l'approbation
21/4 – 4/5	7	15,1
5/5 – 18/5	36	37,8
19/5 – 1/6	6	34,5
2/6 – 15/6	1	29,0
30/6 – 1/7	1	21,0
Total	**51**	**33,8**

5.4.2 Mécanismes ayant permis une approbation rapide

La délégation de pouvoirs et la rationalisation du processus d'examen des propositions au sein du Secrétariat ont contribué à accélérer considérablement le processus d'approbation. Le Conseil d'administration a délégué à la directrice générale du GPE le pouvoir d'approuver toutes les propositions pour le guichet de financement COVID-19[55]. Cette mesure a non seulement permis d'accélérer le processus d'approbation des requêtes, mais a également permis de réduire la charge de travail des Comités. En outre, l'assurance qualité et l'examen des requêtes au sein du Secrétariat ont été rationalisés en créant une équipe dédiée à la révision des requêtes et composée de membres du personnel ayant différentes spécialisations (par exemple, assurance qualité, suivi et évaluation, genre, etc.), en redéployant le personnel pour permettre un soutien accru[56] et en faisant la différenciation entre les questions qui nécessitaient des précisions avant l'approbation et celles qui pouvaient être traitées en les incluant dans la lettre d'approbation sous forme d'éléments de décision[57].

Les processus au niveau des pays ont également été accélérés. Comme pour les financements accélérés réguliers, le processus de sélection de l'agent partenaire a été simplifié. Le processus standard de sélection des agents partenaires pour les ESPIG réguliers, qui consiste principalement en la transparence, l'approbation du gouvernement et l'endossement du GLPE, a été maintenu. Cependant pour les financements accélérés COVID-19, seuls les agents partenaires intéressés étant déjà autorisés

[54] Financement accéléré COVID-19 du GPE (2020), (BOD/2020/05 DOC 02) https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2020-05-PME-proposition-financement-COVID19-supplementaire_FR.pdf
[55] https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2020-03-GPE-COVID19-response_FR.pdf
[56] Compte tenu de l'importance de répondre à la crise mondiale et à la demande des pays partenaires très rapidement, le soutien d'urgence a souvent signifié de longues heures de travail supplémentaires pour le personnel de l'équipe d'examen qui s'est portée volontaire pendant la période d'urgence de trois mois et de rééquilibrer la charge de travail des collègues et/ou de retarder des tâches moins urgentes. Il est probable qu'il en soit de même pour les pays partenaires, les agents partenaires, les agences de coordination, les GLPE et les autres partenaires - qui ont tous joué un rôle essentiel dans l'élaboration des programmes et l'engagement du dialogue avec le Secrétariat au cours des dernières étapes de l'examen des programmes.
[57] Ce processus a permis de garantir l'approbation des financements à condition que des ajustements soient apportés aux programmes et fassent l'objet d'un rapport au Secrétariat selon les besoins, au lieu de retarder la requête jusqu'à ce que tout ait été corrigé.

Confidential

et ayant la capacité d'agir en cette qualité seront éligibles pour la sélection par le gouvernement[58]. Les processus au niveau national ont également été accélérés pour permettre une soumission rapide des requêtes, tout en maintenant les éléments essentiels d'une prise de décision inclusive au niveau national - coordination des GLPE et/ou des cluster éducation. Une évaluation plus complète de la mesure dans laquelle les différentes parties prenantes ont participé au processus de financement sera entreprise par le biais d'une évaluation de ce guichet de financement (voir section 5.5).

5.4.3 Faciliter la rapidité du décaissement

Au 30 juin 2020, 270 millions de dollars ont déjà été versés par le fonds d'affectation spéciale du GPE aux agents partenaires au profit de 26 financements accélérés COVID-19. La rapidité des décaissements est un autre facteur clé pour une intervention rapide dans les situations d'urgence. Cependant, les modalités varient d'un agent partenaire à l'autre, et certaines exigent une procédure plus formelle qui prend davantage de temps pour démarrer la mise en œuvre d'un financement après son approbation. Le Secrétariat a œuvré en collaboration avec ces agents partenaires afin de résoudre ces questions. Par exemple, rembourser de manière rétroactive les financements gérés par la Banque mondiale est censé contribuer à des décaissements plus rapides. Certains pays partenaires, qui sollicitent un financement accéléré COVID-19 du GPE avec la Banque mondiale comme agent partenaire, ont ainsi demandé un financement rétroactif des activités et des dépenses éligibles. Conformément aux politiques de la Banque mondiale, dans les opérations d'urgence, on autorise le financement rétroactif jusqu'à 40 % du montant du financement pour les paiements effectués par le pays partenaire jusqu'à 12 mois avant la signature de l'accord de financement[59].

La programmation du financement accéléré COVID-19 en tant que financement supplémentaire à l'ESPIG existant devrait également permettre la rapidité du décaissement. En effet, les modalités de mise en œuvre du financement principal peuvent être utilisées pour le financement COVID-19. Cela signifie à la fois une approbation plus rapide du financement puisque l'évaluation des modalités de mise en œuvre est minimale, et un décaissement plus rapide parce que les modalités de mise en œuvre existent déjà. Par exemple, au Sénégal, l'AFD, agent partenaire pour le financement accéléré COVID-19 et l'ESPIG régulier a structuré le financement accéléré COVID-19 comme une composante supplémentaire de l'ESPIG en cours, de sorte que les modalités de mise en œuvre de l'ESPIG en cours peuvent être utilisées pour le FA COVID-19.

5.5 SUIVI ET ÉVALUATION

Par rapport aux ESPIG réguliers, le guichet du FA COVID-19 exige des rapports plus fréquents et davantage standardisés. Cela permet d'être en permanence au courant l'avancement de la mise en œuvre des financements dans une situation qui évolue rapidement et d'évaluer périodiquement si les activités financées par les FA COVID-19 sont exécutées dans les délais, et si elles atteignent les bénéficiaires prévus. Deux différences majeures existent entre les rapports des ESPIG réguliers et ceux des FA COVID-19. Tout d'abord, alors que les ESPIG réguliers sont tenus de rendre compte annuellement de leur état de mise en œuvre, les FA COVID-19 doivent répondre à des enquêtes trimestrielles. Cela permettra de surveiller de près les financements COVID-19 et de corriger le tir si les résultats escomptés

[58] Une dérogation serait demandée afin que les OING accréditées n'aient pas besoin d'une évaluation formelle du financement au niveau du pays si l'allocation est supérieure à 5 millions de dollars. Toutefois, le risque serait toujours pris en compte par le Secrétariat.
[59] Sous réserve des approbations nécessaires.

Confidential

ne sont pas atteints. Ensuite, un ensemble d'indicateurs de base doivent être inclus dans le cadre de résultats du programme soutenu par le financement si le programme a des activités pertinentes liées à ces indicateurs. Les indicateurs de base permettront à l'ensemble du guichet de financement de générer des données comparables entre les financements afin de mieux comprendre ce qui fonctionne dans certains contextes, élément pouvant être utile pour identifier des interventions efficaces dans des contextes d'urgence à l'avenir. Tous les indicateurs de base pertinents seront ventilés par sexe, avec une ventilation supplémentaire par revenu du ménage, niveau d'éducation, groupe d'âge, ethnicité, handicaps et zones géographiques, le cas échéant.

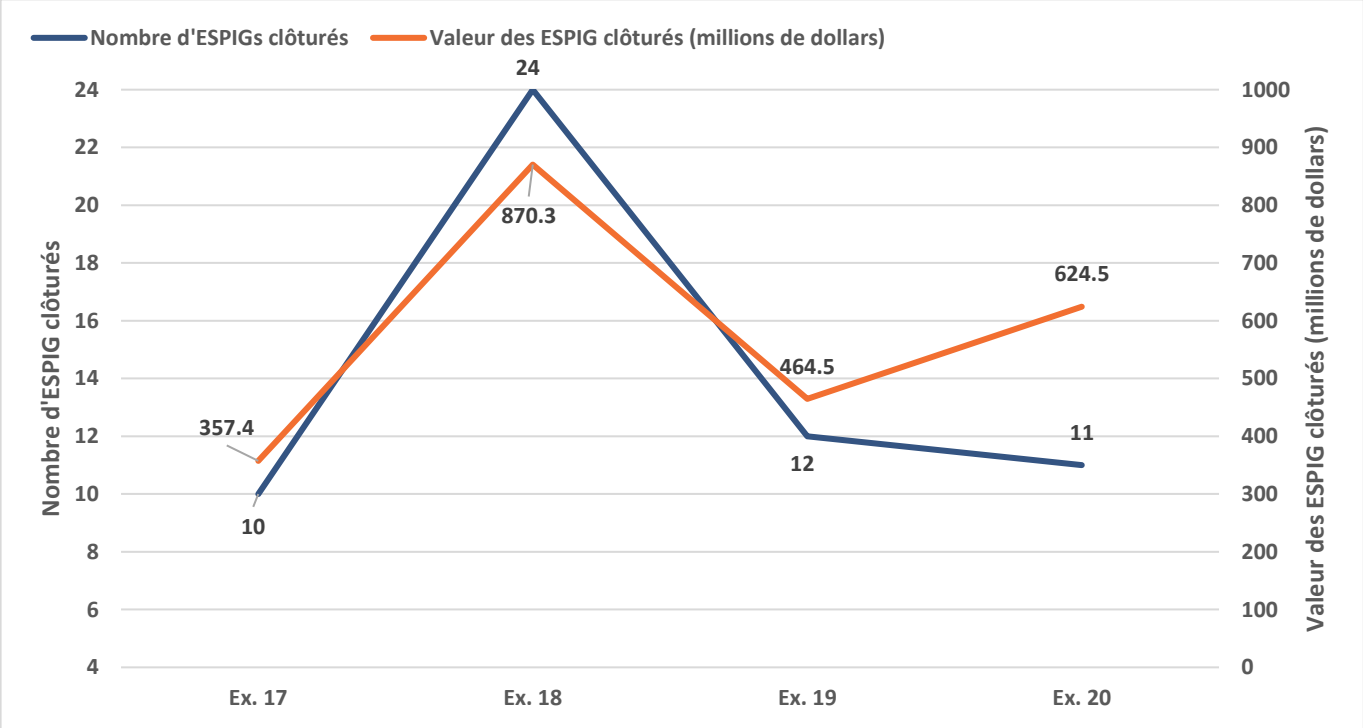
En outre, tous les financements doivent être assortis de plans chiffrés permettant de tirer des enseignements des données probantes qui précisent la manière dont les informations sur la pertinence, l'efficience et l'efficacité des financements seront en permanence collectés, analysés et utilisés. Les agents partenaires rendront compte des résultats de ces plans chiffrés dans les rapports d'achèvement des financements. Ces résultats constitueront un élément clé de la base de données probantes en vue d'une évaluation sommative de ce guichet de financement. Les résultats du suivi seront communiqués au Comité des financements et performances et seront disponibles en ligne aux alentours de décembre 2021. En outre, il y aura une évaluation complète de la riposte du GPE au COVID-19 dans les années à venir.

Confidential

6 FINANCEMENTS CLÔTURÉS

Au cours de l'année fiscale 2020, la mise en œuvre de 11 ESPIG a été achevée (pour un montant de 624,5 millions de dollars), augmentant le montant des ESPIG clôturés de plus d'un tiers (soit 34 %) par rapport à l'exercice 2019, où le montant des ESPIG clôturés était de 464,5 millions de dollars. D'autre part, le nombre d'ESPIG clôturés est passé de 12 à 11. En général, comme le montre le graphique 11, le nombre de financements clôturés a été stable au cours des quatre derniers exercices, se situant entre 10 et 12, sauf pour l'exercice 2018.

Graphique 11. Nombre et montant des ESPIG clôturés par exercice, Exercices 2017-2020



La durée moyenne des ESPIG clôturés (hors FA) est restée relativement stable : 4,2 ans pour l'exercice 2018 ; 4,5 ans pour l'exercice 2019 ; 4,4 ans pour l'exercice 2020.

Les délais de clôture ont légèrement augmenté (1,05 an pour l'exercice 2018, 1,09 an pour l'exercice 2019 et 1,44 an pour l'exercice 2020). Nous mesurons ce phénomène en examinant la différence entre les dates de clôture initiales et les dates de clôture réelles[60]. Lorsque ces retards sont ventilés en fonction du statut des pays touchés par la fragilité et les conflits, aucune relation solide n'est observée pour les trois derniers exercices. Lorsqu'ils sont ventilés par agent partenaire, seule la Banque mondiale compte un portefeuille suffisamment important de financements pour disposer de chiffres statistiquement significatifs pour l'analyse des tendances. Les ESPIG pour lesquels la Banque mondiale agit en qualité d'agent partenaire se clôturent généralement avec un an de retard (0,90 an pour l'exercice 2018 ; 0,86 an pour l'exercice 2019 ; 1,28 an pour l'exercice 2020), ce qui est légèrement inférieur à la moyenne pour chaque exercice[61] (1,05 an pour l'exercice 2018 ; 1,09 an pour l'exercice 2019 ; 1,44 an pour l'exercice 2020).

[60] Les financements accélérés sont exclus de cet exercice en raison de leurs calendriers très différents.
[61] La moyenne est la moyenne des différences (entre les dates de clôture initiales et réelles) pour tous les financements qui ont été clôturés au cours d'un exercice donné.

Confidential

Toutefois, il convient de noter qu'il s'agit du temps de mise en œuvre à partir du démarrage effectif du programme. Si l'on tient compte des délais entre les dates d'approbation et les dates de démarrage effectif des ESPIG qui ont été clôturés au cours des trois derniers exercices, les ESPIG du portefeuille de la Banque mondiale ont généralement mis environ 6 mois (6,4 mois pour l'exercice 2018 ; 5,6 mois pour l'exercice 2019 ; 6,5 mois pour l'exercice 2020) à démarrer, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne (5,5 mois pour l'exercice 2018 ; 4,8 mois pour l'exercice 2019 ; pour l'exercice 2020).

Confidential

7 L'ÉDUCATION À VOIX HAUTE ET LE PARTAGE DE CONNAISSANCES ET D'INNOVATIONS

L'initiative L'Éducation à voix haute et la plateforme de partage de connaissances et d'innovations (KIX) ont été approuvés par le Conseil d'administration du GPE en 2018 dans le cadre du nouveau Cadre de mobilisation et d'allocation de financements. Les mécanismes ont été conçus en consultation avec le Partenariat sous la supervision du Comité des stratégies et de l'impact entre avril 2017 et octobre 2018. Le KIX a été conçu comme un mécanisme de renforcement du modèle opérationnel du GPE. Le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) a été choisi comme agent partenaire et principal partenaire de mise en œuvre du KIX, tandis qu'Oxfam IBIS a été sélectionné pour L'Éducation à voix haute. Le KIX et L'Éducation à voix haute sont tous deux devenus opérationnels après l'approbation de la proposition de programme de leur agent partenaire respectif par le Conseil d'administration du GPE en mars 2019.

7.1 L'ÉDUCATION À VOIX HAUTE

L'Éducation à voix haute est le fonds du GPE destiné à soutenir le rôle de la société civile dans l'élaboration des politiques éducatives afin de mieux répondre aux besoins des communautés, en particulier des populations vulnérables et marginalisées. Il s'agit du plus grand fonds dans le monde soutenant le plaidoyer de la société civile en faveur de l'éducation.

L'allocation totale du GPE pour L'Éducation à voix haute est de 55,5 millions de dollars, dont 10,5 millions ont été transférés par l'administrateur fiduciaire du GPE à l'agent partenaire (Oxfam IBIS) au 30 juin 2020. À cette date, l'agent partenaire a décaissé un total de 3,6 millions de dollars aux bénéficiaires. L'Éducation à voix haute comporte les trois volets de financement suivants :

- **Le volet 1 vise à renforcer l'engagement de la société civile nationale dans la planification, le dialogue sectoriel et le suivi de l'éducation.** Ce volet s'appuie sur le Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE)[62] afin de soutenir les coalitions nationales de l'éducation avec des financements se situant entre 100 000 et 300 000 dollars sur une durée de deux ans. Parmi les organisations éligibles figurent les coalitions nationales de l'éducation (CNE) qui ont auparavant bénéficié de financements du FSCE et qui sont basées dans des pays étant soit des partenaires actuels du GPE, soit en recherche active de partenariat. L'annexe 4 fournit des informations sur les financements qui ont été approuvés au cours de l'exercice 2020 pour les coalitions de l'éducation dans le cadre du premier volet opérationnel.
- **Le volet 2 vise à renforcer le rôle de la société civile dans la promotion de la transparence et de la responsabilité de la politique nationale du secteur de l'éducation et de sa mise en œuvre.** Ce volet aide les organisations nationales des pays partenaires éligibles au GPE à entreprendre des initiatives de responsabilité sociale grâce à des financements allant de 450 000 à 1,2 million de dollars pour une durée de 2 à 3 ans.
- **Le volet 3 vise à créer un environnement mondial et transnational plus favorable aux efforts de plaidoyer et de transparence de la société civile dans les pays.** Ce volet soutient les alliances mondiales, régionales ou multinationales de la société civile, qui comprennent au moins un acteur national de la société civile dans les pays partenaires éligibles au financement

[62] Consulter les détails sur le site du GPE, https://www.globalpartnership.org/fr/funding/civil-society-education-fund.

Confidential

du GPE, grâce à des financements entre 450 000 et 1,2 million de dollars pour une durée de 2 à 3 ans.

Faits marquants de la mise en œuvre

Le premier appel à propositions pour les coalitions nationales de l'éducation (volet opérationnel 1) a eu lieu entre août et octobre 2019, avec 54 soumissions. Sur les 54 propositions reçues, 27 ont été approuvées par des comités de sélection régionaux indépendants pour une mise en œuvre immédiate ; tandis que les 27 autres propositions font l'objet d'un examen approfondi et sont en cours d'amélioration afin de répondre aux normes de qualité requises pour tous les plans de mise en œuvre des propositions.

Dans les propositions approuvées[63], les bénéficiaires ont identifié une série de domaines prioritaires sur la base de leur analyse du contexte national. Les thèmes récurrents en matière de plaidoyer et de responsabilité sociale concernent les dépenses publiques sensibles à la dimension d'inclusion et de genre basées sur des plans sectoriels de l'éducation solides, et la promotion des besoins éducatifs des groupes les plus marginalisés (par exemple, les enfants handicapés, les enfants réfugiés, les enfants démunis des zones rurales, les groupes ethniques, les jeunes, les victimes de brimades et de violences sexistes), y compris le déploiement équilibré d'enseignants correctement formés et l'investissement approprié dans du matériel d'apprentissage pertinent. Les stratégies opérationnelles communes proposées comprennent : la consultation et la recherche pour un plaidoyer fondé sur des données probantes, le suivi par les citoyens de la mise en œuvre du plan et du budget du secteur de l'éducation, et l'identification et la promotion de bonnes pratiques et politiques en matière d'éducation. Un total de 13,5 millions de dollars a été alloué pour soutenir ces propositions.

Le premier appel à propositions pour le plaidoyer transnational (volet opérationnel 3) a reçu 109 demandes entre décembre et janvier 2019, dont 10 ont été présélectionnées[64]. Les candidatures présélectionnées sont axées sur des domaines thématiques tels que l'éducation inclusive, l'égalité en matière d'éducation, le développement de la petite enfance, les droits à l'éducation des migrants et des réfugiés, la lutte contre le mariage des enfants et la violence sexiste, et le financement de l'éducation. Un total de 10 millions de dollars est prévu pour les financements en faveur des activités de plaidoyer transnationales.

Le premier appel à propositions pour les initiatives nationales de responsabilité sociale (volet opérationnel 2) a été lancé en avril et clôturé en juillet 2020. Cet appel a suscité 338 candidatures éligibles provenant de 50 pays, et une décision sur les bénéficiaires sélectionnés sera prise en septembre 2020. Un total de 11 millions de dollars est prévu pour les financements nationaux en matière de responsabilité sociale.

L'Éducation à voix haute investira dans l'apprentissage et le renforcement des capacités de ses bénéficiaires, et 6,9 millions de dollars sont prévus à cet effet.

[63] Consulter le site web du GPE : https://www.globalpartnership.org/fr/news/leducation-voix-haute-alloue-135-millions-de-dollars-54-coalitions-en-vue-renforcer-le

[64] Consulter le site web du GPE : https://www.globalpartnership.org/fr/news/10-alliances-de-la-societe-civile-preselectionnees-pour-des-financements-de-projets-de

Confidential

Adaptation et riposte au COVID-19

En mars 2020, l'émergence de la pandémie du COVID-19 a entraîné un confinement généralisé, la fermeture des écoles, l'interdiction de voyager et un impact économique négatif. Oxfam IBIS a entrepris un plan d'urgence pour faire face aux impacts potentiels de ces conditions difficiles pour la mise en œuvre de L'Éducation à voix haute tout au long de l'année 2020. Bien qu'à l'heure actuelle, aucun changement important n'ait été nécessaire dans la programmation, le budget ou le calendrier initial de L'Éducation à voix haute, les considérations suivantes ont été prises en compte dans le cadre des efforts en cours pour faire face aux risques de la pandémie :

- **Une réévaluation du contexte stratégique du travail de plaidoyer et de responsabilisation**, alors que les systèmes et les politiques d'éducation sont affectés par les mesures d'urgence, la diminution des ressources financières et l'érosion des acquis antérieurs.
- **La rationalisation du processus d'approbation et de mise en œuvre des financements.** En particulier, les directives relatives aux financements ont inclus une référence explicite au rôle de L'Éducation à voix haute dans l'amélioration de la responsabilité des réponses éducatives face au COVID-19, un examen virtuel et l'approbation des requêtes de financements. Les bénéficiaires de financements ont été invités à mettre à jour leurs propositions et plans d'apprentissage initiaux afin de tenir compte du nouvel environnement opérationnel d'urgence, qui nécessite d'apporter des changements au budget, au calendrier et à la stratégie. Certaines coalitions nationales de l'éducation seront engagées pour assurer le suivi de l'action gouvernementale pendant la fermeture des écoles en vue de garantir la continuité de l'apprentissage et de suivre l'impact sur les communautés locales. Les accords de projet existants prévoient la possibilité de réaligner les calendriers et les priorités stratégiques afin de rester pertinents pour les bénéficiaires et les autres parties prenantes impliqués dans les activités soutenues dans le cadre de L'Éducation à voix haute.

7.2 PARTAGE DE CONNAISSANCES ET D'INNOVATIONS DU GPE

L'objectif du KIX est de contribuer à améliorer le dialogue sur les politiques sectorielles et les pratiques afin de renforcer les systèmes éducatifs nationaux dans les pays partenaires du GPE. Il est conçu pour soutenir la production et la diffusion de connaissances nationales et régionales et renforcer la capacité des gouvernements et des parties prenantes à intégrer de manière plus régulière les nouvelles connaissances et les innovations dans les politiques et les pratiques à des échelles appropriées.

Le KIX est composé de : 1) **un mécanisme de financement** qui octroie des financements aux niveaux mondial et régional pour la production de connaissances et d'innovations ; et 2) **des pôles régionaux du KIX** qui rassemblent des représentants des systèmes éducatifs nationaux dans quatre pôles régionaux afin de cerner les priorités partagées en matière de politique éducative et d'échanger les informations et les bonnes pratiques en réponse. Ces deux composantes du KIX sont soutenues par une plateforme en ligne.

Le GPE a alloué 72 millions de dollars au KIX, dont près de 13,3 millions ont été versés à l'agent partenaire au 30 juin 2020[65]. Le tableau 10 indique les fonds utilisés par l'agent partenaire à cette date.

[65] Six millions de dollars canadiens supplémentaires provenant de l'agent partenaire, le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), ont également soutenu le budget du KIX.

Confidential

Tableau 10. Utilisation du Fonds KIX, au 30 juin 2020

Éléments du projet	Dépenses en dollars
COÛTS DIRECTS DU PROJET	
Financements pour la recherche et l'échange de connaissances	**10 531 292**
Financements au niveau mondial	7 232 518
Recherche-action sur la mise à l'échelle de l'innovation	422 253
Pôles régionaux	2 876 521
Activités de soutien à la mise en œuvre du programme	**135 210**
Activités du programme	69 154
Fonds pour les opportunités et la gestion adaptative	1230
Plateforme d'échange pour l'apprentissage	64 826
Gestion et administration du programme	**1 384 073**
COÛTS ADMINISTRATIFS	
Recouvrement des coûts administratifs	**843 540**
DÉPENSES TOTALES	**12 894 115**

Points forts de la mise en œuvre

La première année de mise en œuvre du KIX, d'avril 2019 à mars 2020, s'est concentrée sur l'établissement de bases solides, suivi d'une série d'activités après la fin de l'exercice financier[66]. Parmi les principales réalisations figurent :

1. **Mécanisme de financement :** En juillet 2019, le KIX a lancé un appel à propositions de projets multinationaux et multirégionaux sur le thème « Renforcer les systèmes d'éducation par des innovations éprouvées dans les régions en développement ». En octobre, 192 propositions ont été reçues de 278 organisations différentes, provenant de 65 pays partenaires du GPE. Un groupe d'experts indépendants provenant d'institutions du monde entier a évalué et classé les propositions présélectionnées. Avec un financement supplémentaire de 12 millions de dollars accordé par le Conseil d'administration du GPE, le CRDI et le GPE ont sélectionné conjointement la cohorte gagnante de 12 projets représentant un investissement total de 23,3 millions USD.[67]

 Le portefeuille des financements au niveau mondial du KIX couvre 42 pays partenaires du GPE et priorise cinq domaines thématiques : enseignement et apprentissage, protection et éducation de la petite enfance, équité et inclusion, systèmes de données et systèmes d'évaluation des acquis scolaires. Le consortium de 35 partenaires de mise en œuvre comprend des organisations multilatérales, des organisations de la société civile, des universités et des groupes de réflexion. Les projets travailleront avec les gouvernements et les parties prenantes des pays pour adapter et mettre à l'échelle des innovations telles que l'utilisation de la technologie pour le développement professionnel des enseignants, l'intégration de l'éducation de la petite enfance dans la planification sectorielle et le renforcement des systèmes d'information pour la gestion de l'éducation, comme l'illustre l'annexe 5.

[66] Voir le « Rapport annuel 2019-2020 du mécanisme de partage de connaissances et d'innovation », disponible sur le site web du GPE : https://www.globalpartnership.org/fr/content/rapport-annuel-2019-2020-du-mecanisme-de-partage-de-connaissances-et-dinnovations-du-pme

[67] Voir « KIX Global Grants Portfolio Summary », disponible sur le site web de GPE : https://www.globalpartnership.org/content/kix-global-grants-portfolio-summary (en anglais)

Confidential

2. **Les pôles régionaux du KIX :** Les pôles régionaux sont l'élément fondamental du KIX : ils sont le principal mécanisme de partage des connaissances [68]. Chacun des quatre pôles fonctionne comme un forum régional qui facilite l'échange de connaissances, l'apprentissage et la collaboration entre les principaux acteurs de l'éducation nationale dans les pays membres du GPE. Les pôles identifient les priorités politiques et mobilisent des données probantes pour éclairer les débats politiques nationaux, les processus de planification sectorielle et les cycles de mise en œuvre. Dans le cadre d'un processus de sélection concurrentiel et ouvert en 2019, des partenaires d'apprentissage régionaux[69] ont été sélectionnés pour gérer quatre pôles (voir tableau 11).

Tableau 11. Pôles régionaux du KIX

Pôle du KIX	Partenaire d'apprentissage régional	Pays participants	Nouvelles priorités[70]
Afrique 19 (pays anglophones africains partenaires du GPE)	UNESCO – Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique, UNICEF - Afrique orientale et australe et Union africaine	Erythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Mozambique, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Somalie (Somaliland et Puntland), Soudan du Sud, Tanzanie (continentale et Zanzibar), Zambie, Zimbabwe	Améliorer l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage, les systèmes d'évaluation des acquis scolaires, l'équité et l'inclusion, renforcer la gouvernance et la gestion, et étendre la couverture de l'enseignement préscolaire
Afrique 21 (pays francophones africains partenaires du GPE)	Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF), Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN), L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)	Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée-Bissau, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Sénégal, Tchad, Togo	Formation initiale et continue des enseignants, équité et inclusion, égalité des sexes, qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans des environnements bilingues et multilingues
Europe, Asie, Pacifique (EAP)	Le Réseau sur les politiques et la coopération internationales en éducation et en formation (NORRAG)	Afghanistan, Albanie, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Géorgie, RDP lao, Maldives, Moldavie, Mongolie, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République kirghize, Soudan, Tadjikistan, Timor Leste, Vietnam, Yémen	Mise en œuvre systématique de nouveaux programmes pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage, en utilisant des données pour la planification, ne laissant personne derrière, en particulier dans le contexte du COVID-19
Amérique latine et Caraïbes (ALC)	SUMMA (Laboratoire de recherche et d'innovation en éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes), Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO)	Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Équité dans l'éducation dans les communautés rurales, renforcement des capacités dans le secteur de l'éducation pour une mise en œuvre réussie des processus de réforme des politiques nationales, égalité des genres, équité et inclusion

3. **Recherche sur la mise à l'échelle :** Dans le cadre d'un processus ouvert et compétitif, la Brookings Institution a été sélectionnée comme partenaire pour renforcer les connaissances et les capacités

[68] Pour plus d'informations sur les centres KIX, voir : https://www.gpekix.org/fr/poles-regionaux
[69] Pour plus d'informations sur les partenaires sélectionnés pour gérer les pôles du KIX, voir : https://www.gpekix.org/fr/poles-regionaux.
[70] Il s'agit de nouvelles priorités qui ont informé les appels à propositions régionaux, et les pôles s'engageront dans un certain nombre d'activités d'apprentissage et d'échange de connaissances dans ces domaines et au-delà.

Confidential

en matière de mise à l'échelle de l'impact des innovations éducatives dans les pays partenaires du GPE. Avec un budget de 2 millions de dollars, la Brookings Institution va concevoir et diriger une recherche-action dans le cadre de projets financés par le KIX et axés sur la mise à l'échelle, ainsi que mener des recherches complémentaires sur la science de la mise à l'échelle de l'éducation[71].

4. **Plateforme en ligne :** La première phase de la plateforme en ligne du KIX est un site web destiné au public qui devait être lancé en juillet 2020, la plateforme complète devant être opérationnelle en octobre[72].
5. **Observatoire du COVID-19 :** En réponse à la crise du COVID-19, un observatoire basé en Afrique et axé sur le genre, l'équité et l'inclusion a été mis en place. Il vise à collecter et à mobiliser des éléments concrets sur (1) les questions relatives au système éducatif pour soutenir les approches permettant la continuité de l'apprentissage, et (2) les conséquences désastreuses de la fermeture des écoles au-delà de l'apprentissage en Afrique. Avec un budget de 350 000 dollars, l'observatoire sera mis en œuvre par l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), le Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (CIEFFA) et l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Adaptation et réponse au COVID-19

- Le KIX s'est adapté et a réagi alors que la pandémie du COVID-19 continue de se propager. Outre la création de l'observatoire du COVID-19, il a soutenu le partage virtuel des connaissances, bâti son architecture en étoile pour soutenir la réponse mondiale en matière d'éducation, et est un partenaire du financement mondial COVID-19 du GPE pour la continuité de l'apprentissage[73].
- Les pôles régionaux du KIX et les bénéficiaires du financement au niveau mondial du KIX ont ajusté leurs plans de travail, en particulier pour les activités qui comprennent la collecte de données et l'engagement des pays sur le terrain. Pour l'instant, aucun objectif ou aucune activité principale de recherche n'a dû être modifié.

[71] https://www.gpekix.org/fr/project/renforcer-les-connaissances-et-les-capacites-relatives-la-mise-lechelle-de-limpact-des
[72] https://www.gpekix.org/fr
[73] Voir « Proposition conjointe de l'UNESCO, de l'UNICEF et de la Banque mondiale pour un consortium d'agents partenaires », https://www.globalpartnership.org/content/unesco-unicef-world-bank-joint-proposal-consortium-grant-agents

Confidential

8. ANALYSE DES COÛTS ADMINISTRATIFS

Le Secrétariat contrôle, de façon régulière, les coûts liés aux commissions des agents partenaires et aux allocations de supervision, ainsi que les frais directs de gestion et d'administration afférant aux financements du GPE. Se reporter au tableau 12 pour une description des types de coûts.

Tableau 12. Description des types de coûts administratifs liés aux financements

Type de coût	Description et objectif
Commissions de l'agent partenaire	• Les commissions de l'agent partenaire sont généralement utilisées pour soutenir les frais généraux du siège de l'agent partenaire engagés dans la gestion et l'administration des fonds de financement. Dans les requêtes de financement, ces commissions sont distinctes du financement alloué au pays. • Les commissions requises par l'agent partenaire pour gérer les fonds sont déterminés par les règlements internes de ce dernier. • Les commissions sont généralement exprimées en pourcentage du montant du financement alloué au pays. Jusqu'à présent, elles étaient de l'ordre de 0 à 8 %. En ce qui concerne les OING désormais admissibles, les commissions ont été plafonnées à 7 % du montant du financement (dont les sommes allouées à des bénéficiaires de second rang au titre de commissions de gestion). Depuis le 1er janvier 2018, les frais d'agence de l'UNICEF ont été réduits de 8 à 7 %.
Allocation de supervision	• L'agent partenaire utilise ces fonds pour remplir ses rôles et ses responsabilités en matière de supervision d'une allocation approuvée et le montant demandé est inclus dans chaque requête, et est généralement détaillé dans le budget du programme. • Pour toutes les requêtes ESPIG présentées avant le second cycle de 2016, les agents partenaires remplissant le rôle autrefois désigné sous le nom d' « entité de supervision » étaient admissibles à un financement couvrant leurs frais de supervision en complément de l'allocation pays pour la période du financement, et pouvaient prétendre à une année supplémentaire afin de couvrir les six mois préalables au démarrage de la mise en œuvre du financement et les six mois qui suivent la fin de celle-ci. Les agents partenaires peuvent solliciter des frais de supervision supplémentaires pour ces financements pendant leur mise en œuvre, le cas échéant[74]. • Prenant effet au second cycle des requêtes de 2016, les frais de supervision des agents partenaires, tout comme les coûts de gestion directs et d'administration du programme, sont financés dans le cadre de l'allocation globale du pays et doivent être indiqués dans la proposition de budget[75].
Frais directs de gestion et d'administration	• Il s'agit des coûts administratifs directs liés à la mise en œuvre des activités programmées financées par le financement (par exemple, le salaire du gestionnaire de programme) et dont le coût est évalué dans le cadre du budget du programme (c'est-à-dire prélevé sur l'allocation du pays), qui ne sont pas couverts par les coûts indirects ou les commissions de l'agent partenaire. • Bien qu'il n'y ait aucune limite formelle au pourcentage ou à la valeur du financement auquel ils se rapportent, les coûts doivent rester raisonnables.

Au cours de cet exercice, le montant total des ESPIG approuvés (y compris les FA COVID-19) s'est élevé à 967,8 millions de dollars, dont 71,3 millions[76] sont allés à l'allocation de supervision et aux coûts directs de gestion et d'administration. En outre, 35,4 millions de dollars ont été approuvés au titre des commissions des agents partenaires.

[74] Durant la période de l'exercice 2020, trois financements en cours ont sollicité des allocations de supervision supplémentaires pour un montant de 500 800 dollars. Il s'agit du Malawi (150 000 dollars), du Nigéria (200 800 dollars) et de l'Ouganda (150 000 dollars).

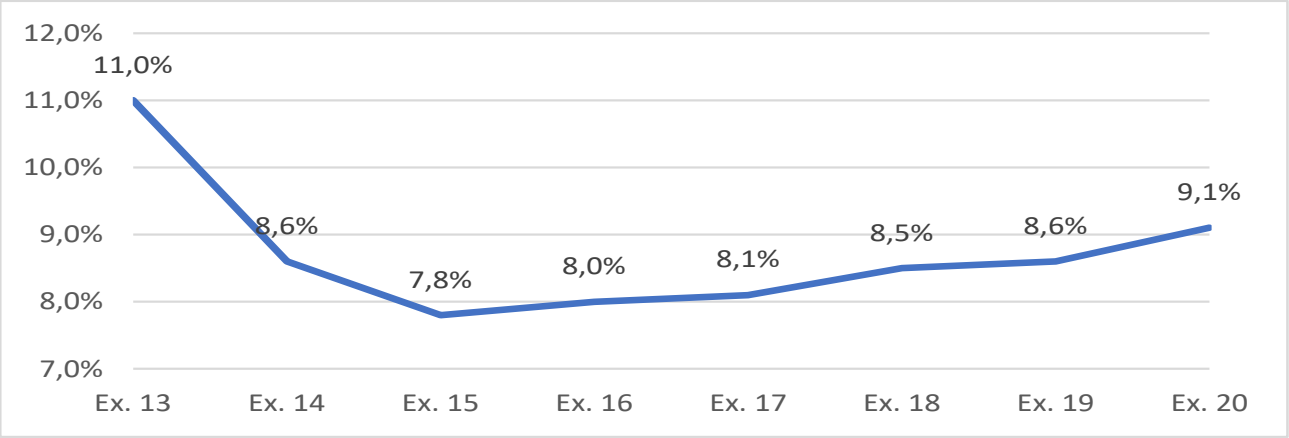
[75] Pour plus d' informations, consulter : https://www.globalpartnership.org/fr/content/proposition-pour-une-plateforme-operationnelle-plus-efficace-octobre-2015

[76] Ce montant comprend les frais d'administration pour les FA COVID-19 qui sont sujets à une révision à la baisse après le traitement des demandes d'information supplémentaires en cours et le processus de vérification.

Confidential

Entre décembre 2011 et le 30 juin 2020[77], le montant total des ESPIG approuvés s'est élevé à 4,48 milliards de dollars. Sur ce montant, 4,34 milliards de dollars[78] ont été consacrés à la mise en œuvre du programme (y compris les allocations de supervision des agents partenaires), et 145 millions de dollars ont été consacrés aux commissions des agents partenaires et aux allocations de supervision supplémentaires[79]. Si l'on ajoute les autres coûts administratifs (coûts directs de gestion et de supervision du programme) aux commissions de l'agent partenaire et aux allocations de supervision supplémentaires, la totalité des coûts s'élève à 397,5 millions de dollars, soit 8,9 % du total des allocations de financements approuvées pour la période allant de décembre 2011 au 30 juin 2020. Cela représente une augmentation de 0,3 % par rapport aux 8,6 % de l'exercice 2019 (voir graphique 12). Cette augmentation est en partie due au grand nombre de petits financements accélérés COVID-19 approuvés au cours de l'exercice 2020, et sera légèrement revue à la baisse en raison des réductions demandées par les agents partenaires dans le cadre des demandes d'informations supplémentaires et du processus de vérification en cours. Si l'on exclut les AF COVID-19, les coûts administratifs s'élèvent à 8,9 %.

Graphique 12. Évolution de la valeur totale des coûts (en pourcentage) des agents partenaires pour la période allant de l'exercice 2013 à l'exercice 2020



Généralement, les financements mis en œuvre dans les pays fragiles et ceux de faible montant génèrent des coûts administratifs, de supervision et de gestion directe plus élevés lorsqu'ils sont exprimés en pourcentage de l'allocation totale, tandis que les financements plus importants et les mécanismes de financement conjoints entraînent généralement des coûts réduits (voir tableaux 13 et 14). Les coûts ont tendance à être plus élevés lorsque les agences de l'ONU et les organisations à but non lucratif internationales agissent en tant qu'agent partenaire, étant donné que leurs commissions sont de l'ordre de 7 % de la valeur du financement[80].

[77] Cette analyse a commencé lors du premier examen de portefeuille réalisé en 2013 et, par souci de cohérence, décembre 2011 reste la date de démarrage.
[78] À l'exclusion du financement accéléré COVID-19.
[79] Ce chiffre comprend les coûts d'allocation de supervision qui ont été payés en plus du montant du financement et ne comprend pas les coûts d'allocation de supervision à partir du deuxième cycle de 2016 qui sont inclus dans le montant du financement.
[80] Par le passé, elles pouvaient atteindre 8 %. Depuis le 1er janvier 2018, les frais d'agence de tous les agents partenaires sont de l'ordre de 7 %.

Confidential

Tableau 13. Frais de l'agent partenaire/de supervision, frais directs de gestion et coûts administratifs, par statut du pays (PFC ou non-PFC)

Statut du pays	Montant total des allocations approuvées (Déc. 2011-juin 2020)	Frais de l'agent partenaire/de supervision et frais directs de gestion et de supervision (en %)[1]
PFC	2,410 milliards	10,2 %
Non-PFC	1,555 milliard	6,8 %
Total	**3,965 milliards**	**8,9 %**

Tableau 14. Frais de l'agent partenaire/de supervision, frais directs de gestion et coûts administratifs, par volume de financement

Volume du financement	Montant total des allocations approuvées (Déc. 2011-juin 2019)	Frais de l'agent partenaire/de supervision et frais directs de gestion et de supervision (en %)
Moins de 10 millions USD	215,9 millions	17,7 %
Supérieur ou égal à 10 millions USD	3,749 milliards	8,3 %
Total	**3,965 milliards**	**8,9 %**

Confidential

BUREAUX

Washington
1850 K Street NW
Suite 625
Washington, DC 20006
USA

Paris
66 Avenue d'Iena
75116 Paris
France

Bruxelles
Avenue Marnix 17, 2éme étage
B-1000, Bruxelles
Belgique

ADRESSE POSTALE

Partenariat mondial pour l'éducation
MSN IS 6-600
1818 H Street NW
Washington, DC 20433
États-Unis

GPE Transformer l'éducation

www.globalpartnership.org

/globalpartnership
/gpforeducation

ANNEXE
RAPPORT DE SITUATION SUR LES FINANCEMENTS
2020



GPE Transformer l'éducation

TABLE DES MATIERES

Annexe 1A : Financement de la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation	2
Annexe 1B : Financements accélérés covid-19	7
Annexe 2A : Méthodologie pour l'analyse de la performance des financements	10
Annexe 2B : Décaissement des financements et statut de mise en œuvre	12
Annexe 3A : Point sur la fermeture des écoles dans 39 pays pour lesquels il existe un ESPIG en cours d'exécution	20
Annexe 3B : Exemples d'activités soutenues par les financements octroyés au titre du COVID-19	22
Annexe 4 : Financements Éducation à voix haute approuvés durant l'exercice 2020	26
Annexe 5 : Liste des bénéficiaires des financements mondiaux du KIX	29
Annexe 6 : Comptes rendus sur les recommandations et les préoccupations du GPC	31

ANNEXE 1A : FINANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME SECTORIEL DE L'EDUCATION – ESPIG

Ce tableau présente les données pour tous les ESPIG (en cours, clôturés et en attente) au 30 juin 2020.

Pays	Type de financement	Montant du financement (USD)	Agent partenaire	Date d'approbation	Date de démarrage	Date de clôture	Modalité de financement	PFC[1]	Groupe de revenu[2]	Région
En cours										
Afghanistan	ESPIG	100 000 000	Banque mondiale	19/11/2018	02/04/2019	N/D	Fonds commun de projet	Oui	PFR	Asie du Sud
Bangladesh	Financement accéléré	8 332 407	UNICEF	17/09/2018	01/10/2018	N/D	Projet autonome	Non	PRITI	Asie du Sud
Bénin	ESPIG	19 400 000	Banque mondiale	21/03/2019	09/01/2020	N/D	Fonds commun sectoriel	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Bhoutan	ESPIG	1 800 000	Save The Children, États-Unis	28/06/2018	01/10/2018	N/D	Projet autonome	Non	PRITI	Asie du Sud
Bhoutan	Financement supplémentaire	700 000	Save The Children, États-Unis	06/11/2019	06/11/2019	N/D	Projet autonome	Non	PRITI	Asie du Sud
Burkina Faso	ESPIG	33 800 000	AFD	06/12/2017	15/03/2018	N/D	Fonds commun sectoriel	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Burkina Faso	Financement supplémentaire	21 200 000	AFD	08/08/2019	15/12/2019	N/D	Fonds commun sectoriel	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Burundi	ESPIG	25 600 000	AFD	21/03/2019	15/07/2019	N/D	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Cabo Verde	ESPIG	1 400 000	UNICEF	22/05/2018	01/09/2018	N/D	Projet autonome	Non	PRITI	Afrique subsaharienne
Cabo Verde	Financement supplémentaire	1 100 000	UNICEF	09/08/2019	14/01/2020	N/D	Projet autonome	Non	PRITI	Afrique subsaharienne
Cambodge	ESPIG	20 600 000	UNESCO, UNICEF	22/02/2018	01/06/2018	N/D	Projet autonome	Non	PRITI	Asie de l'Est et Pacifique
Cameroun	Financement accéléré	7 760 000	UNICEF	11/04/2019	01/05/2019	N/D	Projet autonome	Oui	PRITI	Afrique subsaharienne
Comores	ESPIG	2 300 000	UNICEF	22/05/2018	01/08/2018	N/D	Projet autonome	Oui	PRITI	Afrique subsaharienne
Congo, République démocratique du	ESPIG	100 000 000	Banque mondiale	16/06/2016	09/08/2017	N/D	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Côte d'Ivoire	ESPIG	24 100 000	Banque mondiale	22/02/2018	31/07/2018	N/D	Projet autonome	Non	PRITI	Afrique subsaharienne
Djibouti	ESPIG et Fonds à effet multiplicateur	10 000 000	Banque mondiale	03/07/2019	14/02/2020	N/D	Fonds commun de projet	Non	PRITI	Moyen-Orient et Afrique du Nord

[1] Pays fragile et touché par un conflit.
[2] PFR : pays à faible revenu ; PRITI : pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ; PRITS : pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Pays	Type de financement	Montant du financement (USD)	Agent partenaire	Date d'approbation	Date de démarrage	Date de clôture	Modalité de financement	PFC[1]	Groupe de revenu[2]	Région
Érythrée	ESPIG	17 200 000	UNICEF	08/01/2020	08/01/2020	N/D	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Gambie	ESPIG	5 300 000	Banque mondiale	22/02/2018	31/08/2018	N/D	Fonds commun de projet	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Ghana	ESPIG et Fonds à effet multiplicateur	24 400 000	Banque mondiale	30/01/2020	16/04/2020	N/D	Fonds commun de projet	Non	PRITI	Afrique subsaharienne
Guinée	ESPIG	37 900 000	AFD	19/05/2020	30/06/2020	N/D	Fonds commun sectoriel	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Guinée-Bissau	ESPIG	4 700 000	Banque mondiale	22/02/2018	21/12/2018	N/D	Fonds commun de projet	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Kenya	ESPIG	9 700 000	Banque mondiale	22/10/2019	24/01/2020	N/D	Projet autonome	Oui	PRITI	Afrique subsaharienne
Lesotho	ESPIG	2 300 000	Banque mondiale	07/06/2017	20/07/2017	N/D	Projet autonome	Non	PRITI	Afrique subsaharienne
Libéria	ESPIG	11 900 000	Banque mondiale	29/09/2017	25/06/2018	N/D	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Madagascar	ESPIG	46 800 000	Banque mondiale	22/02/2018	13/09/2018	N/D	Fonds commun de projet	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Malawi	ESPIG	44 900 000	Banque mondiale	16/06/2016	13/12/2016	N/D	Projet autonome	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Maldives	ESPIG et Fonds à effet multiplicateur	3 500 000	Banque mondiale	29/04/2020	28/06/2020	N/D	Projet autonome	Non	PRITS	Asie du Sud
Mozambique	Financement accéléré	20 000 000	UNICEF	09/06/2020	22/06/2020	N/D	Fonds commun de projet/sectoriel	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Népal	ESPIG et Fonds à effet multiplicateur	24 200 000	Banque mondiale	21/03/2019	14/02/2020	N/D	Fonds commun sectoriel	Non	PFR	Asie du Sud
Niger	ESPIG	85 100 000	AFD	19/05/2020	30/06/2020	N/D	Fonds commun sectoriel	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Ouzbékistan	Fonds à effet multiplicateur	10 000 000	Banque mondiale	31/01/2019	13/12/2019	N/D	Fonds commun de projet	Non	PRITI	Europe et Asie centrale
Papouasie-Nouvelle-Guinée	ESPIG et Fonds à effet multiplicateur	7 399 000	Save The Children, Royaume-Uni	21/03/2019	01/08/2019	N/D	Projet autonome	Oui	PRITI	Asie de l'Est et Pacifique
République centrafricaine	Financement accéléré	6 320 000	UNICEF	17/09/2018	30/11/2018	N/D	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
République démocratique populaire lao	ESPIG	16 800 000	Banque mondiale	16/12/2014	04/06/2015	N/D	Projet autonome	Non	PRITI	Asie de l'Est et Pacifique
Sénégal	ESPIG et Fonds à effet multiplicateur	42 600 000	AFD	25/04/2019	03/07/2019	N/D	Fonds commun sectoriel	Non	PRITI	Afrique subsaharienne

ANNEXE — RAPPORT DE SITUATION SUR LES FINANCEMENTS DU GPE 2020

Pays	Type de financement	Montant du financement (USD)	Agent partenaire	Date d'approbation	Date de démarrage	Date de clôture	Modalité de financement	PFC[1]	Groupe de revenu[2]	Région
Sierra Leone	ESPIG	17 200 000	UNICEF	03/08/2018	01/09/2018	N/D	Projet autonome	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Somalie — gouv. fédéral	ESPIG	17 900 000	CARE	03/08/2018	01/09/2018	N/D	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Somalie — gouv. fédéral	Financement supplémentaire	7 950 000	CARE	16/12/2019	01/01/2020	N/D	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Somalie — gouv. fédéral	ESPIG	20 000 000	Save The Children, États-Unis	17/04/2020	01/06/2020	N/D	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Somalie — Puntland	ESPIG	5 600 000	UNICEF	21/08/2017	01/10/2017	N/D	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Somalie — Puntland	Financement supplémentaire	8 830 000	UNICEF	23/10/2019	01/01/2020	N/D	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Somalie — Somaliland	ESPIG	7 680 000	Save The Children, États-Unis	22/05/2018	01/07/2018	N/D	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Somalie — Somaliland	Financement accéléré	3 004 000	Save The Children, États-Unis	05/11/2019	01/12/2019	N/D	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Somalie — Somaliland	Financement supplémentaire	12 016 000	Save The Children, États-Unis	28/11/2019	01/01/2020	N/D	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Soudan	Financement accéléré	11 800 000	Banque mondiale	17/12/2019	29/05/2020	N/D	Projet autonome	Oui	PRITI	Afrique subsaharienne
Soudan du Sud	ESPIG	35 700 000	UNICEF	19/11/2018	01/01/2019	N/D	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Tanzanie — Continentale	ESPIG	90 000 000	Asdi	21/03/2019	15/01/2020	N/D	Fonds commun sectoriel	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Tanzanie — Continentale	Financement supplémentaire	22 500 000	Asdi	28/11/2019	15/01/2020	N/D	Fonds commun sectoriel	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Tanzanie — Zanzibar	ESPIG et Fonds à effet multiplicateur	9 240 000	Asdi	14/02/2020	24/06/2020	N/D	Fonds commun de projet	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Tanzanie — Zanzibar	ESPIG	5 761 000	Asdi	06/12/2017	28/03/2018	N/D	Projet autonome	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Tchad	ESPIG	27 844 830	UNESCO, UNICEF	22/05/2018	01/06/2018	N/D	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Tchad	Financement supplémentaire	22 200 000	UNESCO, UNICEF	30/01/2020	01/03/2020	N/D	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Yémen, République du	ESPIG	72 600 000	UNICEF	21/05/2013	28/03/2014	N/D	Projet autonome	Oui	PFR	Moyen-Orient et Afrique du Nord
Zimbabwe	ESPIG et Fonds à effet multiplicateur	39 400 000	UNICEF	02/12/2016	09/12/2016	N/D	Projet autonome	Oui	PRITI	Afrique subsaharienne
Zimbabwe	Financement supplémentaire	2 800 000	UNICEF	13/09/2019	01/08/2019	N/D	Projet autonome	Oui	PRITI	Afrique subsaharienne

Pays	Type de financement	Montant du financement (USD)	Agent partenaire	Date d'approbation	Date de démarrage	Date de clôture	Modalité de financement	PFC[1]	Groupe de revenu[2]	Région
Clôturé										
Caraïbes[3]	ESPIG	2 000 000	Banque mondiale	16/06/2016	27/07/2016	30/09/2019	Projet autonome	Non	PRITS	Amérique latine et Caraïbes
Érythrée	ESPIG	25 300 000	UNICEF	19/11/2013	28/03/2014	31/12/2019	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Éthiopie	ESPIG	100 000 000	Banque mondiale	02/12/2016	18/07/2017	31/12/2019[4]	Fonds commun sectoriel	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Guinée	ESPIG	37 800 000	Banque mondiale	16/12/2014	21/07/2015	31/08/2019	Fonds commun de projet	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Kenya	ESPIG	88 400 000	Banque mondiale	16/12/2014	04/06/2015	31/03/2020	Projet autonome	Oui	PRITI	Afrique subsaharienne
Népal	ESPIG	59 300 000	Banque mondiale	23/05/2015	22/01/2016	15/07/2019	Fonds commun sectoriel	Non	PFR	Asie du Sud
Nigéria	ESPIG	100 000 000	Banque mondiale	15/12/2014	22/05/2015	29/06/2020	Projet autonome	Oui	PRITI	Afrique subsaharienne
Ouganda	ESPIG	100 000 000	Banque mondiale	19/11/2013	19/08/2014	31/03/2020	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Ouzbékistan	ESPIG	49 900 000	Banque mondiale	28/06/2014	29/10/2014	31/12/2019	Projet autonome	Non	PRITI	Europe et Asie centrale
Pakistan — Balouchistan	ESPIG	34 000 000	Banque mondiale	28/06/2014	25/03/2015	30/09/2019	Projet autonome	Oui	PRITI	Asie du Sud
Togo	ESPIG	27 800 000	Banque mondiale	28/06/2014	05/03/2015	30/09/2019	Projet autonome	Non	PFR	Afrique subsaharienne
En attente										
Côte d'Ivoire	Financement supplémentaire	28 000 000	Banque mondiale	21/05/2019	N/D	N/D	Projet autonome	Non	PRITI	Afrique subsaharienne
Honduras	Fonds à effet multiplicateur	10 000 000	Banque mondiale	17/01/2020	N/D	N/D	Fonds commun de projet	Non	PRITI	Amérique latine et Caraïbes
Mali	ESPIG	45 700 000	Banque mondiale	05/03/2020	N/D	N/D	Fonds commun de projet	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Mauritanie	ESPIG et Fonds à effet multiplicateur	12 500 000	Banque mondiale	17/06/2020	N/D	N/D	Projet autonome	Non	PRITI	Afrique subsaharienne
Myanmar	ESPIG	73 700 000	Banque mondiale	19/11/2018	N/D	N/D	Fonds commun de projet	Oui	PRITI	Asie de l'Est et Pacifique
Pakistan — Pendjab	ESPIG	50 625 000	DfID	19/05/2020	N/D	N/D	Projet autonome	Oui	PRITI	Asie du Sud
Rwanda	ESPIG	30 800 000	DfID[5]	05/03/2020	N/D	N/D	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne

[3] Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO).
[4] La part variable du financement octroyé à l'Éthiopie (30 millions de dollars) a été clôturée le 30 juin 2019, et la part fixe (70 millions de dollars) le 31 décembre 2019.
[5] Le 7 juillet 2020, le Conseil d'administration du GPE a donné son accord pour le remplacement du DfID par l'UNICEF en tant qu'agent partenaire pour l'ESPIG accordé au Rwanda.

Pays	Type de financement	Montant du financement (USD)	Agent partenaire	Date d'approbation	Date de démarrage	Date de clôture	Modalité de financement	PFC[1]	Groupe de revenu[2]	Région
Sao Tomé-et-Principe	ESPIG	2 500 000	Banque mondiale	24/06/2020	N/D	N/D	Fonds commun de projet	Non	PRITI	Afrique subsaharienne
Somalie — gouv. fédéral	Financement accéléré	9 170 000	Save The Children, États-Unis	26/05/2020	N/D	N/D	Projet autonome	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Soudan	ESPIG et Fonds à effet multiplicateur	62 620 000	Banque mondiale	05/03/2020	N/D	N/D	Projet autonome	Oui	PRITI	Afrique subsaharienne
Tadjikistan	Fonds à effet multiplicateur	10 000 000	BIsD	17/01/2020	N/D	N/D	Fonds commun de projet	Non	PFR	Europe et Asie centrale
Timor-Leste	ESPIG et Fonds à effet multiplicateur	9 100 000	Banque mondiale	02/04/2020	N/D	N/D	Fonds commun de projet	Oui	PRITI	Asie de l'Est et Pacifique
Vanuatu	Financement accéléré	499 796	Save The Children, Royaume-Uni	24/06/2020	N/D	N/D	Projet autonome	Non	PRITI	Asie de l'Est et Pacifique
Zimbabwe	Financement accéléré	2 340 000	Save The Children, Royaume-Uni	26/06/2020	N/D	N/D	Projet autonome	Oui	PRITI	Afrique subsaharienne

ANNEXE 1B : FINANCEMENTS ACCÉLÉRÉS COVID-19

Les données relatives aux financements accélérés COVID-19 présentées dans cette annexe s'arrêtent au 31 juillet 2020. Ce tableau ne tient pas non plus compte des financements mondiaux COVID-19 pour la continuité de l'apprentissage octroyés à l'UNESCO, à l'UNICEF, et à la Banque mondiale en deux tranches pour un montant total de 20 millions de dollars.

Pays	Montant du financement (USD)	Agent partenaire	Date d'approbation[6]	Date de démarrage prévue[7]	Date de démarrage réelle	PFC[8]	Groupe de revenu[9]	Région
Afghanistan	11 000 000	UNICEF	15/06/2020	19/06/2020	19/06/2020	Oui	PFR	Asie du Sud
Bangladesh	15 000 000	Banque mondiale	10/06/2020	15/06/2020	n/d	Non	PRITI	Asie du Sud
Bénin	7 000 000	Banque mondiale	17/06/2020	17/06/2020	n/d	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Burkina Faso	7 000 000	AFD	30/06/2020	30/06/2020	n/d	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Burundi	7 000 000	UNICEF	08/06/2020	08/06/2020	08/06/2020	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Cabo Verde	750 000	UNICEF	22/06/2020	23/06/2020	23/06/2020	Non	PRITI	Afrique subsaharienne
Cameroun	11 000 000	UNESCO	17/07/2020	17/07/2020	n/d	Oui	PRITI	Afrique subsaharienne
Caraïbes[10]	3 000 000	OECO	05/06/2020	05/06/2020	05/06/2020	Non	PRITS	Amérique latine et Caraïbes
Congo, République démocratique du	15 000 000	UNICEF	09/07/2020	09/07/2020	09/07/2020	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Congo, République du	7 000 000	UNICEF	21/07/2020	23/07/2020	n/d	Oui	PRITI	Afrique subsaharienne
Côte d'Ivoire	11 000 000	UNICEF	23/06/2020	25/06/2020	22/06/2020	Non	PRITI	Afrique subsaharienne
Djibouti	3 500 000	Banque mondiale	26/06/2020	01/07/2020	n/d	Non	PRITI	Moyen-Orient et Afrique du Nord
Éthiopie	15 000 000	Banque mondiale	09/06/2020	15/06/2020	n/d	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Gambie	3 500 000	Banque mondiale	08/06/2020	19/06/2020	16/07/2020	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Ghana	15 000 000	Banque mondiale	11/05/2020	11/05/2020	21/07/2020	Non	PRITI	Afrique subsaharienne
Guinée	7 000 000	UNICEF	05/06/2020	05/06/2020	05/06/2020	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Guinée-Bissau	3 500 000	UNICEF	01/07/2020[11]	01/07/2020	01/07/2020	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Guyana	3 500 000	UNICEF	05/06/2020	05/06/2020	05/06/2020	Non	PRITS	Amérique latine et Caraïbes
Haïti	7 000 000	UNICEF	29/06/2020	30/06/2020	30/06/2020	Oui	PFR	Amérique latine et Caraïbes
Kenya	11 000 000	Banque mondiale	10/06/2020	15/06/2020	20/07/2020	Oui	PRITI	Afrique subsaharienne

[6] La date d'approbation indiquée dans ce tableau correspond à la date à laquelle le Secrétariat du GPE a approuvé le financement. La date indiquée dans le courrier de notification adressé au pays et sur le site Web du GPE correspond à celle à laquelle les pays ont été notifiés de l'approbation. Il se peut par conséquent que les deux dates diffèrent.
[7] Selon les lettres d'approbation de la Directrice Générale aux pays, les financements devraient commencer à être mis en œuvre à ces dates, qui pourraient être différentes des dates de démarrage réelles.
[8] Pays fragile et touché par un conflit.
[9] PFR : pays à faible revenu ; PRITI : pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ; PRITS : pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.
[10] L'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) a présenté une requête de financement unique pour la Dominique, Grenade. Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines.
[11] La Guinée-Bissau a bénéficié d'un financement de 2,735 millions de dollars approuvé le 1er juillet 2020 et de 0,765 million de dollars approuvé le 5 août 2020.

Pays	Montant du financement (USD)	Agent partenaire	Date d'approbation[6]	Date de démarrage prévue[7]	Date de démarrage réelle	PFC[8]	Groupe de revenu[9]	Région
Lesotho	3 470 000	UNICEF	16/06/2020	17/06/2020	17/06/2020	Non	PRITI	Afrique subsaharienne
Libéria	7 000 000	UNICEF	22/06/2020	24/06/2020	24/06/2020	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Madagascar	15 000 000	Banque mondiale	28/05/2020	28/05/2020	n/d	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Malawi	10 000 000	UNICEF	15/05/2020	15/05/2020	15/05/2020	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Maldives	750 000	UNICEF	14/07/2020	15/07/2020	15/07/2020	Non	PRITS	Asie du Sud
Mali	7 000 000	Banque mondiale	30/07/2020	30/07/2020	n/d	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Mozambique	15 000 000	UNICEF	14/05/2020	15/05/2020	15/05/2020	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Myanmar	11 000 000	UNICEF	23/06/2020	24/06/2020	24/06/2020	Oui	PRITI	Asie de l'Est et Pacifique
Népal	11 000 000	Banque mondiale	08/06/2020	08/06/2020	n/d	Non	PFR	Asie du Sud
Niger	11 000 000	AFD/UNICEF	30/06/2020	30/06/2020	30/06/2020	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Nigéria	15 000 000	UNICEF	16/06/2020	19/06/2020	19/06/2020	Oui	PRITI	Afrique subsaharienne
Ouganda	15 000 000	Banque mondiale	25/06/2020	26/06/2020	n/d	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Pakistan	20 000 000	Banque mondiale	28/05/2020	28/05/2020	n/d	Oui	PRITI	Asie du Sud
Papouasie-Nouvelle-Guinée	9 440 000	UNICEF	28/05/2020	29/05/2020	28/05/2020	Oui	PRITI	Asie de l'Est et Pacifique
République centrafricaine	7 000 000	UNICEF	24/06/2020	25/06/2020	25/06/2020	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
République démocratique populaire lao	7 000 000	UNICEF	15/06/2020	19/06/2020	19/06/2020	Non	PRITI	Asie de l'Est et Pacifique
Rwanda	10 000 000	Banque mondiale	27/04/2020	01/05/2020	20/05/2020	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Sao Tomé-et-Principe	750 000	UNICEF	02/07/2020	02/07/2020	02/07/2020	Non	PRITI	Afrique subsaharienne
Sénégal	7 000 000	AFD	16/06/2020	16/06/2020	30/06/2020	Non	PRITI	Afrique subsaharienne
Sierra Leone	7 000 000	Banque mondiale	11/06/2020	25/06/2020	n/d	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Somalie — gouv. fédéral	5 400 000	Save The Children, États-Unis	28/05/2020	28/05/2020	28/05/2020	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Somalie — Puntland	1 300 000	UNICEF	22/06/2020	24/06/2020	24/06/2020	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Soudan	11 000 000	Banque mondiale	15/06/2020	19/06/2020	n/d	Oui	PRITI	Afrique subsaharienne
Soudan du Sud	7 000 000	UNICEF	18/06/2020	19/06/2020	19/06/2020	Oui	PFR	Afrique subsaharienne
Tanzanie — Continentale	15 160 000	Asdi	28/05/2020	28/05/2020	29/07/2020	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Tanzanie — Zanzibar	1 500 000	UNICEF	23/06/2020	24/06/2020	24/06/2020	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Timor-Leste	3 500 000	UNICEF	03/06/2020	03/06/2020	30/06/2020	Oui	PRITI	Asie de l'Est et Pacifique
Togo	7 000 000	Banque mondiale	02/07/2020	02/07/2020	n/d	Non	PFR	Afrique subsaharienne
Vanuatu	750 000	Save The Children, Royaume-Uni	23/06/2020	24/06/2020	24/06/2020	Non	PRITI	Asie de l'Est et Pacifique

Pays	Montant du financement (USD)	Agent partenaire	Date d'approbation[6]	Date de démarrage prévue[7]	Date de démarrage réelle	PFC[8]	Groupe de revenu[9]	Région
Zambie	10 000 000	UNICEF	05/05/2020	05/05/2020	01/06/2020	Non	PRITI	Afrique subsaharienne
Zimbabwe	7 000 000	UNICEF	05/06/2020	05/06/2020	05/06/2020	Oui	PRITI	Afrique subsaharienne

ANNEXE 2A : METHODOLOGIE POUR L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE DES FINANCEMENTS

Définition des notations du niveau d'exécution et des taux de décaissement et méthodologie d'évaluation

a) *Notation du niveau d'exécution*

La notation du niveau d'exécution est basée sur l'évaluation de la mesure dans laquelle l'exécution du financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation est **en bonne voie ou non**. Cette évaluation repose sur une signalisation à trois couleurs ou « feux de circulation » (tableau 1) correspondant à six catégories de notation (tableau 2).

Tableau 1 : Notation du niveau d'exécution au moyen de feux de circulation

Notation du niveau d'exécution au moyen de feux de circulation	
En bonne voie	La dernière notation de l'état d'exécution du programme selon le rapport de l'agent partenaire est satisfaisante ou plus que satisfaisante.
À risque	La dernière notation de l'état d'exécution du programme selon le rapport de l'agent partenaire est moyennement satisfaisante.
En retard	La dernière notation de l'état d'exécution du programme selon le rapport de l'agent partenaire est moyennement insatisfaisante ou moins que satisfaisante.

Tableau 2 : Catégories de notation du niveau d'exécution

Catégories de notation du niveau d'exécution	
Très satisfaisant (HS)	Le programme devrait atteindre ou dépasser la totalité de ses principales réalisations sans défaillances significatives.
Satisfaisant (S)	Le programme devrait atteindre la quasi-totalité de ses principales réalisations de façon efficace moyennant quelques défaillances mineures.
Moyennement satisfaisant (MS)	Le programme devrait atteindre la plupart de ses principales réalisations moyennant des défaillances modérées.
Moyennement insatisfaisant (MU)	Le programme présente des défaillances modérées qui limitent ou compromettent la réalisation d'une ou de plusieurs réalisations, mais il est probable que les problèmes seront réglés.
Insatisfaisant (U)	Le programme présente des défaillances significatives qui limitent ou compromettent une ou plusieurs réalisations et il n'est pas certain que les problèmes seront réglés.
Très insatisfaisant (HU)	Le programme présente des défaillances majeures qui limitent ou compromettent une ou plusieurs réalisations et il est peu probable que les problèmes seront réglés.

Le Secrétariat évalue les ESPIG en cours sur la base de trois facteurs déterminants :

1. Les progrès accomplis dans l'exécution des différentes composantes du programme.
2. Les mécanismes d'exécution (gestion du programme, gestion financière, passation de marchés, suivi et évaluation, etc.)
3. La situation des décaissements telle que déterminée par l'agent partenaire.

La note fournie par les agents partenaires dans le modèle de rapport sur l'état d'exécution annuel des ESPIG du GPE a été utilisée pour déterminer si l'exécution des financements des programmes du GPE est sur la bonne voie. Le Secrétariat a rapproché les notations fournies par les agents partenaires en fonction de leur expérience du financement et celles présentées dans d'autres documents tels que les rapports sur l'état d'avancement des agents partenaires et leurs examens par le Secrétariat, les rapports de mission de suivi des financements effectués par le Secrétariat dans les pays, les aide mémoires et autres communications avec les agents partenaires.

b) *Notations des taux de décaissement*

Les notations des taux de décaissement sont fonction de la comparaison du pourcentage du montant cumulé décaissé comparé au pourcentage de la période d'exécution écoulée (tableau 3).

Tableau 3 : Critères de classement des décaissements cumulés au titre des financements

Statut	Le pourcentage par rapport au temps écoulé sur la période d'exécution :
En bonne voie	Ne dépasse pas le pourcentage décaissé de plus de 15 %
À risque	Dépasse le pourcentage décaissé de 15 % à 25 %
En retard	Dépasse le pourcentage décaissé de plus de 25 %

Plusieurs financements supplémentaires (allocations maximales par pays ou AMP) ont été ajoutés aux ESPIG en cours durant l'exercice 2020. Les dates de démarrage de ces financements étant différentes de celles des ESPIG, les « périodes écoulées » des AMP et des ESPIG sont, de fait, également différentes. La notation globale cumulée de ces ESPIG a été calculée en tenant compte de leurs AMP :

1) Les ESPIG et les AMP ont été notés séparément.
2) Une notation globale correspondant à une moyenne pondérée a été estimée en tenant compte de la part de chaque financement dans le montant du financement global.

ANNEXE 2B : DECAISSEMENT DES FINANCEMENTS ET STATUT DE MISE EN ŒUVRE

Financements qui sont passés dans le « rouge » durant l'exercice 2020

Cambodge

Financement	Montant : 14,4 millions USD Agent partenaire : UNESCO	Période écoulée : 58 % Décaissé : 17 % Date de clôture : 31-déc.-2021	**Statut** **Ex. 19**	MISE EN ŒUVRE À risque	DÉCAISSEMENT CUMULÉ À risque
			Ex. 20	MISE EN ŒUVRE	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	Le Cambodge signalait, fin 2019, des retards de mise en œuvre et de décaissement pour certaines composantes de la part fixe du programme (STEPCam) qui s'expliquaient par les retards de mise en œuvre au démarrage, même si, dans l'ensemble, le programme avait enregistré des progrès notables en 2019. Toutefois, la situation liée au COVID-19 a donné lieu à des retards supplémentaires et contribué à une révision à la baisse de la notation. La fermeture des établissements scolaires annoncée par le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports (MEJS) à la mi-mars 2020 et l'interdiction de tout rassemblement conformément aux directives relatives à la distanciation sociale édictées par le gouvernement du Cambodge ont entraîné l'interruption de l'ensemble des activités prévues au titre des deuxième et troisième composantes du programme. Les effets se font particulièrement ressentir sur les plans de travail de la composante concernant les activités de formation des enseignants : elles sont liées à l'année scolaire et n'ont pas pu être mises en œuvre en raison de la fermeture des écoles et des centres provinciaux de formation. Certains retards sont imputables à l'interdiction de se rendre au Cambodge qui a empêché la venue des consultants internationaux qui étaient attendus. Les répercussions du COVID-19 sur l'importation de matériaux de construction ont également retardé les activités.				
Mesures prises et situation actuelle	Les activités qui ont pu être mises en œuvre à distance grâce aux nombreuses plateformes disponibles (Zoom, Google Meet, Skype entreprise, et Microsoft Teams) se sont poursuivies sans retard notable. Il s'agit notamment de réunions techniques, de l'élaboration de politiques et de documents techniques. Le Groupe chargé de la gestion du programme a examiné la situation avec attention et a donné son aval, lors d'une réunion qui s'est tenue le 29 mai 2020, pour l'organisation en présentiel de réunions et d'ateliers aux niveaux national et infranational. La décision est applicable à l'ensemble des événements ne pouvant se faire à distance, sous réserve que le nombre de participants ne dépasse pas 20 personnes et que des mesures préventives soient prises pour lutter contre la propagation du COVID-19 sur les lieux de rencontres. Le travail à distance s'est révélé efficace et a permis de poursuivre la révision du document sur les perspectives de carrière des enseignants (Teacher Career Pathway — TCP) et l'élaboration d'autres documents de politiques prévus au titre de la première composante. Certains progrès ont en outre été observés au niveau de la remise en état des centres provinciaux de formation des enseignants (Provincial Teacher Training Centers — PTTC). Plusieurs autres activités accusent toutefois des retards ; en effet, le contexte marqué par le COVID-19 continue d'évoluer et on ignore encore à ce jour quand les écoles rouvriront leurs portes.				

Guinée-Bissau

Financement	Montant : 4.7 millions USD Agent partenaire : Banque mondiale	Période écoulée : 31 % Décaissé : 10 % Date de clôture : 31-oct.-2023	**Statut** **Ex. 19**	MISE EN ŒUVRE À risque	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En bonne voie
			Ex. 20	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ
Causes des retards	La mise en place de l'unité d'exécution du projet, le recrutement des effectifs essentiels, notamment les spécialistes de la finance et du suivi et de l'évaluation, le changement de personnel de l'agent partenaire sont autant d'éléments qui ont largement contribué aux retards de mise en œuvre du financement. L'instabilité politique (l'élection présidentielle a eu lieu le 25 novembre 2019, mais ses résultats ont été contestés) a en outre aggravé une situation déjà fragile et affaiblit plus encore les capacités du gouvernement. Le secteur de l'éducation continue de souffrir des vastes mouvements de grève des enseignants.				
Mesures prises et situation actuelle	L'agent partenaire a renforcé sa supervision, ce qui a permis au projet d'enregistrer quelques avancées : le recrutement de l'unité d'exécution du projet est terminé et le personnel d'assistance technique a été sélectionné. L'environnement de travail reste toutefois extrêmement complexe, d'autant plus que la communauté internationale ne reconnaît pas le nouveau gouvernement. Les mesures de lutte contre le COVID-19 ont de surcroit mis à rude épreuve les maigres capacités du ministère de l'Éducation. L'agent partenaire et le gouvernement s'emploient actuellement à restructurer les activités afin d'accorder la priorité à ce qui aura une incidence sur la qualité de l'apprentissage (par ex. la réforme du programme scolaire) et de renforcer les capacités institutionnelles (par ex. données du SIGE). La restructuration et l'ajustement des priorités pour faire face au COVID-19, devraient permettre d'améliorer la situation.				

Libéria

Financement	Montant : 11,9 millions USD Agent partenaire : Banque mondiale	Période écoulée : 50 % Décaissé : 19 % Date de clôture : 30-juin-2022	**Statut** **Ex. 19**	MISE EN ŒUVRE À risque	DÉCAISSEMENT CUMULÉ À risque
			Ex. 20	MISE EN ŒUVRE À risque	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	Les retards enregistrés par le projet restent imputables à la capacité institutionnelle (les principaux bureaux chargés de la mise en œuvre, y compris celui de l'éducation de la petite enfance, du système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) et de la formation des enseignants ont besoin d'un soutien supplémentaire), à la capacité insuffisante des prestataires locaux de services à mettre en œuvre à plus grande échelle les activités du projet ainsi qu'aux troubles politiques et sociaux qui se poursuivent dans le pays et qui ont entraîné l'interruption des opérations menées par le gouvernement et des activités du projet. La formation des enseignants et le recensement scolaire financés par le projet souffrent des retards de versement des salaires des enseignants et de la fermeture précoce des écoles en décembre 2019 due à l'absentéisme des enseignants et des élèves. La fermeture des écoles et autres espaces publics en mars 2020, mesures de précaution prises suite à l'état d'urgence décrété par le gouvernement pour endiguer la propagation du coronavirus ont également ralenti la mise en œuvre des formations par groupes qui devaient être organisées au sein des instituts de formation des enseignants en milieu rural (rural teacher training institute — RTTI) pour le respect des règles de distanciation physique, interrompu le recensement scolaire en cours et la collecte des données d'évaluation de la qualité des écoles (School assessment quality — SQA) et retardé le lancement de la formation communautaire en éducation de la petite enfance (EPE) prévue pour les aidants.				
Mesures prises et situation actuelle	Les autorités nationales et l'agent partenaire ont mis en place un groupe de travail chargé d'identifier des solutions aux enjeux du secteur de l'éducation. Ce groupe doit se réunir chaque mois (probablement via Zoom pendant la pandémie de COVID-19) pour formuler et surveiller un plan d'action mensuel détaillé. Il a pour objectif de garantir une mise en œuvre et des décaissements rapides. L'agent partenaire a de surcroit entamé le dialogue avec le ministère de l'Éducation, l'équipe d'élaboration du projet et les prestataires de services pour adapter les stratégies aux retards engendrés par la pandémie de COVID-19. Les prestataires de formation des enseignants ont poursuivi leurs missions auprès des stagiaires auxquels ils ont confié des tâches à accomplir chaque semaine et chaque mois, suivies de retours par SMS, et auprès des responsables de l'éducation de districts (district education officer — DEO). Ces derniers ont suivi une formation sur l'utilisation des tablettes pour la collecte des données. On constate un renforcement des mesures d'hygiène et de sensibilisation au COVID-19,				

	notamment avec la fourniture d'articles d'hygiène et le respect des protocoles sanitaires dans les centres de formation lors de la reprise des formations sur site. Les hauts responsables du ministère de l'Éducation ont été particulièrement touchés par le COVID-19 : le ministre de l'Éducation Ansu Sonii et le ministère adjoint à l'administration, l'Ambassadeur Da-Thong Latim ont été hospitalisés après avoir contracté le COVID-19. Le ministère de l'Éducation a annoncé son intention de rouvrir les écoles. La mise en œuvre de mesures de rattrapage a permis aux enseignants et directeurs d'établissement de rester impliqués et de terminer les cours. C'est pourquoi les observations en classe pourront commencer sans trop de retard lorsque les écoles reprendront. Le ministère de l'Éducation a annoncé la reprise de la collecte des données en août 2020 suite à la mise en service d'un outil intégré de collecte de données et d'un tableau de bord et à l'achèvement de la formation des DEO.

Madagascar

Financement	Montant : 46,8 millions USD Agent partenaire : Banque mondiale	Période écoulée : 47 % Décaissé : 14 % Date de clôture : 31-déc.-2022	**Statut** **Ex. 19**	MISE EN ŒUVRE En bonne voie	DÉCAISSEMENT CUMULÉ À risque
			Ex. 20	MISE EN ŒUVRE À risque	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	La mise en œuvre du financement a été quelque peu compliquée en raison de la réorganisation du ministère qui a suivi les élections présidentielles dans le pays. La mise en œuvre du financement a également été freinée par les retards accusés dans la mise en place de l'organisme de vérification, retards dont les effets se sont fait ressentir sur les indicateurs de la part variable. Ce projet, qui est le premier financement basé sur les résultats dans le secteur de l'éducation, implique que le pays aura besoin d'une aide technique pour garantir la solidité du processus de vérification et de la méthodologie de l'organisme de vérification.				
Mesures prises et situation actuelle	La réorganisation du ministère est terminée, il devrait gagner en stabilité dans l'exercice de ses responsabilités. Le pays a déposé une requête pour un financement supplémentaire qui a été approuvé par le Conseil en août 2020. Les modalités de mise en œuvre et le calendrier ont été réexaminés dans le cadre de cette requête. Certes, les améliorations restent difficiles à constater pour le moment, l'agent partenaire et les autorités nationales s'emploient toutefois à améliorer les mauvaises notes attribuées en juin 2020. L'octroi d'un financement au titre du COVID-19 apportera une aide supplémentaire au ministère pour relever les défis liés à l'apprentissage à distance et à la réouverture en toute sécurité des écoles.				

Népal

Financement	Montant : 24,2 millions USD Agent partenaire : Banque mondiale	Période écoulée : 27 % Décaissé : 0 % Date de clôture : 15-juil.-2021	**Statut** **Ex. 19**	MISE EN ŒUVRE À risque	DÉCAISSEMENT CUMULÉ À risque
			Ex. 20	MISE EN ŒUVRE À risque	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	Il s'agit d'un programme de financement intégralement basé sur les résultats dans le cadre des indicateurs servant de base aux décaissements du plan de développement du secteur scolaire (School Sector Development Plan — SSDP). Les principales activités fixées pour la stratégie de la part variable ont été achevées et les cibles de la part variable fixées pour la période considérée devraient pour la plupart être atteintes dans les délais prescrits. Certains retards ont toutefois été relevés en ce qui concerne les vérifications (par ex. des retards dans l'obtention, pour vérification, des données concernant les enfants non scolarisés de la part des administrations locales dans un contexte décentralisé). Il convient de noter qu'en raison de leur nature même, les versements basés sur les résultats sont beaucoup plus longs à intervenir que les financements octroyés directement en fonction des intrants/activités.				
Mesures prises et situation actuelle	Une demande de restructuration a été déposée et examinée en vue de : simplifier le protocole de vérification du décaissement de la part variable concernant la cible finale pour l'équité concernant les enfants non scolarisés ; proroger la clause de report de l'indicateur de la part variable lié à la dimension de l'apprentissage dans la mesure où le COVID-19 a donné lieu à des retards pour l'achat de matériels d'enseignement et d'apprentissage aux niveaux des administrations locales pour le programme d'apprentissage dans les petites classes.				

	La demande de restructuration a été approuvée en mai 2020 et aucune amélioration n'a pas encore été constatée. Parallèlement, la situation liée au COVID-19 continue d'évoluer : les écoles sont fermées depuis le 16 mars 2020 et le ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie a adapté ses opérations (par ex. en accordant la priorité à l'enseignement à distance) tout en essayant de mettre en œuvre les activités prévues dans le cadre du SSDP. Les conséquences de la pandémie de COVID-19 devront être examinées avec attention au cours des prochains mois.

République centrafricaine

Financement	Montant : 6,32 millions USD Agent partenaire : UNICEF	Période écoulée : 91 % Décaissé : 62 % Date de clôture : 31-mars-2020 Prorogé au : 31-août -2020	**Statut** **Ex. 19**	MISE EN ŒUVRE À risque	DÉCAISSEMENT CUMULÉ À risque
			Ex. 20	MISE EN ŒUVRE À risque	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	La mise en œuvre des composantes liées à la construction de salles de classe et aux fournitures scolaires a été retardée. La République centrafricaine est confrontée aux difficultés suivantes : 1) pays enclavé, la République centrafricaine enregistre des retards importants dans le transport des marchandises provenant du port d'entrée au Cameroun ; 2) absence de compagnies locales fiables capable de produire les fournitures scolaires ce qui a entraîné l'annulation de 2 des 3 contrats d'approvisionnement ; 3) absence d'entreprises de construction locales fiables ; 4) nombre restreint de partenaires d'exécution fiables et insuffisance des capacités des pouvoirs publics (inspections académiques) au niveau décentralisé imputable au manque de ressources humaines/équipement nécessaires pour équiper les écoles de vastes zones géographiques : c'est ainsi que des tables/bancs ont tous été déposés dans une même école ou dans une inspection académique plutôt dans les sites convenus. Le COVID-19 a aggravé les retards de mise en œuvre, particulièrement en raison de la fermeture des écoles, des frontières et de l'accès limité des partenaires (UNICEF, partenaires d'exécution, partenaires gouvernementaux) aux sites du projet.				
Mesures prises et situation actuelle	Les réunions de suivi et de coordination organisées entre les partenaires d'exécution, les représentants des inspections académiques et les responsables de l'éducation des bureaux de zone de l'UNICEF ont permis de mieux gérer et de réduire au maximum les retards et tout en dégageant une méthode de sélection des écoles. Les autres mesures retenues ont consisté à renforcer le suivi et les contrôles en envoyant par exemple des avertissements officiels assez tôt aux entreprises dont les performances sont insatisfaisantes. Les mesures d'atténuation ont permis d'améliorer la situation. Le COVID-19 a néanmoins rendu la situation plus difficile (accès limité aux sites du projet, retards d'approvisionnement supplémentaires, multiples obligations des partenaires gouvernementaux autres que celles afférentes au projet) aussi une prorogation sans coût additionnel est-elle envisagée.				

Sierra Leone

Financement	Montant : 17,2 millions USD Agent partenaire : UNICEF	Période écoulée : 46 % Décaissé : 6 % Date de clôture : 01-sept.-2022	**Statut Ex. 19**	**n/d**	**n/d**
			Ex. 20	MISE EN ŒUVRE À risque	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	Les informations communiquées par l'agent partenaire à l'occasion de la réunion d'examen du Portefeuille le 1er avril 2020 suggèrent que l'une des principales causes de retard reste l'absence d'un coordinateur à plein temps chargé des projets du GPE au ministère de l'Éducation. Le coordinateur actuel est en effet également responsable d'autres projets au sein du ministère de l'Éducation, notamment d'activités en lien avec le COVID-19. Le personnel du ministère n'a pas les moyens de faire face à l'ensemble de ses responsabilités. Le ministère responsable des programmes est également chargé de la première composante du projet du GPE au ministère.				
Mesures prises et situation actuelle	Un administrateur de programmes et un responsable financier ont été recrutés au ministère de l'Éducation en février 2020, ce qui devrait permettre de faire avancer les choses. Des consultants nationaux ont également été recrutés pour accompagner le projet du GPE au sein du ministère de l'Éducation et de l'agent partenaire (UNICEF). L'UNICEF continuera de renforcer les capacités du ministère de l'Éducation de base et de l'Enseignement secondaire supérieur (MBSSE) aux niveaux central et décentralisés, notamment dans les domaines de l'évaluation et de la formation professionnelle continue. On note une légère amélioration au niveau des décaissements et de la mise en œuvre des activités. Les mesures d'atténuation mentionnées plus haut visent à renforcer les capacités en ressources humaines du ministère afin de poursuivre la mise en œuvre du programme du GPE. Le confinement décrété pour le COVID-19 ayant retardé sine die les activités de formation des enseignants, un report de 12 mois de la date de clôture du projet a été demandé.				

Somalie (gouv. fédéral)

Financement	Montant : 25,85 millions USD (dont 7,95 d'AMP) Agent partenaire : CARE	Période écoulée : 52 % Décaissé : 26 % Date de clôture : 01-sept.-2021 Prorogé au : 28-févr.-2022	**Statut Ex. 19**	**n/d**	n/d
			Ex. 20	MISE EN ŒUVRE En bonne voie	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	L'irruption de la pandémie de COVID-19 en mars 2020 a été un important facteur de retards. La sous-utilisation des crédits alloués à CARE s'explique en grande partie par les retards de versement des subventions par élève et de la construction des instituts de formation des enseignants (Teacher Training Institute — TTI). La première tranche des subventions par élève qui devait être débloquée en mars 2020 a été retardée en raison de la fermeture soudaine des écoles causée par la pandémie de COVID-19. Le processus d'appel d'offres pour les instituts de formation des enseignants se poursuit, mais la construction sera retardée en raison du COVID-19. La plus grande partie du budget alloué aux partenaires d'exécution Concern Worldwide concerne les subventions par élève et la construction d'un TTI. Les deux activités ont été retardées. Une grande partie du budget octroyé au ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Enseignement supérieur pour la deuxième année était lié aux visites de supervision des écoles et à l'octroi de dons subsidiaires aux ministères de l'Éducation des États membres de Somalie. Les visites de supervision des écoles n'ont pas eu lieu comme prévu en mars 2020 en raison du COVID-19 et la situation n'a pas évolué depuis ; les transferts du compte unique du Trésor du gouvernement fédéral de Somalie aux comptes uniques du Trésor des ministères de l'Éducation des États membres de Somalie ont été quelque peu retardés.				
Mesures prises et situation actuelle	Les autorités nationales ont décidé avec l'agent partenaire de réaffecter 950 000 dollars pour l'achat de fournitures et d'équipements permettant de rouvrir les écoles dans de bonnes conditions de sécurité, conformément au plan de riposte du ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Enseignement supérieur. Cette modification a été approuvée par le comité sectoriel de l'éducation (ESC)/le groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE). CARE a également modifié la formule adoptée pour la formation des enseignants qui ne se fera plus en présentiel, mais en ligne.				

Financements qui sont demeurés dans le « rouge » durant l'exercice 2020 par rapport à l'exercice 2019

Comores

Financement	Montant : 2,3 millions USD Agent partenaire : UNICEF	Période écoulée : 67 % Décaissé : 20 % Date de clôture : 01-juil.-2021	**Statut Ex. 19**	MISE EN ŒUVRE À risque	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
			Ex. 20	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	Plusieurs éléments expliquent la lenteur de la mise en œuvre du projet, notamment les difficultés liées à l'appropriation politique et institutionnelle du projet ; le non-remboursement d'avances de fonds non justifiées (près de 43 605 dollars de l'ESPIG) par le ministère de l'Éducation pour des activités prévues qui n'ont pas été exécutées ; les difficultés à définir les valeurs de référence et à suivre les indicateurs du cadre de résultats en raison du manque de fiabilité des données statistiques ; et le défaut de concrétisation du comité de pilotage qui a compliqué le suivi du projet et la prise en compte des difficultés auxquelles il était confronté.				
Mesures prises et situation actuelle	Les partenaires se sont réunis à plusieurs reprises pour discuter des retards de mise en œuvre, y compris dans le cadre de réunions bilatérales avec le ministère de l'Éducation et les représentants de l'UNICEF et de missions conduites par le Secrétariat du GPE en décembre 2019 et février 2020 afin d'aider les autorités nationales et les partenaires à identifier des solutions et à préciser les rôles et obligations des différents intervenants. Les représentants de l'UNICEF ont également mené des entretiens avec les ministères des Finances, des Affaires étrangères et avec le Secrétaire général auprès du gouvernement concernant le remboursement des avances de fonds non justifiées. Sur le plan opérationnel, des réunions techniques ont été organisées régulièrement entre les équipes de l'UNICEF et du ministère de l'Éducation pour convenir de stratégies efficaces et atténuer les risques de nouveaux freins à la mise en œuvre. Un accord a été conclu pour modifier le contrat du consultant international de sorte qu'il prenne en charge une des principales activités du projet (projet pilote portant sur 50 établissements scolaires) et pour revoir la conception de la stratégie d'intervention des acteurs non étatiques tels que l'ONG locale Mouvement associatif pour l'éducation et l'égalité des chances (MAEECHA) dont l'accord conclu avec le ministère de l'Éducation a été suspendu en mars 2020. Aucune solution n'avait été trouvée à la fin de l'exercice 2020 malgré les efforts de plaidoyer déployés par l'agent partenaire. Les discussions se poursuivent en ce qui concerne l'adoption d'une méthode de collecte des données statistiques et l'infrastructure logistique nécessaire pour promouvoir la gestion autonome, efficace et efficiente des statistiques scolaires. Le ministère devra poursuivre ses efforts, en particulier pour améliorer la collaboration et l'efficience à la fois entre ses différentes structures/directions et entre le niveau central et les îles.				

Congo, Rép. dém. du

Financement	Montant : 100 millions USD Agent partenaire : Banque mondiale	Période écoulée : 58 % Décaissé : 37 % Date de clôture : 28-févr.-2021 Prorogé au : 30-oct.-2022	**Statut Ex. 19**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
			Ex. 20	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ À risque
Causes des retards	Les retards ont été causés par ; i) une période prolongée de renouvellement des membres du gouvernement, et des élections présidentielles et parlementaires qui ont freiné les avancées des réformes sectorielles et ralenti le processus de décision entre 2017 et 2019 ; ii) des difficultés importantes de mise en œuvre dans le secteur de l'éducation du pays, telles que des capacités insuffisantes des ressources humaines, des troubles politiques parfois violents ; et iii) une conception complexe du projet. De nouvelles priorités politiques ont été fixées à la suite de la prise de fonction du nouveau gouvernement en septembre 2019, notamment l'abolition des frais de scolarité directs pour le primaire au niveau national. L'entrée en vigueur de cette politique a eu pour effet de favoriser les inscriptions à l'école primaire. La pandémie de COVID-19 a toutefois freiné la mise en œuvre et l'application de cette politique.				
Mesures prises et	Le pays a décidé de procéder à la restructuration du financement à la suite de l'examen à mi-parcours organisé en octobre 2019. Le financement a été restructuré pour simplifier la conception du projet en tenant compte notamment de la politique de gratuité des frais de scolarité. Les objectifs du projet ont été				

situation actuelle	repensés dans un souci de réalisme et ne visent plus l'amélioration de la qualité de l'apprentissage, mais des conditions d'apprentissage. L'agent partenaire a également renforcé l'assistance technique au pays afin de stimuler davantage la performance du financement. Les résultats sont encourageants : i) réalisation d'une étude de référence pour une évaluation nationale des acquis scolaires ; ii) introduction progressive des langues nationales dans l'enseignement aux petites classes grâce à la distribution d'environ 5 millions de manuels et de 252 000 guides pédagogiques dans quatre langues nationales ; iii) réalisation de différentes études sur le décrochage scolaire, analyse détaillée de la formation initiale, de l'éducation à la petite enfance ; iv) révision des nouveaux manuels pour éliminer toute référence sexiste et stéréotypes ; v) campagne de sensibilisation publique pour promouvoir l'éducation des filles ; et vi) mise en œuvre du programme de financement basé sur la performance dans 1 342 écoles de 12 provinces éducationnelles. Des progrès ont été observés dans les activités essentielles du projet (notamment l'achat de manuels et de matériels et les activités de gestion sectorielle, y compris l'évaluation des élèves) malgré les difficultés posées par la pandémie de COVID-19. Ces progrès se sont traduits par une augmentation des décaissements depuis février. L'agent partenaire et les autorités nationales en consultation avec les partenaires ont concerté leurs efforts afin de prendre en compte les difficultés de mise en œuvre suscitées par la pandémie, les atténuer et trouver des moyens de garantir la poursuite des activités du projet, dans la mesure du possible, malgré le contexte actuel.

Lesotho

Financement	Montant : 2,3 millions USD Agent partenaire : Banque mondiale	Période écoulée : 95 % Décaissé : 56 % Date de clôture : 31-août -2020	**Statut Ex. 19**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
			Ex. 20	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	Les principales activités du projet ont été différées en raison de retards dans la passation des marchés et des mouvements de grèves des enseignants au Lesotho. Le projet a également rencontré des difficultés de mise en œuvre engendrées par le renouvellement fréquent de la direction du ministère de l'Éducation. Les activités liées au programme d'amélioration des écoles et à l'efficacité de la formation des enseignants n'ont pas pu être évaluées en raison de la fermeture des écoles et précédemment à cause des grèves prolongées des enseignants ce qui pourrait nuire aux objectifs de développement du projet et à la réalisation des cibles finales du projet. De nombreux retards ont en outre été enregistrés en ce qui concerne la formation des enseignants, en partie causés par les mouvements prolongés de grève des enseignants l'année passée et les retards enregistrés au niveau du lancement de la formation des directeurs d'écoles.				
Mesures prises et situation actuelle	Le programme a été restructuré pour inclure une prorogation d'un an et reporter la date de clôture du projet au 31 août 2021. Il est également prévu de réaffecter des fonds entre les composantes du projet afin de tenir compte de certaines des difficultés rencontrées pendant la mise en œuvre. Les activités liées à la formation des enseignants ont été abandonnées en raison de la pandémie et des capacités limitées du ministère. Ces activités ont été remplacées par des interventions au niveau des écoles qui contribueront à la réouverture des écoles dans de bonnes conditions de sécurité et aideront à améliorer les capacités d'adaptation des écoles.				

Tchad

Financement	Montant : 27,8 millions USD AMP : 22,2 millions USD Agent partenaire : UNICEF et UNESCO	Période écoulée : 45 % Décaissé : 7 % (UNICEF), 28 % (UNESCO) Date de clôture : 01-août-2021 Prorogé au : 31-déc.-2022	**Statut Ex. 19**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
			Ex. 20	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard

Causes des retards	S'il est vrai que le dernier rapport sur l'avancement de la mise en œuvre du financement du Tchad faisait état d'une accélération de la mise en œuvre de la plupart des activités du projet ainsi que de progrès notables constatés pendant la période considérée, il indique que des écarts subsistent entre les réalisations prévues pour 2019 et le taux d'achèvement des activités. Plusieurs éléments expliquent en partie la lenteur des décaissements, notamment les difficultés liées au recrutement des enseignants et les modifications apportées au processus de recrutement, la mise en œuvre et la signature du contrat pour la maquette éditoriale et l'impression des manuels et des guides pédagogiques, le processus d'attribution du marché aux entreprises retenues pour mener à bien la construction des écoles ainsi que la coordination entre les agents partenaires, et la mobilisation des représentants du ministère de l'Éducation nationale et de la Promotion civique (MENPC).
Mesures prises et situation actuelle	La principale mesure corrective adoptée par les deux agents partenaires a consisté à actualiser le cadre de résultats et le calendrier de mise en œuvre suite à la restructuration des coûts récemment approuvée afin de tenir compte des retards liés à la fragilité du contexte, la lenteur de lancement du programme la première année, et d'intégration des activités préliminaires en amont convenues avec le MENPC, en particulier en ce qui concerne les modifications apportées aux manuels et aux guides pédagogiques. L'UNICEF a en outre accordé la priorité au renforcement des capacités des fonctionnaires du MENPC pour favoriser une bonne compréhension des procédures financières de l'UNESCO, la bonne appropriation des activités du projet et des résultats attendus du Projet de renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad (PRÉAT). Des efforts ont été déployés par les départements du MENPC impliqués dans la mise en œuvre des sous-composantes du projet afin de garantir un appui technique et stratégique du MENPC dispensé en temps voulu. Enfin, les retards ont été pris en compte dans l'actualisation du cadre de résultats du PRÉAT intégré à la requête d'ESPIG présentée en novembre 2019 pour un financement supplémentaire du Fonds du Partenariat mondial pour l'éducation qui a été approuvé en février 2020 après la période concernée par le troisième rapport sur l'avancement de la mise en œuvre du projet. Le quatrième rapport sur l'avancement de la mise en œuvre reprendra le nouveau cadre de résultats et présentera les premières informations sur le respect du nouveau calendrier de mise en œuvre. Le cinquième rapport (février 2021) expliquera dans quelle mesure les cibles révisées pour 2020 ont été atteintes.

Yémen

Financement	Montant : 72,6 millions USD Agent partenaire : UNICEF	Période écoulée : 93 % Décaissé : 60 % Date de clôture : 3-mars-2019 Prorogé au : 31-déc.-2020	**Statut** **Ex. 19**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
			Ex. 20	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	La mise en œuvre du financement a fait face à des retards causés principalement par le conflit en cours et l'exercice long et complexe de modification des priorités fixées pour la troisième reprogrammation. La fermeture des écoles et les déplacements limités du personnel de l'agent partenaire et du ministère de l'Éducation en raison de la pandémie de COVID-19 ont également contribué à retarder la mise en œuvre de plusieurs activités depuis mars 2020.				
Mesures prises et situation actuelle	La principale mesure d'atténuation prise pour tenir compte de ces retards a été l'élaboration de la troisième reprogrammation (terminée fin octobre 2019) et la prorogation du financement au 31 décembre 2020. Une unité de gestion du projet a également été mise en place à Aden pour assurer la supervision de la mise en œuvre du projet dans les gouvernorats du sud du pays. Au 30 juin 2020, aucune amélioration notable n'avait été observée dans la mise en œuvre du programme. L'agent partenaire, le ministère de l'Éducation et le groupe local des partenaires de l'éducation se sont concertés pour envisager les moyens d'accélérer la mise en œuvre du programme.				

ANNEXE 3A : POINT SUR LA FERMETURE DES ECOLES DANS 39 PAYS POUR LESQUELS IL EXISTE UN ESPIG EN COURS D'EXECUTION

Cette annexe fait le point sur la fermeture des écoles dans les 39 pays partenaires du GPE imputable à la pandémie de COVID-19, au 30 juin 2020

Pays	Ouvertes	Fermées (pays)	Fermées (local)
Afghanistan		1	
Bangladesh		1	
Bénin			1
Bhoutan		1	
Burkina Faso			1
Burundi	1		
Cabo Verde		1	
Cambodge		1	
Cameroun			1
Comores		1	
Congo, Rép. dém. du		1	
Côte d'Ivoire			1
Djibouti		1	
Érythrée		1	
Gambie		1	
Ghana			1
Guinée-Bissau		1	
Kenya		1	
Lesotho			1
Libéria			1
Madagascar			1

Malawi		1	
Maldives		1	
Mozambique		1	
Népal		1	
Niger	1		
Ouzbékistan		1	
Papouasie–Nouvelle-Guinée	1		
République centrafricaine		1	
République démocratique populaire lao	1		
Sénégal			1
Sierra Leone		1	
Somalie		1	
Soudan		1	
Soudan du Sud		1	
Tanzanie			1
Tchad		1	
Yémen		1	
Zimbabwe		1	
Total	**4**	**25**	**10**

Source : Informations compilées par le GPE à partir de la base des données de l'UNESCO Suivi mondial des fermetures d'établissements scolaires liées au COVID-19 (Base de données)

ANNEXE 3B : EXEMPLES D'ACTIVITES SOUTENUES PAR LES FINANCEMENTS OCTROYES AU TITRE DU COVID-19

Catégorie	Domaine thématique et exemples
	Atténuation
Équité	**Soutien aux enfants marginalisés** • Le financement accordé au Népal a pour objectif de garantir l'accès à l'apprentissage pour tous les enfants en finançant l'impression et la distribution de kits d'apprentissage aux enfants issus de milieux marginalisés privés d'accès à la technologie.
	Soutien aux enfants souffrant de handicaps ou présentant des besoins éducatifs spéciaux • En Tanzanie, les élèves malvoyants recevront des documents imprimés en grands caractères et en braille ; les enfants malentendants auront accès à des services d'interprétation en langue des signes. • Au Zimbabwe, les émissions de télévision seront conçues pour répondre aux besoins des élèves malentendants. Des supports d'enseignement, de communication et de prévention seront traduits en braille (posters, prospectus, etc.)
	Réfugiés et personnes déplacées • Au Nigéria, les enfants issus des groupes les plus marginalisés, par exemple, des communautés de réfugiés ou des camps de personnes déplacées seront prioritaires pour la distribution de documents à emporter et de matériel informatique. • En République centrafricaine, les enfants réfugiés, rapatriés et déplacés recevront des kits d'apprentissage et des radios.
	Prise en compte des obstacles sexospécifiques • Au Zimbabwe, le programme aura recours à des émissions radiophoniques pour dispenser des cours aux jeunes filles enceintes et mères adolescentes et fournira du matériel éducatif non formel de qualité aux filles déscolarisées.
	Programmes en lien avec le bien-être (programmes d'hygiène) • En Papouasie–Nouvelle-Guinée, le financement veillera à ce que les enseignants, les élèves et les parents reçoivent une information fiable et opportune sur les mesures sanitaires et d'hygiène grâce à la diffusion de messages clés par la télévision, la radio ou par SMS. • Au Soudan, le financement soutient une campagne de sensibilisation pour la prévention du COVID-19 en partenariat avec les stations de radio afin de diffuser des messages sur l'importance de l'hygiène, du lavage des mains et de la distanciation sociale.
	Programmes en lien avec le bien-être (programmes d'aide psychosociale) • Au Libéria, une aide psychosociale sera apportée aux enseignants, élèves et parents grâce à la mise en place d'un service d'assistance, et à la diffusion de messages sur les stations radio et d'émissions-débats entre autres. • Au Ghana, les enseignants seront formés à apporter une aide psychosociale aux élèves, aux parents et aux communautés.
	Programmes en lien avec le bien-être (programmes nutritionnels) • En Gambie, le financement permettra de distribuer des produits alimentaires de base aux enfants vulnérables pour remplacer les programmes de cantines scolaires durant la fermeture des établissements scolaires.
	Accès à l'éducation pour les enfants non scolarisés • Au Pakistan, le financement renforcera les capacités de conception et de mise en œuvre par les autorités nationales de solutions d'enseignement à distance pour 19 millions d'enfants non scolarisés et pour les enfants qui quitteront l'école en raison des crises économiques engendrées par le COVID-19.

	Transferts monétaires et autres incitations ciblées en faveur des enfants • En Haïti, le programme de transferts monétaires conditionnels apportera un soutien financier aux familles des élèves les plus vulnérables pour faire face aux conséquences économiques du COVID-19.
Apprentissage	**Normes, programme scolaire et matériel d'apprentissage** • Au Ghana, le financement soutient la création d'une Banque de compétence et de connaissance au niveau national pour permettre la curation de l'ensemble du contenu éducatif lié au nouveau programme.
	Programmes d'apprentissage et de soutien scolaire à distance/à domicile (sans technologie — documents papier) • En Sierra Leone, le financement servira à fournir des dossiers de supports éducatifs imprimés aux élèves qui n'ont pas accès à la radio.
	Programmes d'apprentissage et de soutien scolaire à distance/à domicile (Faible composante technologique — Radio/télévision) • Au Rwanda, le financement soutient le développement de solutions d'apprentissage à distance équitables grâce à la diffusion radiophonique des cours et à la promotion du recours à des supports audiovisuels alternatifs à la télévision ou sur les médias sociaux. • À Sao Tomé-et-Principe, le financement sera utilisé pour l'achat et la distribution de radios solaires pour les enfants vulnérables.
	Programmes d'apprentissage et de soutien scolaire à distance/à domicile (Technologie modérée/de pointe — tablette/téléphone mobile Internet/SMS) • Au Guyana, le financement prévoit une activité visant à améliorer l'accès des communautés vulnérables à l'apprentissage en ligne en proposant une infrastructure Internet et un accès aux plateformes en ligne aux élèves vulnérables, en fournissant du matériel et en formant les enseignants pour qu'ils puissent assurer l'apprentissage en ligne.
	Perfectionnement des enseignants • Au Pakistan, les enseignants seront formés aux cours de remise à niveau, aux stratégies d'apprentissage à distance, et à l'évaluation des acquis scolaires pour contribuer efficacement à l'enseignement des enfants. • À Djibouti, des formations seront dispensées aux enseignants, conseillers et inspecteurs sur la prestation efficace de méthodes d'apprentissage à distance.
	Système d'évaluation des acquis scolaires • En Afghanistan, des évaluations des acquis scolaires seront réalisées pour éclairer l'élaboration des programmes de remise à niveau afin d'atténuer les retards dans l'apprentissage.
Système	**Résilience du système et réouverture** • Au Soudan du Sud, des directives, politiques et mesures de sauvegarde seront élaborées afin de préparer la réouverture des établissements scolaires.
Relance	
Équité	**Soutien aux enfants marginalisés** • Au Pakistan, le programme accompagne l'apprentissage à distance ouvert à tous en mettant l'accent sur les enfants défavorisés. Ce programme pourrait constituer une étape vers l'officialisation de l'enseignement à distance comme méthode d'enseignement parallèle et fiable à l'intention des enfants qui étaient déjà sortis du système scolaire avant la pandémie.
	Soutien aux enfants souffrant de handicaps ou présentant des besoins éducatifs spéciaux • Au Népal, une campagne de réintégration dans le système scolaire (« Back-To-School ») cible en particulier les enfants en situation de handicap. La campagne prévoit la formation des parents, aidants et communautés à la prévention des maladies en vue de la réouverture durable des établissements scolaires dans de bonnes conditions de sécurité.
	Réfugiés et personnes déplacées • En Afghanistan, le financement soutiendra les cours de rattrapage et de remise à niveau accélérés pour les élèves en retard par rapport à leur niveau scolaire, et mettra particulièrement l'accent sur les enfants déplacés.

	Prise en compte des obstacles sexospécifiques • En Guinée, le programme tient compte de l'augmentation des risques de violence sexiste, de grossesses adolescentes et de possibilités réduites d'apprentissage pour les filles et prévoit des campagnes de retour à l'école et de mobilisation sociale ciblant les filles ainsi que la production de guides s'appuyant sur un programme récent d'enseignement accéléré pour les filles vivant dans des zones isolées.
	Mesures visant à garantir le retour de tous les enfants à l'école (y compris les enfants non scolarisés) • À Djibouti, les repas scolaires seront offerts aux filles pour encourager leur retour à l'école lorsque celles-ci ouvriront à nouveau leurs portes.
	Programmes en lien avec le bien-être (programmes d'hygiène) • En Gambie, le financement accompagnera une campagne de sensibilisation du public visant à promouvoir les bonnes mesures d'hygiène et le lavage des mains à l'école. • Au Zimbabwe, le programme financera l'élaboration d'un kit pour les enseignants contenant des articles de protection comme des masques et d'autres produits d'hygiène et préparer les écoles à une reprise dans de bonnes conditions de sécurité.
	Programmes en lien avec le bien-être (programmes nutritionnels) • Au Mozambique, les activités visant à promouvoir le retour des élèves à l'école comprendront la fourniture de repas scolaires. • Au Kenya, le programme financé par le GPE soutiendra un programme de cantines scolaires pour faciliter un retour à l'école en douceur.
	Programmes en lien avec le bien-être (programmes d'aide psychosociale) • Au Libéria, le financement permettra de dispenser une formation sur l'aide psychosociale aux communautés scolaires afin de créer des environnements d'apprentissage sûrs, sans stigmatisation ni discrimination.
	Transferts monétaires et autres incitations ciblées en faveur des enfants • Au Lesotho, à la réouverture des écoles, le financement subventionnera les frais de scolarité des élèves défavorisés inscrits dans le premier cycle du secondaire, qui sont le plus susceptibles de décrocher suite aux conséquences économiques liées au COVID-19.
Apprentissage	**Normes, programme scolaire et matériel d'apprentissage** • En Afghanistan, le financement accompagnera la formulation de directives pour la réalisation d'évaluations formatives et sommatives des acquis scolaires des enfants. À la lumière de ces évaluations, les élèves pourront être placés dans les classes correspondant à leur niveau et il sera possible de planifier des remises à niveau. • Au Libéria, le financement soutiendra les modifications du calendrier scolaire et l'élaboration de cours de rattrapage et de programmes de remise à niveau.
	Perfectionnement des enseignants • Au Timor-Leste, les enseignants seront préparés à la réouverture des écoles, y compris l'organisation des classes conformément à de nouveaux critères — classes plus petites respectant les directives de distanciation sociale. Les enseignants seront également formés pour dispenser des cours de rattrapage ou des cours accélérés et pour évaluer les acquis scolaires de manière plus globale.
	Programmes d'apprentissage accéléré • En Éthiopie, le financement permettra d'offrir aux élèves des cours de remise à niveau et d'apprentissage accéléré pour atténuer le retard pris pendant la fermeture des établissements scolaires. • Au Timor-Leste, les enseignants seront formés pour dispenser des cours accélérés.
	Système d'évaluation des acquis scolaires

	• À Zanzibar (Tanzanie), le financement accompagnera le renforcement du système existant d'évaluation en ligne accessible aux élèves par téléphone, tablette ou ordinateur. Les écoles peuvent obtenir les résultats de ces évaluations et mettre en place des mesures de rattrapage et un programme d'enseignement accéléré adaptés.
Système	**Réouverture des structures d'enseignement** • En Zambie, des puits artésiens seront forés pour fournir de l'eau salubre aux écoles isolées qui en ont fortement besoin, ce qui contribuera à la lutte contre la propagation du COVID-19. • Au Lesotho, le financement soutiendra la mise en place d'installations pour se laver les mains dans les écoles et la distribution d'articles d'hygiène aux élèves.
	Résilience du système • Au Bangladesh, le programme élaborera un plan pour la pérennisation de la plateforme d'apprentissage à distance et formulera des stratégies et des procédures opérationnelles pour la prestation de services éducatifs en situation d'urgence. • Au Soudan du Sud, le programme renforcera les capacités du personnel du ministère de l'Enseignement et de l'Instruction générale et des ministères d'État de l'Éducation pour faire face aux prochaines crises et savoir les gérer, notamment en ce qui concerne la planification des programmes, les interventions et l'évaluation et la mobilisation des partenariats. • Au Libéria, le financement du GPE soutiendra le développement de directives générales pour les futures situations d'urgence ainsi que de directives de distanciation sociale à l'école.
	SIGE • Au Lesotho, le programme rassemblera les dernières informations disponibles sur la situation des enfants par SMS et au moyen des réseaux sociaux pour permettre de collecter des données en temps réel et de communiquer largement auprès des bénéficiaires du programme.

ANNEXE 4 : FINANCEMENTS ÉDUCATION A VOIX HAUTE APPROUVES DURANT L'EXERCICE 2020

Ce tableau présente des informations sur les financements approuvés pendant l'exercice 2020 en faveur des coalitions pour l'éducation dans le cadre de la première composante opérationnelle. La période de mise en œuvre des financements va de janvier 2020 à décembre 2021.

PAYS	COALITION	MONTANT DES FINANCEMENTS (USD)	RÉGION
Afghanistan	Coalition nationale pour l'éducation en Afghanistan (ANECO)	120 400	Asie du Sud
Bangladesh	Campagne pour l'Éducation populaire du Bangladesh (CAMPE)	300 000	Asie du Sud
Bénin	Coalition béninoise des organisations pour l'Éducation pour tous (CBO-EPT)	260 207	Afrique subsaharienne
Burkina Faso	Coalition nationale pour l'Éducation pour tous du Burkina Faso (CNEPT/BF)	257 686	Afrique subsaharienne
Burundi	Coalition pour l'Éducation pour tous – BAFASHEBIGE	299 316	Afrique subsaharienne
Cambodge	Partenariat des ONG pour l'éducation (NEP)	297 111	Asie de l'Est et Pacifique
Cameroun	Réseau Cameroun Éducation pour tous (CEFAN)	242 820	Afrique subsaharienne
Côte d'Ivoire	Réseau ivoirien pour la promotion de l'Éducation pour tous (RIPEPT)	298 759	Afrique subsaharienne
Eswatini	Campagne du réseau du Swaziland pour l'Éducation pour tous (SWANCEFA)	276 389	Afrique subsaharienne
Éthiopie	Réseau pour l'éducation de base en Éthiopie (BEN-E)	299 878	Afrique subsaharienne
Gambie	Réseau de la campagne pour l'Éducation pour tous en Gambie (EFANet)	296 998	Afrique subsaharienne
Guinée-Bissau	Réseau de campagne pour l'Éducation pour tous en Guinée-Bissau (RECEPT GB)	225 050	Afrique subsaharienne
Honduras	Foro Dakar Honduras (FDH)	299 964	Amérique latine et Caraïbes
Îles Salomon	Coalition de l'éducation des Îles Salomon (COESI)	200 540	Asie de l'Est et Pacifique
Kenya	Coalition Elimu Yetu	300 000	Afrique subsaharienne
Kirghizistan	Association pour le développement de l'éducation au Kirghizistan (AED)	99 990	Europe et Asie centrale
Lesotho	Conseil des ONG du Lesotho	289 372	Afrique subsaharienne
Libéria	Coalition pour l'éducation nationale du Libéria	228 175	Afrique subsaharienne

PAYS	COALITION	MONTANT DES FINANCEMENTS (USD)	RÉGION
Madagascar	Coalition nationale malgache pour l'Éducation pour tous (CONAMEPT)	187 598	Afrique subsaharienne
Malawi	Coalition pour l'éducation de la société civile	299 262	Afrique subsaharienne
Mauritanie	Coalition des organisations mauritaniennes pour l'éducation (COMEDUC)	228 132	Afrique subsaharienne
Moldova	Alliance des ONG actives dans le domaine de la protection sociale de la famille et de l'enfant (APSCF)	185 605	Europe et Asie centrale
Mongolie	« Tous pour l'éducation ! » Coalition nationale de la société civile	294 503	Asie de l'Est et Pacifique
Mozambique	Mouvement Éducation pour tous	234 932	Afrique subsaharienne
Népal	Campagne nationale pour l'éducation — Népal (NCE Nepal)	274 911	Asie du Sud
Nicaragua	Forum Éducation et Développement humain de l'Initiative pour le Nicaragua (FEDH-IPN)	253 140	Amérique latine et Caraïbes
Niger	Coalition nigérienne pour une éducation de qualité pour tous (ASO-EPT)	255 985	Afrique subsaharienne
Nigéria	Coalition d'action de la société civile pour l'Éducation pour tous (CSACEFA)	300 000	Afrique subsaharienne
Ouganda	Forum des ONG du secteur de l'éducation en Ouganda (FENU)	242 787	Afrique subsaharienne
Pakistan	Société pour l'accès à une éducation de qualité	249 892	Asie du Sud
Papouasie–Nouvelle-Guinée	Réseau pour le plaidoyer en matière d'éducation en Papouasie–Nouvelle-Guinée (PEAN)	300 000	Asie de l'Est et Pacifique
Philippines	Réseau de la société civile pour les réformes de l'Éducation (E-Net Philippines)	233 148	Asie de l'Est et Pacifique
République démocratique du Congo	Coalition nationale de l'Éducation pour tous en RDC (CONEPT/RDC)	298 966	Afrique subsaharienne
Rwanda	Réseau Éducation pour tous au Rwanda (REFAC)	243 112	Afrique subsaharienne
Sénégal	Coalition des organisations en synergie pour la défense de l'éducation publique (COSYDEP)	299 869	Afrique subsaharienne
Sierra Leone	Éducation pour tous Sierra Leone (EPT SL)	242 845	Afrique subsaharienne
Somalie — gouv. fédéral	Coalition Éducation pour tous — Somalie (EFASOM)	244 530	Afrique subsaharienne
Somalie — Somaliland	Réseau du Somaliland sur l'Éducation pour tous (SOLNEFA)	243 300	Afrique subsaharienne
Soudan	Coalition soudanaise pour l'Éducation pour tous (SCEFA)	268 100	Afrique subsaharienne

PAYS	COALITION	MONTANT DES FINANCEMENTS (USD)	RÉGION
Soudan du Sud	Coalition nationale pour l'éducation du Soudan du Sud (SSNEC)	257 814	Afrique subsaharienne
Tadjikistan	Alliance des OSC pour l'éducation au Tadjikistan (ACTE)	100 848	Europe et Asie centrale
Tanzanie	Réseau tanzanien pour l'éducation/Mtandao wa Elimu Tanzania (MET)	284 666	Afrique subsaharienne
Timor-Leste	Civil Society Education Partnership (CSEP)	200 000	Asie de l'Est et Pacifique
Togo	Coalition nationale de l'Éducation pour tous (CNT/EPT)	273 148	Afrique subsaharienne
Vanuatu	KOLISEN BLONG LEFTEMAP EDUKESEN (KOBLE)	200 052	Asie de l'Est et Pacifique
Viet Nam	Association vietnamienne pour l'Éducation pour tous (VAEFA)	258 309	Asie de l'Est et Pacifique
Yémen	Coalition yéménite pour l'Éducation pour tous	280 200	Moyen-Orient et Afrique du Nord
Zambie	Coalition nationale pour l'éducation de Zambie (ZANEC)	299 372	Afrique subsaharienne
Zimbabwe	Coalition pour l'éducation au Zimbabwe (ECOZI)	300 000	Afrique subsaharienne
TOTAL		**12 427 680**	

ANNEXE 5 : LISTE DES BENEFICIAIRES DES FINANCEMENTS MONDIAUX DU KIX[12]

Projet (n=12)	Organisme d'exécution (n=35)	Pays (n=42)
Adaptation et mise à l'échelle d'approches de perfectionnement professionnel des enseignants au Ghana, au Honduras et en Ouzbékistan	Foundation for Information Technology Education and Development, Inc., (institution principale), World Reader, Summa	Ghana, Ouzbékistan, Honduras
Enseigner au bon niveau : améliorer le soutien des enseignants grâce au mentorat et au suivi	Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (JPAL) (institution principale), J-PAL Africa	Nigéria, Zambie, Côte d'Ivoire
Apprentissage connecté au service du renforcement des capacités des enseignants des sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM)	Tata Institute of Social Sciences (institution principale), Samtse College of Education de l'Université Royal du Bhoutan ; Université Ibrahim Badamasi Babangida ; Open Université de Tanzanie ; UNESCO, Bureau multi-pays pour le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, les Maldives, le Népal et le Sri Lanka.	Nigéria, Tanzanie (continentale et Zanzibar), Bhoutan
Utiliser la technologie pour améliorer l'alphabétisation dans les pays du Sud	Centre d'études sur l'apprentissage et la performance/Université de Concordia (institution principale), Wilfrid Laurier University, Aga Khan Academies Unit of AKDN, Vision Mondiale Canada	Kenya, Rwanda, Bangladesh
Améliorer l'alphabétisation des enfants grâce au soutien de réseaux communautaires	Vision Mondiale Canada, Ghana, Honduras et Nicaragua (institution principale), Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto, School of Education and Leadership de l'Université du Ghana, Forum social de la dette extérieure et du développement du Honduras	Ghana, Honduras, Nicaragua
Mettre en place des passerelles pour un impact positif grâce aux innovations EdTech : créer des liens entre les politiques, la recherche et la pratique dans les pays du GPE	Stichting War Child (War Child Holland)	Ouganda, Tchad, Soudan
Intégrer l'éducation de la petite enfance à la planification sectorielle	UNICEF (institution principale), Groupe de la Banque mondiale, Réseau d'action pour le développement de la petite enfance (ECDAN)	Soudan du Sud, Sierra Leone, Tadjikistan, Lesotho, République kirghize
Adapter, tester et mettre à l'échelle un modèle éprouvé d'enseignement préscolaire d'été au Cambodge, au Laos et en Tanzanie	Plan International Canada (institution principale), The Mother Child Education Foundation, American Institutes of Research	Tanzanie, Cambodge, RDP lao
Innovations en matière d'utilisation des données pour les systèmes d'information pour la gestion	Institute of Informatics-University of Oslo (institution principale), UNESCO-IICBA, Save the Children Uganda, HISP Uganda et HISP West and Central Africa	Gambie, Ouganda, Togo

[12] Consultez également les projets du GPE KIX à https://www.gpekix.org/fr/projects.

de l'éducation en Gambie, en Ouganda et au Togo		
Utiliser les données pour améliorer l'équité et l'inclusion dans l'éducation	Section Données et analyses de l'UNICEF	Gambie, Lesotho, Malawi, Ghana, Sierra Leone, Zimbabwe, Sao Tomé-et-Principe, Bénin, République centrafricaine, Tchad, République démocratique du Congo, Guinée-Bissau, Madagascar, Togo, Bangladesh, Géorgie, République kirghize, RDP lao, Mongolie, Népal, Pakistan, Soudan, Ouzbékistan, Yémen, Guyana, Honduras
l'initiative Data Must Speak sur l'approche de la déviance positive en matière d'apprentissage	Centre de recherches de l'UNICEF – Innocenti	Éthiopie, Burkina Faso, Togo, Madagascar, Niger, Zambie, RDP lao, Népal
Évaluation selon un barème unique de l'apprentissage précoce des compétences de base en mathématiques dans les pays du Sud	Réseau PAL, Pratham, Conseil australien de recherche pédagogique.	Kenya, Mali, Mozambique, Nigéria, Sénégal, Tanzanie, Ouganda, Nicaragua, Bangladesh, Népal, Pakistan

ANNEXE 6 : COMPTES RENDUS SUR LES RECOMMANDATIONS ET LES PREOCCUPATIONS DU GPC

Cette section fait le point sur les comptes rendus demandés par le Comité des financements et performances (GPC) et le Conseil d'administration du GPE au moment de l'approbation de l'ESPIG. Trente-trois ESPIG ont été approuvés au cours de l'exercice 2020 et des données actualisées ont été communiquées pour vingt-quatre d'entre eux. Ces actualisations combinées aux questions ou préoccupations du dernier rapport portent à 40 le nombre d'ESPIG pour lequel un point de situation est présenté dans le tableau ci-dessous.

Le prochain rapport sur le statut des financements fera le point sur les financements suivants : Bénin (ESPIG), Guinée (ESPIG), Maldives (ESPIG et Fonds à effet multiplicateur), Papouasie–Nouvelle-Guinée (ESPIG et Fonds à effet multiplicateur), Sénégal (ESPIG et Fonds à effet multiplicateur), Tanzanie — Continentale (ESPIG et AMP supplémentaire), Tadjikistan (Fonds à effet multiplicateur), Timor Leste (ESPIG et Fonds à effet multiplicateur) et République du Yémen (ESPIG).

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Afghanistan Novembre 2018 100 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande instamment à l'Afghanistan d'accroître la part de l'éducation dans le budget et relève que les estimations pourtant prudentes du PNSE III sont actuellement dépassées. En outre, le Comité demande à l'agence de coordination de lui présenter, au nom du groupe local des partenaires de l'éducation, un compte rendu annuel dans le cadre du rapport de la revue sectorielle conjointe, sur la part réelle de l'éducation pour la période du financement, ainsi qu'une analyse du budget qui lui permettra d'examiner l'évolution du budget de l'éducation en Afghanistan dans son contexte.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** L'agent partenaire a déposé une matrice actualisée du financement national dans le cadre de la requête d'AMP supplémentaire. La matrice montre que l'Afghanistan n'a pas atteint les cibles de financement national fixées dans le cadre de l'approbation de l'AMP, mais elle prévoit une hausse importante pour 2021-2023. Si les dépenses consacrées à l'éducation par le ministère de l'Éducation ont augmenté, les autres dépenses, et en particulier les investissements en capital ont augmenté plus rapidement. Le relatif manque de dynamisme du budget du ministère de l'Éducation tient au fait que près de 94 % du budget ordinaire du ministère de l'Éducation est consacré aux salaires et qu'aucun nouveau poste n'a été approuvé dans le budget national pour du personnel enseignant ou autre, au cours des quatre dernières années. En outre la réaffectation des activités d'infrastructure du budget du ministère de l'Éducation à celui du ministère pour le Développement urbain et les Territoires (Ministry of Urban Development and Land - MUDL) et du ministère de la Réhabilitation rurale et du Développement rural (Ministry of Rural Rehabilitation and Development - MRRDR) s'est fait au détriment de la part de l'éducation à l'aune du budget du ministère de l'Éducation. Le gouvernement remanie le financement national afin qu'il tienne compte de l'ensemble des dépenses publiques consacrées à l'éducation, et pas uniquement celles du budget du ministère de l'Éducation. Cela devrait faire apparaître une augmentation importante du financement de l'éducation.
Afghanistan Novembre 2018 100 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020**

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	Recommandations (comptes rendus) S'il reconnaît l'importance des besoins en infrastructures, tels qu'ils figurent dans le PNSE III endossé, le Comité s'inquiète de la grande quantité d'infrastructures prévues dans le programme cofinancé de réforme de la qualité de l'éducation en Afghanistan (Education Quality Reform in Afghanistan - EQRA) compte tenu de la fragilité de la situation en Afghanistan et des risques de retards et de prorogations. Le Comité demande à l'agent partenaire de suivre de plus près les performances du programme à cet égard, en anticipant notamment toute restructuration éventuelle, et demande à l'agent partenaire de faire le point chaque année sur les discussions nationales connexes, dans le cadre de ses rapports réguliers concernant l'avancement de la mise en œuvre.	Les chantiers de construction scolaire progressent bien malgré quelques retards causés par la pandémie de COVID-19 et dans certains cas, par des problèmes liés à la sécurité. En juin 2020, les propositions techniques concernant la construction de 68 % des 2 647 écoles avaient été approuvées, et les travaux de construction ont commencé pour près de 70 % de ces projets. Les travaux ont été achevés pour 459 écoles (318 nouveaux établissements et 141 écoles incomplètes). La composante est en bonne voix, mais a été confrontée à un certain nombre de difficultés, notamment l'augmentation des coûts, le non-respect des mesures de sauvegarde, les retards dans la communication imputables à des changements dans l'équipe de direction. Le projet conserve un solide mécanisme de suivi comportant plusieurs niveaux tels que l'auto-évaluation du ministère de la Réhabilitation rurale et du Développement rural (MRRD), le suivi de l'équipe du ministère de l'Éducation pendant la mise en œuvre du projet et au moment de la passation, et enfin les visites régulières du site par l'organisme tiers de suivi recruté par la Banque mondiale et le contrôle de l'achèvement d'un échantillon d'écoles par l'organisme tiers de vérification recruté par le ministère des Finances avant de libérer la deuxième série de financements.
Afghanistan Novembre 2018 100 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité relève que le cadre de résultats du programme ne comporte aucun indicateur sur l'enseignement communautaire malgré la présence d'éléments relatifs à l'enseignement communautaire dans le programme. D'autres renseignements fournis par l'agent partenaire indiquent que le système de données de l'enseignement communautaire en Afghanistan n'est pas encore assez développé pour intégrer de telles données, ce qui empêche donc de les faire apparaître comme cible spécifique dans le cadre de résultats du programme. Le programme s'engage à affecter 10 millions de dollars pour permettre au SIGE de mieux intégrer les données de l'enseignement communautaire, de mettre en œuvre la politique et les directives de 2018 en matière d'enseignement communautaire et de travailler avec tous les partenaires de développement pour favoriser l'élargissement de l'enseignement communautaire d'une manière plus harmonisée et durable, pour toucher au minimum de 33 000 élèves supplémentaires. Le GPC	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le ministère de l'Éducation a avancé dans les préparatifs pour la mise en place de classes d'enseignement communautaire. Il continue de suivre le calendrier fixé pour le développement effectif de l'enseignement communautaire en 2021. Le ministère de l'Éducation a déjà terminé le manuel de mise en œuvre pour cette sous-composante et recueilli les données pour les centres d'enseignement communautaire existants ce qui aidera à déterminer les besoins futurs pour des classes d'enseignement communautaire. Le ministère de l'Éducation s'emploie actuellement à élaborer les outils pour évaluer les besoins en classes d'enseignement communautaire.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	demande à l'agent partenaire d'inclure un compte rendu à ce sujet dans ses rapports d'avancement annuels réguliers.	
Afghanistan Novembre 2018 100 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande que l'allocation de l'agent partenaire (frais de supervision) soit ajustée une fois finalisées les contributions à la supervision de l'Association internationale de développement (IDA) et du Fonds fiduciaire pour la reconstruction de l'Afghanistan, afin de garantir une répartition équitable des coûts de supervision entre les trois sources de cofinancement. Le Comité demande à l'agent partenaire de communiquer au Secrétariat la répartition finale des frais de supervision.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** L'équipe de la Banque a reçu le budget de la banque (Budget de trésorerie) pour un montant de 54 000 dollars de juillet 2019 à juin 2020. Le groupe de travail recevra un montant semblable du budget de la banque au cours de cet exercice (juillet 2020 à juin 2021). La banque n'a reçu aucun budget de supervision du Fonds fiduciaire pour la reconstruction de l'Afghanistan.
Bangladesh (financement accéléré) Septembre 2018 8,33 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Parallèlement à cette approbation, le GPC demande à l'agence de coordination, qui copréside le groupe consultatif local sur l'éducation, de présenter un compte rendu dans le cadre du rapport annuel de mise en œuvre du programme sur les efforts déployés pour garantir les droits des enfants réfugiés Rohingyas à l'éducation à plus long terme.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le premier rapport annuel de mise en œuvre du programme a été reçu en août 2019 et couvre la période comptable allant d'octobre 2018 à juin 2019. Un rapport séparé a en outre été déposé auprès du Secrétariat pour fournir les comptes rendus demandés (des comptes rendus similaires seront inclus dans le cadre des prochains cycles de rapports annuels). Le rapport présente des informations sur les efforts déployés pour élaborer et encourager l'adoption du LCFA (Learning Competency Framework and Approach), une méthodologie et un cadre pour l'apprentissage et l'acquisition de compétences et d'autres mesures visant à améliorer la qualité de l'éducation. Les actions de plaidoyer visant à attirer l'attention sur les problèmes de qualité de l'éducation des Rohingyas et plus particulièrement à faire adopter le LCFA ont impliqué notamment des réunions, des discussions stratégiques et des rencontres de haut niveau entre les représentants de l'UNICEF et d'autres organisations humanitaires et de bailleurs de fonds. Le compte rendu met toutefois aussi en évidence les difficultés liées aux actions entreprises pour garantir les droits à l'éducation des enfants Rohingyas sur le long terme. Les instances gouvernementales n'ont pas donné leur aval à la prolongation de ce programme au-delà d'une année et continuent de donner la priorité à la politique de rapatriement des Rohingyas, ces derniers ne bénéficiant pas du statut de réfugié au Bangladesh. Faute de dialogue avec le gouvernement concernant une planification à plus long terme, c'est la communauté humanitaire

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
		qui jouera un rôle essentiel de plaidoyer dans les discussions à venir, pour l'heure elle continue de débattre et de planifier.
Bangladesh (financement accéléré) Septembre 2018 8,33 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Compte tenu de l'importance que revêt le partage des informations et la coordination entre les agences d'exécution, le Comité demande également à l'agent partenaire de communiquer à l'agence de coordination et au Secrétariat des comptes rendus trimestriels sur le nombre de personnes ayant besoin d'un soutien éducatif, celles qui en bénéficient et celles pour qui ce n'est pas encore le cas, en précisant le montant des financements reçus par rapport au montant total estimé dans le plan commun d'intervention.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** L'UNICEF (agent partenaire et agence de coordination au Bangladesh) communique les informations demandées au Secrétariat chaque trimestre depuis mai 2019. Le dernier point trimestriel a été reçu en juillet 2020 et correspond à la période comptable avril-juin 2020. Ces informations font le point sur le nombre de personnes ayant besoin d'un soutien éducatif (cibles), le nombre de celles qui en bénéficient (enfants et enseignants touchés parmi les bénéficiaires) et le financement (budget reçu par rapport au budget demandé).
Bénin Mars 2019 19,4 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agence de coordination de fournir, au nom du GLPE et dans le cadre du rapport de la revue sectorielle conjointe, un point sur les progrès accomplis en direction du seuil de référence fixant à 45 % la part du budget national consacré à l'enseignement primaire.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des informations seront présentées dans le prochain rapport.
Bénin Mars 2019 19,4 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Renforcement du système **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agence de coordination de fournir, au nom du GLPE et dans le cadre du rapport de la revue sectorielle conjointe, un point sur la mise en œuvre d'un suivi renforcé de l'indicateur de la part variable lié à l'efficience. Le Comité demande à être tenu informé des progrès réalisés dans ce domaine pour veiller à ce que le passage automatique en classe supérieure ne nuise pas aux acquis scolaires et à la qualité de l'éducation.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des informations seront présentées dans le prochain rapport.
Bénin Mars 2019	**Question ou préoccupation** Renforcement du système	**Statut :** en cours

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
19,4 millions de dollars	**Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agence de coordination de fournir, au nom du GLPE et dans le cadre du rapport de la revue sectorielle conjointe, un point sur l'existence et l'utilisation des données en vue de renforcer la concertation sur les politiques et le suivi effectif de la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation en tenant compte des prérequis du modèle de financement du GPE concernant les données.	**Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des informations seront présentées dans le prochain rapport.
Bhoutan Juin 2018 1,8 million de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Si le Bhoutan a presque atteint l'objectif d'enseignement primaire pour tous, le Comité s'inquiète toutefois de la part insuffisante du budget global de l'éducation consacrée à l'enseignement primaire (actuellement 25 %), d'autant que des questions demeurent concernant la qualité, l'équité et les résultats d'apprentissage. Afin de garantir que l'enseignement primaire dispose d'un budget suffisant pour réduire les inégalités et améliorer les résultats d'apprentissage, en particulier chez les enfants vulnérables, le Comité demande au Bhoutan d'intégrer dans le rapport annuel régulier de l'agent partenaire des informations concernant l'évolution des dépenses consacrées à l'éducation primaire, en précisant ce que cela représente en pourcentage du budget global de l'éducation, y compris ce qui concerne le soutien à l'Éducation et à la protection de la petite enfance (EPPE).	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le Bhoutan a récemment déposé la matrice actualisée du financement national selon laquelle les dépenses totales consacrées par le Bhoutan au secteur de l'éducation représentaient 51 % contre une allocation de 40 %. En 2019, 46 % du budget national était alloué au secteur, contre 45 % en 2020. L'allocation devrait passer à 28 % en 2021 en raison de la pandémie de COVID-19 (tous les chiffres sont arrondis). L'agent partenaire est prié de réaliser un suivi régulier et de rendre compte au GPC en conséquence.
Burkina Faso Décembre 2017 33,8 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** La part de l'enseignement primaire dans les dépenses d'éducation ayant tendance à baisser, le GPC a demandé un compte rendu annuel sur l'évolution de la part des dépenses consacrées à l'enseignement primaire.	**Statut :** Achevé **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La question a été prise en compte dans le cadre de la requête de financement supplémentaire à l'ESPIG déposée pour 2019-2020 et examinée par le Secrétariat et le GPC : le pays a soumis un tableau actualisé des engagements des ressources nationales qui indiquent que les ressources nationales allouées à l'éducation restent supérieures à 20 %, et devraient atteindre 25 % en moyenne sur la période 2019–21. La part du budget national alloué au primaire est quant à elle toujours supérieure à 45 %, en nette augmentation par rapport aux projections de

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
		2017, ce qui s'explique notamment par une hausse des salaires du secteur public en 2018.
Burkina Faso Décembre 2017 33,8 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : résultats d'apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** L'indicateur de la part variable ayant pour objectif de tenter d'apporter un changement significatif, le GPC demande un rapport de suivi d'ici fin 2019 sur la mise en œuvre des différentes stratégies visant à renforcer les résultats d'apprentissage présentés dans le document du programme.	**Statut :** Achevé **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La modification de l'ESPIG et la requête pour un financement supplémentaire durant l'exercice 2020 ont permis d'améliorer de manière significative la part variable et de mieux prendre en compte les résultats d'apprentissage. Il s'agit notamment d'adopter une nouvelle approche concernant les questions structurelles essentielles et leurs indicateurs : augmentation des ressources allouées aux écoles, notamment pour renforcer la formation continue des enseignants, service de soutien pédagogique aux enseignants et suivi des améliorations observées en salles de classe dans les premières années du primaire. Les cibles précédentes de la part variable restent d'actualité. Une des cibles de la part variable concernant la distribution des manuels scolaires dans les délais prescrits n'a donné lieu qu'à un versement partiel, car le calendrier n'a pas été respecté. Cette situation témoigne de la nécessité de poursuivre les efforts d'amélioration dans la passation des marchés et la distribution des manuels. Les dernières informations communiquées entre le début de la pandémie de COVID-19 et juin 2020 concernaient les difficultés et retards supplémentaires engendrés par la situation, notamment pour l'application de la nouvelle stratégie de formation continue des enseignants. Le COVID-19 a intensifié la pression sur le budget national et l'insurrection terroriste continue de poser des problèmes.
Burkina Faso Décembre 2017 33,8 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : renforcement des systèmes/des capacités **Recommandations (comptes rendus)** Un soutien rapproché de la part des services locaux du ministère de l'Éducation est primordial pour renforcer la capacité des autorités locales à s'acquitter efficacement de leurs nouvelles responsabilités en matière d'éducation. C'est pourquoi, le GPC a insisté sur l'importance d'une stratégie visant à augmenter leur financement de manière substantielle et a demandé qu'il lui soit rendu compte chaque année de l'utilisation de ces ressources.	**Statut :** Achevé **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Si la décentralisation est juridiquement en vigueur, les difficultés qu'elle pose restent importantes notamment en ce qui concerne le transfert financier dans les délais prescrits et la capacité d'exécution insuffisante. En 2019, 47 % du budget du compte d'affectation spéciale du Trésor (biens et services) étaient affectés à des biens et services axés sur les supports pédagogiques et de formation à un niveau décentralisé : cela s'inscrivait dans le cadre de nouvelles mesures prises pour améliorer l'affectation des ressources au plus près des écoles bénéficiaires. Les nouvelles procédures améliorées de transfert au moyen de délégations de crédits des ressources du compte d'affectation spéciale du Trésor (CAST) au niveau décentralisé n'ayant toujours pas été mises en place, des procédures simplifiées existant déjà ont été utilisées. Le COVID-19 vient évidemment aggraver les difficultés et exacerber les enjeux. Il convient en outre de noter que les procédures

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
		et coûts de transaction liés aux nouvelles requêtes pour i) les financements accélérés et ii) les financements accélérés octroyés au titre du COVID-19 ont énormément mobilisé les partenaires nationaux et le Secrétariat du GPE et réduit d'autant les moyens disponibles pour tenir compte des enjeux stratégiques identifiés en 2017 et 2019 dans le cadre des deux requêtes d'ESPIG.
Burkina Faso **(AMP supplémentaire)** Août 2019 21,2 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité propose d'actualiser et de simplifier les dernières demandes de compte rendu afin de renforcer l'efficience, de réduire les coûts de transaction et d'éviter de fragmenter les informations. Il demande au gouvernement d'intégrer les comptes rendus sur ces questions dans le cadre de sa présentation annuelle des résultats, en particulier en ce qui concerne le suivi des allocations et dépenses du sous-secteur de l'éducation dans le budget national Le Comité demande au Secrétariat de lui présenter un point sur ces questions au premier semestre 2020 (une fois que le gouvernement aura remis son rapport annuel sur ses résultats pour l'exercice 2019).	**Statut :** achevé **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le rapport annuel de mise en œuvre du plan d'action annuel 2019 comprend un document de suivi de l'exécution budgétaire par sous-secteur. Le sous-secteur de l'enseignement primaire continue de recevoir la majorité des crédits budgétaires (48,8 % en 2019, 49,9 % en 2018). La répartition de l'allocation entre les sous-secteurs n'évolue pas. Le taux d'exécution budgétaire du primaire progresse quant à lui et passe de 79,4 % à 95,9 %.
Burkina Faso **(AMP supplémentaire)** Août 2019 21,2 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Renforcement des systèmes et résultats d'apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité propose d'actualiser et de simplifier les dernières demandes de compte rendu afin de renforcer l'efficience, de réduire les coûts de transaction et d'éviter de fragmenter les informations. Il demande au gouvernement d'intégrer les comptes rendus sur ces questions dans le cadre de sa présentation annuelle des résultats, et de mettre l'accent sur les points suivants : – poursuite de la mise en œuvre des réformes relatives à la décentralisation des ressources vers les services éducatifs de première ligne, introduites dans le cadre du manuel opérationnel 2017 du Fonds commun et de l'appui au renforcement de ses capacités ;	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La communication de données sur la part variable fait partie de la revue sectorielle conjointe et est intégrée dans le rapport de suivi annuel du programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB). La mise en œuvre des stratégies d'apprentissage pourrait souffrir des coupes budgétaires éventuelles du secteur de l'éducation imputables à la pandémie de COVID-19. En seraient affectées les formations initiales des enseignants, mais plus encore les formations continues. La mise en œuvre des stratégies relatives à l'efficience (transfert des crédits budgétaires aux niveaux décentralisés) est en bonne voie, mais celles portant sur l'équité (construction d'écoles pour améliorer le taux de scolarisation dans les régions les plus défavorisées) se heurtent à des obstacles en raison de circonstances difficiles. Ces stratégies continueront à faire l'objet d'un suivi qui s'inscrit dans le cadre des efforts de suivi sectoriel et la situation sera réévaluée au cours des prochains mois.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	– suivi de la mise en œuvre des stratégies liées à la part variable, en s'intéressant particulièrement aux résultats du nouvel indicateur sur la qualité de l'apprentissage qui couvre la formation continue des enseignants et les observations en classe. Le Comité demande au Secrétariat de lui présenter un point sur ces questions au premier semestre 2020 (une fois que le gouvernement aura remis son rapport annuel sur ses résultats pour l'exercice 2019).	
Burundi Mars 2019 25,6 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Il est très important de réduire les disparités fondées sur le sexe, c'est pourquoi le Comité demande à l'agent partenaire de suivre les taux de décrochage des filles dans l'éducation de base et l'enseignement secondaire et tout autre indicateur utile pour mesurer les avancées dans ce domaine. Le Comité demande en outre à l'agent partenaire de suivre la réduction des disparités dans les conditions d'apprentissage entre les provinces et, si des données sont disponibles à cet égard, entre les niveaux de richesses. Il est demandé à l'agent partenaire de faire le point sur ces questions dans le cadre des comptes rendus réguliers sur l'avancement du financement.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le premier rapport sur l'avancement de la mise en œuvre doit être présenté le 12 octobre 2020, il n'est donc pas possible de rendre compte sur ces questions pour l'instant. Ce compte rendu sera examiné pendant le processus d'examen de la qualité qui sera réalisé pour une requête de financement supplémentaire qui devrait être déposée au plus tard en janvier 2021.
Burundi Mars 2019 25,6 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agent partenaire de présenter un manuel opérationnel ou un document comparable dans l'année suivant l'approbation du financement. Le Secrétariat examinera les informations reçues pour s'assurer de la solidité des modalités de mise en œuvre du financement et veiller à ce que les enfants les plus marginalisés soient effectivement ciblés par les activités. Le Comité observe que le document de programme présente des informations rassurantes au sujet des écoles marginalisées couvertes par la part fixe du financement.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La touche finale est mise au manuel opérationnel qui devrait être terminé et communiqué au Secrétariat du GPE avant le dépôt du rapport sur l'avancement de la mise en œuvre. Ce compte rendu a fait l'objet d'un suivi de la part du Secrétariat, notamment dans le cadre du rapport de la première étape du processus d'examen de la qualité achevé en juillet 2020 établi au titre de la requête de financement supplémentaire.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Burundi Mars 2019 25,6 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité charge le GLPE du suivi et demande à l'agence de coordination de communiquer au Secrétariat, au nom du groupe local des partenaires de l'éducation et dans le cadre du rapport de la revue sectorielle conjointe, un point annuel sur la part de l'éducation dans les dépenses publiques et de distinguer les ressources nationales de l'aide étrangère. Le Secrétariat communiquera ces informations au Comité à sa demande.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Aucune revue sectorielle conjointe n'a encore été organisée en 2020. Il n'est donc pas possible de présenter de compte rendu à l'heure actuelle (la dernière revue sectorielle conjointe a eu lieu en mars 2019 avant l'approbation de l'ESPIG). Une analyse exhaustive du secteur est en cours et couvrira les points soulevés dans ce compte rendu. Ce compte rendu sera examiné pendant le processus d'examen de la qualité qui sera réalisé pour une requête de financement supplémentaire qui devrait être déposée au plus tard en janvier 2021.
Burundi Mars 2019 25,6 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité : accès des enfants non scolarisés à l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité charge le groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) du suivi et demande à l'agence de coordination de communiquer au Secrétariat, au nom du groupe local des partenaires de l'éducation et dans le cadre du rapport de la revue sectorielle conjointe, un point annuel sur la situation des enfants non scolarisés. Le Secrétariat communiquera ces informations au Comité à sa demande.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Aucune revue sectorielle conjointe n'a encore été organisée en 2020. Il n'est donc pas possible de présenter de compte rendu à l'heure actuelle (la dernière revue sectorielle conjointe a eu lieu en mars 2019 avant l'approbation de l'ESPIG). Une analyse exhaustive du secteur est en cours et couvrira les points soulevés dans ce compte rendu. Ce compte rendu sera examiné pendant le processus d'examen de la qualité qui sera réalisé pour une requête de financement supplémentaire qui devrait être déposée au plus tard en janvier 2021.
Burundi Mars 2019 25,6 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité charge le GLPE du suivi et demande à l'agence de coordination de communiquer au Secrétariat, au nom du groupe local des partenaires de l'éducation et dans le cadre du rapport de la revue sectorielle conjointe, un point annuel sur les bénéficiaires de la composante sur la construction de salles de classe du programme proposé, pour la part variable et la part fixe. Le Secrétariat communiquera ces informations au Comité à sa demande.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Aucune revue sectorielle conjointe n'a encore été organisée en 2020. Il n'est donc pas possible de présenter de compte rendu à l'heure actuelle (la dernière revue sectorielle conjointe a eu lieu en mars 2019 avant l'approbation de l'ESPIG). Ce compte rendu sera examiné pendant le processus d'examen de la qualité qui sera réalisé pour une requête de financement supplémentaire qui devrait être déposée au plus tard en janvier 2021.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Cambodge **(part fixe)** Février 2018 14,4 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : planification sectorielle **Recommandations (comptes rendus)** Le GLPE, par l'intermédiaire de l'agence de coordination, devra faire le point sur le nouveau plan sectoriel de l'éducation, une fois approuvé, et en particulier sur la garantie d'une cohérence entre le programme financé par le GPE et le plan sectoriel.	**Statut :** achevé **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** L'élaboration du nouveau PSE 2019-23 a été achevée et endossée par les partenaires de développement en juin 2019. Le PSE poursuit selon les orientations stratégiques mises en évidence lors de l'examen à mi-parcours du dernier PSE. Le programme financé par le GPE (part fixe) contribue ainsi aux piliers de l'éducation présents dans les réformes du ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports (MEJS) et répertoriés dans le Plan sectoriel d'éducation (2019-23). Il contribue également à quatre autres réformes pour la gestion de l'éducation (gestion des ressources humaines, gestion de l'apprentissage, gestion administrative, amélioration du système d'information pour la gestion de l'éducation/SIGE) et à la réforme portant sur la formation des enseignants dans les institutions de formation des enseignants. Le programme vise principalement à soutenir les éléments suivants de la réforme lancée par le MEJS : Pilier No 1 sur la mise en œuvre du plan d'action pour la politique relative aux enseignants dans le sous-secteur de l'éducation primaire visant la formation initiale et continue, et l'élaboration et la mise en œuvre des cadres pour la formation professionnelle continue et les perspectives de carrière des enseignants ; Pilier No 2 sur l'examen du matériel d'enseignement et d'apprentissage et l'amélioration de la qualité de l'enseignement ; Pilier No 3 sur l'organisation de la mise en œuvre des inspections.
Cambodge **(part fixe)** Février 2018 14,4 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le budget alloué au secteur de l'éducation représente une part élevée des dépenses ordinaires de l'administration. Le GPC a demandé au GLPE de suivre la part du budget d'investissement et du budget ordinaire allouée par les autorités nationales au secteur de l'éducation dans le cadre de la revue sectorielle conjointe annuelle.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le budget global alloué à l'éducation et le financement du PSE 2019-23 ont été examinés pendant le séminaire annuel organisé en novembre 2019 pour la revue sectorielle conjointe. Les dépenses ordinaires effectives allouées à l'éducation restent constantes : 17,8 % en 2018, 17,5 % en 2019 et 17,8 % en 2020. Le budget total approuvé en 2019 pour le MEJS s'établit à 12,53 % (17,53 % pour le budget ordinaire et 3,13 % pour le budget d'investissement) et 10,70 % en 2020 (17,42 % pour le budget ordinaire et 10,70 % pour le budget d'investissement). Bien que le PSE place les 10 000 milliards de riels de budget d'investissement dans les « prévisions budgétaires », les crédits alloués par le bureau du Premier ministre pour la construction ne figurent pas dans le PSE en tant que budget d'investissement. Le budget d'investissement alloué au MEJS est bien plus élevé selon la loi de finances puisqu'il comprend les crédits alloués par le bureau du Premier ministre pour la construction d'écoles. La direction des Finances confirme qu'il s'agit d'une ligne

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
		budgétaire distincte, le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports (MEJS) disposant d'une visibilité et d'une autonomie limitée sur la manière dont les fonds sont affectés et utilisés. Le MEJS ne peut communiquer des données que sur le budget d'investissement de 10 milliards de riels, puisqu'il ne peut décider de la planification et de l'affectation des fonds que pour ce budget. Le budget d'investissement et le budget ordinaire devraient être regroupés dès 2021 au sein d'une enveloppe budgétaire unique pour le MJES. Cela permettra de déterminer avec précision la part du budget d'investissement alloué au MEJS chaque année, y compris l'allocation du bureau du Premier ministre. Le MEJS disposera en outre ainsi d'une autonomie suffisante pour prendre des décisions. Les directions du MEJS seront également informées dès le départ du budget d'investissement à leur disposition. Les discussions sur l'affectation budgétaire et notamment l'implication des réductions budgétaires et des mesures d'atténuation se poursuivront à l'occasion du séminaire annuel organisé en 2020 pour la revue sectorielle conjointe.
Cambodge **(part fixe)** Février 2018 14,4 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : affectation des enseignants **Recommandations (comptes rendus)** Le GPC a demandé qu'un compte rendu sur l'affectation des enseignants dans les zones rurales soit communiqué au Secrétariat tous les ans dans le cadre de la revue sectorielle conjointe.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La question de l'affectation des enseignants dans les zones rurales a été examinée lors du séminaire annuel organisé en novembre 2019 pour la revue sectorielle conjointe portant sur la formation professionnelle continue et les perspectives de carrière des enseignants (Teacher Career Pathways — TCP). Il a été souligné que l'efficacité des programmes de formation professionnelle continue associés aux politiques pour les perspectives de carrière des enseignants contribuerait à résoudre la question de la réaffectation des enseignants en poste et de l'affectation des nouveaux enseignants. En effet, cela permettrait aux enseignants travaillant dans des zones isolées et défavorisées de gagner des points qui contribueront à leur progression conformément à la TCP lorsque celle-ci sera mise en place. Les autorités nationales ont élaboré un programme inscrit au budget, prévoyant des primes en fonction des difficultés des conditions de travail en vue d'attirer les enseignants dans les zones rurales et défavorisées souvent touchées par une pénurie d'enseignants. La direction du personnel modernise son système informatique de gestion des ressources humaines pour faciliter ce type d'initiatives et permettre aux acteurs, quel que soit leur échelon au sein du gouvernement, de disposer des données pertinentes sur le personnel. Les réformes suivantes contribueront notamment à la mise en place de ces initiatives politiques :

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
		A. Développement de modules pour la formation professionnelle continue et les perspectives de carrière des enseignants pour le système informatique de gestion des ressources humaines. Ce système aidera la direction du personnel à mettre en place une formation professionnelle continue et garantir la flexibilité des parcours pour l'avancement de carrière. Le personnel pourra planifier la formation professionnelle continue qu'il souhaite et ses perspectives de carrière et confirmer les informations le concernant grâce à une application mobile sécurisée. B. Modification du système informatique de gestion des ressources humaines pour permettre aux districts et aux écoles d'y accéder pleinement. Les administrateurs pourront ainsi gérer plus efficacement le personnel et permettre aux intervenants de tout niveau d'accéder aux informations concernant la performance et les réalisations du personnel. C. Amélioration des fonctionnalités de rapport du système informatique de gestion des ressources humaines pour permettre un suivi plus efficace des effectifs et améliorer la planification des besoins en personnel pour les écoles rurales et urbaines. La réforme de gestion des ressources humaines mise en œuvre par le MEJS s'inscrit dans les réformes prévues pour la stratégie au titre de l'éducation, de la jeunesse et des sports en ce qu'elle poursuit l'examen des principes et mécanismes en place pour le déploiement des enseignants conformément au plan d'action pour la politique relative aux enseignants. Le ministre de l'Éducation a annoncé la mise en place d'une nouvelle stratégie en 2019 pour le recrutement des enseignants stagiaires dont l'ambition est d'améliorer le déploiement et la rétention des nouveaux enseignants dans les écoles souffrant d'un manque d'effectif (en général, les écoles situées en zones rurales). Cette nouvelle stratégie, lancée par la direction du personnel a depuis été mise en place pour le recrutement des enseignants stagiaires dans les institutions de formation des enseignants. Cette nouvelle stratégie nécessite qu'avant de déposer sa candidature auprès d'un institut de formation, le candidat cherche un accord avec un directeur d'établissement manquant d'enseignants et signe avec celui-ci une promesse d'embauche sous réserve d'obtention du diplôme. Une stratégie comparable est en préparation pour le redéploiement des enseignants. Les candidats intéressés ont la possibilité de visiter les écoles manquant d'enseignants avant de signer une promesse d'embauche, ce qui leur permet de se familiariser avec l'école et de prendre une décision plus éclairée concernant leur affectation. Cette nouvelle stratégie devrait permettre d'améliorer à terme le taux de rétention des enseignants ce qui représente un enjeu de taille pour les écoles rurales.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Cameroun **(financement accéléré)** Avril 2019 7,76 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** Compte tenu du problème systémique posé par le recrutement et le déploiement des enseignants et conscient des enjeux élevés que supposent la disponibilité et l'affectation des enseignants dans les régions appropriées, le GPC demande à l'agent partenaire de rendre compte deux fois par an du recrutement et de la répartition des enseignants dans les zones ciblées par le programme.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le nouveau fonds de l'Association internationale de développement (IDA) qui a financé l'élaboration du Programme d'appui à la réforme de l'éducation au Cameroun (PAREC) a permis le recrutement d'une première série de 3 000 enseignants sur les 18 000 envisagés. Ces nouveaux enseignants ont été déployés en priorité dans la région de l'Adamaoua, les régions de l'Est, de l'Extrême Nord et du Nord. De même, le plan stratégique pour le recrutement et le déploiement d'enseignants a été finalisé et approuvé.
Cameroun **(financement accéléré)** Avril 2019 7,76 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Afin de garantir la durabilité de la construction d'écoles et de protéger les bénéficiaires ainsi que les activités du programme face aux risques induits par la situation sécuritaire dans les trois régions couvertes par le financement accéléré, le Comité demande également à l'agent partenaire de présenter des comptes rendus semestriels sur les mesures d'atténuation prévues face à ces risques.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Les sites retenus pour le projet ont fait l'objet d'une évaluation rigoureuse des moindres risques potentiels concernant la sécurité. La construction suit son cours sur les sites du projet, malgré quelques retards imputables au mauvais temps (pluie), particulièrement dans la région de l'Extrême-nord. Quelques incidents liés à la sécurité ont également été observés, mais n'ont pas eu d'effet sur les dates de livraison des salles de classe.
Comores Mai 2018 2,3 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité avait relevé la nécessité d'améliorer dans une certaine mesure le cadre de résultats et se félicite du travail en cours pour en améliorer la solidité. Le Comité demande que l'agence de coordination informe le Secrétariat une fois l'étude préliminaire terminée.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** L'ESPIG continue de faire face à des difficultés qui freinent sa mise en œuvre et l'étude préliminaire n'est pas encore terminée. Les Comores vont déposer une requête de financement supplémentaire qui permettra de restructurer le financement et de revoir la conception de plusieurs interventions.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Comores Mai 2018 2,3 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** En ce qui concerne le financement national, le Comité demande à l'agence de coordination et aux partenaires de développement de soutenir les efforts déployés par le ministère pour la conception et la mise en œuvre d'une méthodologie permettant de ventiler les dépenses du secteur de l'éducation par sous-secteur et au GLPE de rendre compte chaque année, dans le cadre de la revue sectorielle conjointe de la part du budget ordinaire de l'éducation allouée à l'éducation primaire.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La part du budget ordinaire de l'éducation allouée au primaire a été communiquée avec les dernières données de l'exercice 2018 (29,5 % à l'éducation primaire) lors de la revue sectorielle conjointe organisée en décembre 2019. Le rapport de mise en œuvre de la revue sectorielle conjointe présente des analyses supplémentaires concernant le financement national alloué au secteur de l'éducation et à ses sous-secteurs. Il indique également que le projet de budget 2020 pour le secteur a été élaboré en consultation avec les autorités du secteur de l'éducation, y compris les autorités des différentes îles, et que les données qu'il présente sont ventilées pour chaque sous-secteur ce qui constitue une amélioration par rapport aux dernières années.
Comores Mai 2018 2,3 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande au GLPE de rendre compte chaque année au moment de la revue sectorielle conjointe, des activités sectorielles mises en œuvre et des résultats obtenus dans le domaine de l'éducation inclusive.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La première revue sectorielle conjointe a été organisée en décembre 2019. Il s'agissait d'examiner la mise en œuvre du plan de transition de l'éducation (2017-20) en cours et les résultats obtenus sur la période 2017-2019. Les données sur la mise en œuvre des activités visant à soutenir l'éducation inclusive et les résultats obtenus ont été communiquées. Ils concernaient notamment l'adoption de la stratégie nationale et du plan d'action pour l'éducation de base des enfants handicapés, la formation de 51 enseignants, superviseurs et responsables du ministère de l'Éducation des trois îles du pays sur l'assistance aux enfants souffrant de déficiences auditives ou visuelles, ainsi que la fourniture d'équipements dans six écoles pilotes.
Comores Mai 2018 2,3 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité encourage fortement l'instauration d'un fonds commun pour l'éducation d'ici 2020, tel que mentionné dans le plan de transition de l'éducation 2018-2020, pour harmoniser l'appui au secteur de l'éducation et réduire les coûts de transaction liés à la gestion des financements à l'éducation. Le	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le prochain plan sectoriel qui sera élaboré à la suite du plan de transition de l'éducation qui se termine en 2020 devrait comporter une étude sur la possibilité d'instaurer un fond commun. Cette étude est mentionnée dans le projet de termes de référence pour la préparation du prochain PSE.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	Comité se réjouit de recevoir un point sur la mise en place de ce fond à l'occasion de la revue sectorielle conjointe annuelle.	
Comores Mai 2018 2,3 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité note que les systèmes multilingues comme celui des Comores enregistrent une amélioration des résultats en éducation lorsque la langue maternelle est intégrée au programme et dans les salles de classe, particulièrement dans les petites classes. Le GPC attend donc avec intérêt de recevoir les informations que l'agence de coordination lui communiquera au nom du GLPE pour savoir si cela est envisagé et d'obtenir plus de détails sur leur intention à cet égard.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La Direction générale de l'alphabétisation et de la promotion des langues (DGAPL) a été créée par décret présidentiel en 2013 avec comme mission, entre autres, de promouvoir l'enseignement en Comorien et son apprentissage (langue maternelle) à l'école. Le plan de transition de l'éducation 2017-20 prévoyait l'élaboration d'une stratégie à cet égard, mais aucune avancée n'a été enregistrée en ce sens à ce jour. La loi d'orientation sur l'éducation en vigueur date de 1994 et prévoit l'enseignement et l'apprentissage du Comorien en préscolaire, mais aucun support de formation n'a encore été mis à la disposition des enseignants pour un enseignement à ce niveau à ce jour. Des solutions ont été proposées, notamment la révision du programme de l'institut national de formation des enseignants et de former les enseignants du préscolaire. La prochaine revue sectorielle conjointe et la préparation du prochain plan sectoriel donneront l'occasion de poursuivre les discussions sur l'apprentissage et l'enseignement en langue maternelle, au niveau du préscolaire, mais également en primaire.
Comores Mai 2018 2,3 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité se réjouit de ce qu'une analyse exhaustive du secteur de l'éducation soit prévue en 2019 compte tenu de l'importance qu'une telle analyse revêt pour mesurer la mise en œuvre du plan sectoriel en vigueur et pour éclairer la préparation du prochain PSE. Le Comité demande donc que l'agence de coordination le tienne informé de la mise en œuvre de cette activité.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Aucune avancée n'a été enregistrée depuis la dernière période comptable. Une feuille de route a été préparée pour réaliser une analyse sectorielle et préparer le prochain plan sectoriel de l'éducation, et une requête pour un financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG) devrait être déposée d'ici la fin 2020.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Comores Mai 2018 2,3 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : revues sectorielles conjointes **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité se réjouit de l'organisation de revues sectorielles conjointes pour 2018 et 2020, et d'un examen à mi-parcours en 2019 et demande à ce que l'agence de coordination informe le Secrétariat des dates prévues pour ces réunions.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Aucune revue sectorielle conjointe n'a été organisée en 2018. La première revue sectorielle conjointe s'est tenue en décembre 2019, avec la participation du Secrétariat, afin d'examiner la mise en œuvre du plan de transition de l'éducation (2017-1019) en cours. Aucune date n'a encore été fixée pour l'organisation d'une revue sectorielle conjointe en 2020.
Congo, République démocratique du Juin 2016 100 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** L'idée d'instaurer un mécanisme de fonds commun a été bien accueillie.	**Statut :** achevé **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Aucun fonds commun n'est prévu ou envisagé. Les partenaires techniques et financiers assurent la coordination des financements et des projets par l'intermédiaire du GLPE. Un nouveau fonds commun DfID-USAID pourrait être mis en place pour les prochains financements de ces institutions. Ce point pourrait être retiré de la liste des comptes à rendre.
Congo, République démocratique du Juin 2016 100 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité : enseignement bilingue **Recommandations (comptes rendus)** Le GLPE a été prié de veiller à ce que la question de l'enseignement en langue maternelle soit envisagée de manière appropriée.	**Statut :** Achevé **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) encourage pleinement l'enseignement dans les langues nationales. Les actions ont été coordonnées tout au long de la mise en œuvre.
Congo, République démocratique du Juin 2016 100 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** La requête indique que 45 % du budget est alloué à l'éducation primaire, alors que la lettre d'engagement portait ce chiffre à 40 %. Le GPC a demandé au GLPE d'entamer des discussions au sujet de l'allocation consacrée à l'éducation primaire, et de prêter une attention particulière à l'exécution du budget. Il a également demandé à recevoir des points réguliers.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Les dépenses inscrites au budget pour l'éducation en 2019 atteignaient 23 % (17,5 % du budget national). L'éducation représentait 23 % du budget national en 2020. La part de l'enseignement primaire s'élevait à 36,4 % en 2019 et 44,3 % en 2020. Il semble que cela soit la conséquence directe de la politique de gratuité des frais de scolarité et du nombre supplémentaire d'enseignants dans les effectifs. Bien que cette augmentation soit appréciable et s'approche des 45 % escomptés pour l'enseignement primaire et des 25 % pour le secteur de l'éducation, les tendances passées montrent combien il est important d'assurer un suivi constant.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Congo, République démocratique du Juin 2016 100 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le GPC a pris note de l'intention des autorités nationales de supprimer les frais de scolarité, en particulier l'engagement du pays d'intégrer les salaires des enseignants non rémunérés dans la masse salariale de la fonction publique et d'absorber les coûts de fonctionnement des écoles et des administrations locales. Il note également la volonté du gouvernement d'élargir la suppression des frais directs jusqu'en sixième année à l'échelle nationale afin de réduire la contribution des ménages aux dépenses d'éducation (à ce jour 73 %). Le GPC demande des points réguliers sur les projections financières et cibles du gouvernement afin de savoir comment ce dernier absorbera la part des dépenses d'éducation des ménages dans le budget de l'éducation dans les prochaines années.	**Statut :** achevé **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le gouvernement a confirmé la suppression des frais de scolarité en septembre 2019. Le Minerval, le Tenafep et le Sernie ont été supprimés.
Congo, République démocratique du Juin 2016 100 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : renforcement des capacités **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande aux autorités nationales de rendre compte de la mise en œuvre des activités contribuant à la stratégie de renforcement des capacités du plan sectoriel de l'éducation (PSE) pendant les réunions ordinaires du GLPE qui doivent prioriser les besoins, et durant la revue sectorielle conjointe annuelle. Le Comité demande à l'agence de coordination de communiquer chaque année le rapport sur l'avancement de la mise en œuvre du PSE au Secrétariat au nom du GLPE.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Ce compte rendu a été communiqué dernièrement dans le cadre de la décision du GPC concernant la restructuration de l'ESPIG (juin 2020). Aucune action n'a été prise à ce jour en raison de la pandémie de COVID-19. Un rappel devra être fait dans quelques mois.
Congo, République démocratique du Juin 2016 100 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Renforcement des systèmes **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agent partenaire de renforcer davantage les capacités du ministère pour améliorer la performance de l'ESPIG, notamment en ce qui concerne le suivi du projet/de l'ESPIG, et de communiquer les progrès enregistrés en ce domaine au Secrétariat dans le cadre de ses mécanismes ordinaires de rapports, comme l'aide mémoire des missions de supervision et le rapport sur l'état d'avancement.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Ce compte rendu a été communiqué dernièrement dans le cadre de la décision du GPC concernant la restructuration de l'ESPIG (juin 2020). Aucune action n'a été prise à ce jour en raison de la pandémie de COVID-19. Un rappel devra être fait dans quelques mois.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Côte d'Ivoire Février 2018 24.1 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Compte tenu des progrès importants qui restent à accomplir pour garantir une éducation primaire pour tous, le Comité demande qu'il lui soit rendu compte, tout au long de la période de financement, du pourcentage du budget consacré à l'enseignement primaire. Ces comptes rendus peuvent figurer dans les rapports annuels de la revue sectorielle conjointe.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le rapport annuel de mise en œuvre 2018 du pays indique que les dépenses ordinaires pour l'éducation préscolaire et primaire représentent plus de 46 % des dépenses ordinaires totales du secteur, ce qui justifie donc l'engagement du pays de poursuivre les progrès en direction de la scolarisation primaire pour tous. Des données plus récentes seront présentées dans le rapport annuel de mise en œuvre du PSE 2019 qui a été retardé à cause du COVID-19.
Côte d'Ivoire Février 2018 24.1 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité a constaté que les coûts de l'évaluation sont relativement élevés, mais il a également reconnu que dans la mesure où elle permet d'informer et d'influencer le changement dans tout le secteur, cela reste acceptable. Le Comité demande à l'agent partenaire de lui présenter un compte rendu à la fin du financement en expliquant dans quelle mesure les évaluations ont contribué au dialogue et aux actions dans le secteur.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La clôture du financement est prévue pour le 31 décembre 2023, le compte rendu n'est donc pas encore exigible.
Côte d'Ivoire (financement supplémentaire) Mai 2019 28 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : résultats d'apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité reconnaît que le rétablissement du système éducatif dans la période qui a suivi le conflit a mis en place les conditions propices à des avancées significatives en matière de résultats d'apprentissage. Le Comité demande néanmoins à l'agent partenaire de faire le point sur ces questions dans son rapport annuel d'avancement compte tenu des cibles ambitieuses fixées au titre de la part variable pour les résultats d'apprentissage et des résultats médiocres obtenus par le pays à l'évaluation 2014 sur la performance du système éducatif du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC).	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le financement supplémentaire alloué au titre de l'AMP n'est pas encore entré en vigueur. La date estimée pour le démarrage est le 7 septembre 2020. L'ESPIG régulier sera restructuré en septembre 2020 en raison du COVID-19 et comportera des modifications des valeurs de référence et des cibles de l'indicateur retenu pour la part variable.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Côte d'Ivoire (financement supplémentaire) Mai 2019 28 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Reconnaissant que la construction des écoles préscolaires risque de ne pas bénéficier aux communautés les plus désavantagées, le Comité demande à l'agent partenaire de faire le point sur les mesures d'atténuation prévues à cet effet dans son rapport annuel d'avancement.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le financement supplémentaire alloué au titre de l'AMP n'est pas encore entré en vigueur. La date estimée pour le démarrage est le 7 septembre 2020.
Djibouti Juillet 2019 10 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Renforcement du système **Recommandations (comptes rendus)** Les modalités de financement du projet étant basées sur les résultats, la mise en œuvre des interventions et les cibles de l'indicateur de référence pour les décaissements devront faire l'objet d'un suivi rigoureux. Le Comité demande donc au ministère de l'Éducation de communiquer au GLPE dans le cadre de la revue sectorielle conjointe, les informations concernant les plans d'action annuels des départements impliqués dans la mise en œuvre des principales réformes et activités. Le ministère doit également faire part au GLPE des progrès enregistrés et des difficultés rencontrées.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le projet est entré en vigueur en décembre 2019. Le ministère intervient dans le lancement des activités du projet et informe le GLPE de leur mise en œuvre principalement dans le cadre des missions de l'agent partenaire. Des améliorations devraient être observées une fois la situation de crise liée à la pandémie de COVID-19 maîtrisée.
Djibouti Juillet 2019 10 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Étant donné que le plan d'action en vigueur pour l'éducation arrive à échéance fin 2020, le Comité demande à l'agence de coordination de tenir le Secrétariat régulièrement informé, au nom du GLPE, des avancées enregistrées au niveau de la préparation du plan sectoriel de l'éducation.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La préparation d'un PSE était prévue en avril 2020. Elle a été retardée de quelques mois en raison de la pandémie, ce qui aura une incidence directe sur la conception du plan d'action. Un suivi régulier est assuré avec l'agence de coordination.
Djibouti Juillet 2019 10 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020**

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	Recommandations (comptes rendus) Le Comité prend acte de l'absence de structures représentatives des enseignants et de la société civile au sein du GLPE. Le Comité encourage le GLPE à examiner cette question pour que les stratégies puissent être conçues de manière à accroître l'ouverture du dialogue et la coordination sectoriels. Le Comité demande qu'un compte rendu soit fait chaque année dans le cadre du rapport de la revue sectorielle conjointe sur les efforts entrepris dans ce domaine.	La participation des organisations de la société civile et des enseignants au sein du GLPE a été évoquée. Le ministère a confirmé son souhait de les voir représentés, l'agence de coordination y est également favorable. Des mesures doivent encore être prises pour confirmer leur participation.
Djibouti Juillet 2019 10 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité approuve l'augmentation de l'indice de parité entre les sexes (IPS) de 0,08 d'ici la fin du projet pour l'indicateur de la part variable retenu pour l'équité. Le Comité demande cependant que l'agent partenaire vérifie et ajuste les données utilisées pour établir la valeur de référence et modifie la cible finale en conséquence, pour refléter l'augmentation proposée de 0,08 de l'IPS.	**Statut :** achevé **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** L'agent partenaire a confirmé la valeur de référence de l'IPS (0,82) et l'augmentation proposée de cet indice de 0,08 à l'occasion du premier rapport sur l'état d'avancement (janvier 2020).
Érythrée Janvier 2020 17,2 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité : accès des enfants non scolarisés à l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Compte tenu de l'importance de l'équité, le Comité pose la question des enfants non scolarisés qui représenteraient 37,7 % des enfants âgés entre 5 et 13 ans. Le Comité demande aux autorités nationales de rendre compte chaque année dans le rapport de la revue sectorielle conjointe de la réduction du nombre d'enfants non scolarisés, et de ventiler ces données par sexe. À cet égard, le Comité souligne l'importance d'organiser des revues sectorielles conjointes associant toutes les parties afin de suivre les progrès enregistrés chaque année dans le secteur, ce qui constitue un élément important du modèle de financement du GPE.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** L'agent partenaire accompagne le ministère dans l'organisation d'une revue sectorielle conjointe. La date de la revue sectorielle conjointe a toutefois été repoussée en raison de la fermeture des écoles et des administrations imputables à la pandémie de COVID-19.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Érythrée Janvier 2020 17,2 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement national **Recommandations (comptes rendus)** S'agissant des données sur le financement national, le Comité s'appuie sur l'accord passé pour obtenir ces données et demande aux autorités nationales de faire le point dans le rapport annuel de la revue sectorielle conjointe sur les dépenses financées par les ressources intérieures et sur l'avancement du plan, avec des précisions concernant la mise au point du calendrier et les sources de financement du plan au-delà de la durée du financement. Il conviendra d'intégrer également d'autres données sur la scolarisation et la démographie dans le plan. Dans l'éventualité où les rapports feraient état d'une évolution positive, crédible et réaliste des chiffres sur le financement national, les autorités nationales seront invitées à revoir leurs engagements pour les inscrire dans la lignée d'une progression ambitieuse et réaliste.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Ce compte rendu est lié à l'organisation de la revue sectorielle conjointe qui a été retardée, comme l'indique la section précédente.
Érythrée Janvier 2020 17,2 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité : égalité entre les sexes **Recommandations (comptes rendus)** Compte tenu de l'importance de l'équité, le Comité observe que le programme, tel qu'il est conçu, et le cadre de résultats n'accordent pas une priorité suffisante aux difficultés propres à l'éducation des filles. Le Comité demande à l'agent partenaire de faire le point dans son rapport annuel d'avancement sur le nombre de filles bénéficiant des activités du projet.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le Secrétariat attend de recevoir le premier rapport annuel.
Érythrée Janvier 2020 17,2 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité relève des retards importants de mise en œuvre enregistrés par l'ESPIG en cours, la majorité de ces retards concernant les activités de construction. Le Comité demande à	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le Secrétariat attend de recevoir le premier rapport annuel.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	l'agent partenaire de faire le point sur les progrès enregistrés au niveau des constructions en ayant à l'esprit que cette composante occupe une place importante dans le programme, quand bien même le montant de cette dernière est relativement faible par rapport au montant total du financement du programme.	
Érythrée Janvier 2020 17,2 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** Des organisations internationales des droits de l'homme ont établi des rapports très inquiétants, faisant état d'un service militaire obligatoire imposé aux étudiants de dernière année du secondaire, il est par conséquent demandé à l'agent partenaire de rendre compte dans son rapport annuel de la question en s'appuyant sur les rapports disponibles, et de faire un point sur les mesures prises par le gouvernement pour séparer l'enseignement secondaire de la formation militaire.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le Secrétariat attend de recevoir le premier rapport annuel.
Gambie Février 2018 5,3 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité se réjouit de ce que la Gambie se soit engagée dans un plan de croissance visant à accroître progressivement la part nationale des ressources allouées à l'éducation, pour atteindre 20 %. Le Comité demande à l'agence de coordination/au GLPE de lui présenter un compte rendu annuel dans le cadre de la revue sectorielle conjointe sur le niveau du financement national affecté au secteur.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** En raison de la pandémie de COVID-19, le niveau réel de financement national alloué à l'éducation en 2019 ne peut pas être communiqué avec précision pour le moment.
Gambie Février 2018 5,3 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : renforcement des systèmes/des capacités **Recommandations (comptes rendus)** Afin de garantir la durabilité et de progresser vers l'alignement, le Comité demande à l'agence de coordination/au GLPE, par l'intermédiaire de la revue sectorielle conjointe, de faire des	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Plusieurs initiatives de renforcement des capacités sont en cours. Voici quelques exemples : 1. Renforcement des capacités de l'unité d'enseignement spécialisé. Un fonds fiduciaire pour l'inclusion des personnes handicapées, qui complète les interventions du projet, accompagne l'unité d'enseignement spécialisé dans le

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	comptes rendus annuels sur les mesures de renforcement des capacités prises par l'unité de coordination du projet en soutien aux autorités nationales.	renforcement des capacités. Grâce à ce soutien, ils ont pu i) mettre au point un outil de dépistage au niveau de l'école qui sera désormais utilisé chaque année pour identifier les enfants handicapés ; ii) participer à des activités de renforcement des capacités, notamment à des missions au Ghana et à Washington ; et iii) bénéficier d'une assistance technique pour mettre au point une formation à l'enseignement spécialisé à l'attention des enseignants itinérants, des professeurs et des directeurs d'école. Cette formation sera progressivement confiée à Anna Mendy, responsable de l'unité d'enseignement spécialisé, et constitue un exemple de bonne pratique en matière de développement de l'expertise dans le domaine de l'intégration des personnes handicapées. 2. SIGE. Il existe plusieurs initiatives de renforcement des capacités qui accompagnent le SIGE et la collecte de données. Il s'agit entre autres du i) recrutement d'un consultant pour contribuer aux projections en matière d'éducation (ce qui aidera au déploiement des enseignants et à la planification de l'éducation). La mission de conseil a été consacrée en grande partie au renforcement des capacités de l'équipe du SIGE. Le renforcement des capacités commencera à distance et sera complété par des formations pratiques au cours desquelles les équipes du SIGE s'appliqueront à réaliser des modèles de projection. De plus, Il a été fait appel à la société SDI. Un consultant supplémentaire de la Banque mondiale sera également recruté pour apporter un soutien au renforcement des capacités et permettre à l'équipe du SIGE de superviser la méthode de collecte des données et l'utilisation des données lors des prochains cycles. 3. Unité de formation continue des enseignants (In-Service Education and Training - INSET). Une aide est apportée à l'unité INSET pour qu'elle renforce ses capacités afin d'élargir son rôle au sein du ministère en tant que principal organe de coordination de l'ensemble de la formation continue. Avec le soutien du projet, l'INSET conçoit une stratégie INSET (d'ici octobre) qui au cours de deux prochaines années fournira les informations nécessaires sur les cours prioritaires, les domaines où le renforcement des capacités est nécessaire et l'élargissement de leur mandat. Le financement accéléré accompagnera le renforcement des capacités de l'INSET sur la base de cette stratégie et d'après l'analyse de l'offre actuelle de formation. 4. Le Gambia College. Compte tenu des faiblesses de la formation initiale des enseignants, un des principaux objectifs du projet actuel a été de mieux comprendre les forces et les faiblesses du système existant et de formuler des recommandations. Ces éléments ont été repris dans un cadre stratégique pour la formation initiale et continue des enseignants, qui est maintenant finalisé. Le

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
		financement accéléré va maintenant se concentrer sur la réforme du Gambia College et le renforcement des capacités de la direction, des professeurs et du personnel administratif pour améliorer les résultats en matière d'apprentissage et de gestion.
Gambie Février 2018 5,3 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité : accès **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité relève avec inquiétude le grand nombre d'enfants non scolarisés et demande au GLPE de lui présenter chaque année un compte rendu, dans le cadre de la revue sectorielle conjointe, sur les progrès et le champ d'action du programme de lutte contre la déscolarisation.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** L'initiative Région 5 a débuté en janvier 2020 dans deux des districts ciblés. La mise en œuvre de l'initiative a connu une large adhésion des communautés scolaires et une appropriation par les associations de mères qui ont reçu une formation sur la gestion et l'utilisation des financements dans le but d'encourager l'accès des enfants à l'école par l'achat de nourriture, d'uniformes, de chaussures, de fournitures scolaires, etc. en fonction des besoins collectivement identifiés de la communauté. Les premiers rapports font état d'une augmentation des inscriptions à la suite de l'intervention. Le déploiement pour les six districts restants se fera à la réouverture des écoles, et la sensibilisation des communautés scolaires, l'ouverture de comptes prévus à cet effet et les protocoles d'accord avec les associations de mères pour ces districts devraient commencer sous peu. La pandémie de COVID-19 devrait influer négativement sur les inscriptions scolaires, c'est pourquoi l'initiative sera programmée de manière à coïncider avec la campagne de réinscription scolaire dans le cadre du projet d'intervention d'urgence COVID-19.
Ghana Janvier 2020 24,4 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : accès **Recommandations (comptes rendus)** Bien que le projet de responsabilisation du Ghana pour les résultats d'apprentissage (Ghana Accountability for Learning Outcomes Project -— GALOP) ne finance directement aucune activité de construction de salles de classe, le Comité se réjouit d'apprendre que les autorités nationales a développé un programme de dépenses d'équipement sur dix ans pour la construction de nouvelles salles de classe pour les jardins d'enfants, le primaire et le collège qui s'inscrit dans le plan stratégique du secteur de l'éducation 2018-30. Le Comité recommande vivement aux autorités nationales d'accorder la	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La Semaine nationale de l'éducation pour cette année doit être organisée, sauf avis contraire, en août 2020. Les dates exactes de la Semaine nationale de l'éducation n'ont toutefois pas été confirmées en raison de la fermeture des établissements scolaires au Ghana pour l'ensemble des élèves poursuivant les études à tous les niveaux à cause de la pandémie de COVID-19 L'équipe de la Banque mondiale suit la question de l'augmentation des espaces disponibles dans les zones défavorisées auprès du ministère de l'Éducation et du service de l'éducation du Ghana, et nous nous mettrons en rapport avec le gouvernement pour qu'un point soit fait sur cette question à l'occasion de la Semaine nationale de l'éducation.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	priorité à la construction des salles de classe dans les zones défavorisées afin d'atténuer la pression exercée sur l'environnement d'apprentissage, et demande que le gouvernement rende compte chaque année à l'occasion de la semaine nationale de l'éducation de l'augmentation des espaces disponibles dans les zones ciblées.	
Ghana Janvier 2020 24,4 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : résultats d'apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** En ce qui concerne l'indicateur de la part variable sur les résultats d'apprentissage, le Comité demande que le pourcentage d'élèves en quatrième année du primaire maîtrisant l'anglais et les mathématiques retenus pour cible soit augmenté de manière significative une fois la valeur de référence établie. Le Comité demande que l'agent partenaire, en consultation avec les autorités nationales, intègre cette définition dans la version mise à jour du manuel de mise en œuvre du projet, et la communique au Secrétariat.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le ministère de l'Éducation précisera la définition d'une « augmentation par rapport à la valeur de référence » dans le manuel de mise en œuvre du GALOP une fois les valeurs de référence déterminées (prévues en 2021).
Gouvernement fédéral de Somalie Août 2018 17,9 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité se réjouit de ce que le Gouvernement fédéral somalien se soit engagé à mettre en œuvre un plan de croissance visant à accroître progressivement la part nationale des ressources allouées à l'éducation. Le Comité demande au comité sectoriel de l'éducation, par l'intermédiaire de l'agence de coordination, un rapport annuel sur le niveau du financement national alloué au secteur.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La matrice de financement national a été déposée en février 2020 et reflète le budget alloué au secteur de l'éducation pour 2020. La prochaine soumission s'inscrit dans la lignée du cycle budgétaire national au sein duquel le budget national pour 2021 sera approuvé par le Parlement en décembre 2020 et entrera en vigueur le 1er janvier 2021. Les dernières données sur le niveau de financement national pour 2021 seront donc présentées le 31 janvier 2021.
Gouvernement fédéral de Somalie Août 2018 17,9 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : revues sectorielles conjointes **Recommandations (comptes rendus)**	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020**

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	Le Comité note que la norme de faisabilité du PSSE n'a pas été respectée. Pour faciliter la planification, la budgétisation et le suivi du secteur, le Comité recommande que l'exercice de planification annuelle de la revue sectorielle conjointe s'inspire du PSSE et du plan opérationnel chiffré, mais qu'il s'inscrive de manière réaliste dans le cadre de l'enveloppe budgétaire annuelle du ministère de l'Éducation et des partenaires de développement. Le Comité attend avec intérêt d'être informé des progrès réalisés dans le cadre des rapports annuels de la revue sectorielle conjointe.	La revue sectorielle conjointe annuelle doit avoir lieu en décembre 2020. Le rapport sur la revue sectorielle conjointe annuelle sera présenté en décembre 2020.
Gouvernement fédéral de Somalie Août 2018 17,9 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Le GPC reconnaît l'importance du financement extérieur pour le secteur, mais s'inquiète de sa fragmentation. Le GPC est conscient des efforts actuellement déployés pour renforcer la coordination sectorielle en vue d'améliorer l'adhésion nationale, l'alignement, la responsabilité et l'efficience ayant à l'esprit les objectifs du PSE. À cet égard, le GPC demande également un rapport annuel de la revue sectorielle conjointe par l'intermédiaire de l'agence de coordination sur les progrès réalisés au niveau de la coordination et de l'alignement des bailleurs de fonds, et sur les progrès collectifs en direction de la reconstruction et le renforcement du système éducatif public.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La revue sectorielle conjointe annuelle doit avoir lieu en décembre 2020. Le rapport sur la revue sectorielle conjointe annuelle sera présenté en décembre 2020.
Gouvernement fédéral de Somalie Avril 2020 20 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité accueille avec satisfaction l'accent mis par le programme sur l'éducation et protection de la petite enfance (EPPE). La mise en place de pôles EPPE au sein des écoles coraniques existantes est un projet pilote à petite échelle, le Comité demande donc un point annuel sur les enseignements qui en seront tirés, dans le cadre du rapport ordinaire de mise en œuvre. Il souhaiterait également que soit évoquée la possibilité	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le rapport annuel de mise en œuvre de l'ESPIG/AMP (géré par Save the Children) doit être soumis le 31 juillet 2021. Le dernier ESPIG, géré par Save the Children, a démarré le 1er juin 2020.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	ou non d'élargir cette expérience à l'échelle de la Somalie (gouv. fédéral).	
Gouvernement fédéral de Somalie Avril 2020 20 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande également des comptes rendus annuels sur l'efficience du compte unique au Trésor comme mécanisme d'émission des paiements pour la mise en œuvre du programme.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le rapport annuel de mise en œuvre de l'ESPIG/AMP (géré par Save the Children) doit être soumis le 31 juillet 2021. Le dernier ESPIG, géré par Save the Children, a démarré le 1er juin 2020.
Gouvernement fédéral de Somalie Avril 2020 20 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Renforcement des systèmes **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande que le rapport sur la revue sectorielle conjointe fasse le point chaque année sur l'élargissement du secteur public de l'éducation, et présente des données sur la situation administrative des écoles (gouvernementales, communautaires, privées à but non lucratif, privées à but lucratif, etc.) et le nombre d'enseignants compris dans la masse salariale de la fonction publique.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La revue sectorielle conjointe annuelle doit avoir lieu en décembre 2020. Le rapport annuel sur la revue sectorielle conjointe sera présenté en décembre 2020.
Gouvernement fédéral de Somalie Avril 2020 20 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Renforcement des systèmes **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande que le rapport sur la revue sectorielle conjointe intègre les données annuelles recueillies sur le développement de la petite enfance.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La revue sectorielle conjointe annuelle doit avoir lieu en décembre 2020. Le rapport annuel sur la revue sectorielle conjointe sera présenté en décembre 2020.
Gouvernement fédéral de Somalie **(financement supplémentaire)** Décembre 2019 7,95 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande aux autorités nationales, en collaboration avec l'agence de coordination, de faire un point chaque année,	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La revue sectorielle conjointe annuelle doit avoir lieu en décembre 2020. Le rapport annuel sur la revue sectorielle conjointe sera présenté en décembre 2020.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	dans le rapport sur la revue sectorielle conjointe, sur le financement national de l'éducation, notamment sur la part du budget de l'éducation allouée au sous-secteur du primaire.	
Gouvernement fédéral de Somalie **(financement supplémentaire)** Décembre 2019 7,95 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : système d'information pour la gestion de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande aux autorités nationales, en collaboration avec l'agence de coordination, de faire un point chaque année, dans le rapport sur la revue sectorielle conjointe, sur le développement et le renforcement du SIGE, notamment la production et la diffusion dans les délais prescrits de l'Annuaire statistique sur l'éducation.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La revue sectorielle conjointe annuelle doit avoir lieu en décembre 2020. Le rapport annuel sur la revue sectorielle conjointe sera présenté en décembre 2020.
Gouvernement fédéral de Somalie **(financement supplémentaire)** Décembre 2019 7,95 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : matériel d'apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agent partenaire d'intégrer dans le rapport annuel d'avancement les données sur les enfants bénéficiant des subventions par élève, ventilées par groupes concernés par les problèmes d'équité (par exemple, enfants déplacés filles, enfants pauvres, handicapés). Il devra également faire un point sur le mécanisme pour le décaissement des subventions scolaires ; et expliquer dans quelle mesure ces subventions ont permis d'améliorer la scolarisation.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le rapport annuel de mise en œuvre pour l'ESPIG (géré par CARE) doit être soumis le 1er décembre 2020.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Gouvernement fédéral de Somalie **(financement supplémentaire)** Décembre 2019 7,95 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : matériel d'apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agent partenaire d'intégrer dans son rapport annuel d'avancement des données sur les enfants recevant des manuels, ventilées par groupes concernés par les problèmes d'équité (par exemple, enfants déplacés filles, enfants pauvres, handicapés), et d'expliquer dans quelle mesure le ratio élève-manuel s'en est trouvé amélioré.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le rapport annuel de mise en œuvre pour l'ESPIG (géré par CARE) doit être soumis le 1er décembre 2020.
Gouvernement fédéral de Somalie **(financement supplémentaire)** Décembre 2019 7,95 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agent partenaire d'intégrer dans son rapport annuel d'avancement un point sur l'efficience du compte unique au Trésor comme mécanisme d'émission des paiements pour la mise en œuvre du programme.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le rapport annuel de mise en œuvre pour l'ESPIG (géré par CARE) doit être soumis le 1er décembre 2020.
Guinée Mai 2020 37,9 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité : égalité entre les sexes **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité prend acte des difficultés concernant l'équité au Ghana, plus particulièrement des obstacles sexospécifiques à l'éducation qui sont répandus dans le pays. Le Comité demande aux autorités nationales de s'employer, avec l'appui des partenaires de développement, à fournir un compte rendu annuel dans le cadre du rapport annuel de mise en œuvre du PSE sur le suivi rigoureux des progrès réalisés pour tenir compte de l'égalité des sexes. Le compte rendu doit indiquer si le rythme de la mise en œuvre est jugé suffisant pour remédier au manque d'équité conformément à la cible fixée pour l'accès universel à l'éducation primaire du PSE ou si d'autres mesures s'avèrent nécessaires.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le programme a été lancé en juin 2020, aucun compte rendu n'a donc été réalisé.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Guinée Mai 2020 37,9 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité note la fluctuation de la part du financement national alloué au secteur de l'éducation et son fléchissement à moyen terme, et relève qu'elle devrait atteindre le niveau de référence de 20 % d'ici la fin du PSE décennal, en 2029. Le Comité note également que la part du financement national alloué à l'éducation primaire n'atteint pas pour le moment les 45 %, bien que les projections confirment l'engagement pris par le gouvernement d'atteindre ce niveau pendant la période de mise en œuvre du financement. Dans ces circonstances, le Comité demande que le gouvernement fasse le point dans le rapport annuel de mise en œuvre du PSE sur les dépenses du budget national imputées au secteur, et plus spécifiquement sur les dépenses de l'éducation primaire. Le Comité demande à consulter des données actualisées dès que les dépenses de l'administration locale auront été intégrées dans le suivi régulier des dépenses sectorielles.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le programme a été lancé en juin 2020, aucun compte rendu n'a donc été réalisé.
Guinée Mai 2020 37,9 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Compte tenu de la part du financement national alloué à l'éducation primaire et des problèmes d'équité, notamment le nombre d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter le primaire, le Comité demande aux autorités nationales de faire le point dans le rapport annuel de mise en œuvre du PSE sur la part du financement alloué à l'éducation de base par rapport aux autres sous-secteurs, ainsi que sur le montant du financement du Fonds commun de l'éducation/Budget d'affectation spéciale (FCE/BAS) dépensé pour appuyer les dispositions prises dans le cadre du PSE pour répondre aux besoins des enfants non scolarisés.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le programme a été lancé en juin 2020, aucun compte rendu n'a donc été réalisé.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Guinée Mai 2020 37,9 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Renforcement du système **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité reconnaît l'importance du i) suivi des dépenses de l'éducation dans le cadre du suivi renforcé de la performance du secteur et ii) de l'intégration dans le rapport annuel de mise en œuvre du PSE de données techniques et financières concernant la mise en œuvre de l'ensemble des activités approuvées dans le plan d'action du PSE pour une année donnée. Le Comité demande à l'agence de coordination de faire un point annuel sur les mesures prises par les partenaires de développement pour soutenir les efforts du gouvernement dans ces domaines.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le programme a été lancé en juin 2020, aucun compte rendu n'a donc été réalisé.
Guinée-Bissau Février 2018 4.7 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** La part du budget de l'éducation dans le budget de l'État s'élevait à 13 % en 2013. Elle devrait passer à 15,3 % en 2017 et atteindre 20 % d'ici 2025. Le gouvernement s'est fermement engagé à atteindre cet objectif, et le Comité demande au GLPE de faire le point, à l'occasion de la revue sectorielle conjointe annuelle, sur les progrès accomplis en direction de cet objectif tout au long de la mise en œuvre du financement.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Aucune revue sectorielle conjointe n'a été organisée en raison de l'instabilité politique. En outre, aucun budget adopté n'est disponible. Le GLPE a entamé les discussions pour réaliser l'analyse du budget de l'éducation.
Guinée-Bissau Février 2018 4.7 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** La part actuelle des dépenses prévues pour l'enseignement primaire dans le budget de l'éducation est d'environ 49,5 % (2013), ce qui indique une tendance à la baisse par rapport à 2006 où elle représentait 56,7 %. Bien que le gouvernement se soit engagé à faire passer la part de l'enseignement primaire à 52 % d'ici à 2019 et qu'il a satisfait au prérequis du modèle de financement en portant cette part à 45 % minimum, le Comité	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Aucune revue sectorielle conjointe n'a été organisée en raison de l'instabilité politique. En outre, aucun budget adopté n'est disponible. Le GLPE a entamé les discussions pour réaliser l'analyse du budget de l'éducation.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	demande au GLPE de suivre de près la tendance et souhaite être tenu informé chaque année dans le cadre de la revue sectorielle conjointe.	
Guinée-Bissau Février 2018 4.7 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Compte tenu des problèmes d'efficience constatés en Guinée-Bissau, le Comité demande au GLPE de lui rendre compte des progrès accomplis en matière de réduction des abandons et de redoublement chaque année dans le cadre de la revue sectorielle conjointe.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** L'accès aux données est l'une des principales difficultés en Guinée-Bissau. La restructuration envisagée pour l'ESPIG en cours prévoit des activités pour renforcer le SIGE.
Honduras Janvier 2020 10 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Compte tenu de l'importance du déficit de financement du plan sectoriel de l'éducation et de l'objectif visant à inverser la tendance baissière du financement de l'éducation, le Secrétariat demande un compte rendu annuel sur la part du budget public alloué à l'éducation dans le cadre de la revue sectorielle conjointe.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le financement n'est pas entré en vigueur et sa date de démarrage a été retardée. Le pays continue toutefois de progresser sur le suivi du PSE, y compris dans les engagements de financer le PSE. Le pays s'emploie avec la Banque mondiale, qui agit en tant qu'agent partenaire pour l'ESPDG, à produire son premier rapport de la revue sectorielle conjointe dans le cadre de laquelle des données sur le financement de l'éducation devraient être présentées.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Honduras Janvier 2020 10 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Sachant que le Conseil national de l'éducation (CNE), le Secrétariat de la coordination générale du gouvernement (SCGG) et le ministère de l'Éducation continueront à coordonner conjointement la planification, le suivi et la mise en œuvre sectoriels conformément au PSE et en coordination avec le groupe des partenaires de développement (MERECE) et que ces acteurs renforceront la gouvernance, l'efficacité et la participation du GLPE, le Secrétariat demande un point sur l'amélioration et l'efficacité du GLPE pendant la première année de mise en œuvre du programme (l'enquête d'autoévaluation du GLPE pourra être utilisée à ce titre).	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le financement n'est pas entré en vigueur et sa date de démarrage a été retardée. Le pays continue toutefois de progresser sur le suivi du PSE et l'efficacité du GLPE. Le pays s'emploie avec la Banque mondiale, qui agit en tant qu'agent partenaire pour l'ESPDG, à produire son premier rapport de la revue sectorielle conjointe. L'équipe du Secrétariat pour le Honduras a également organisé un certain nombre de présentations et d'entretiens virtuels (février/mars 2020) sur les améliorations du GLPE avec le CNE et le ministère de l'Éducation. L'agence de coordination travaille également avec le ministère de l'Éducation et le CNE pour déterminer la période idéale pour conduire l'autoévaluation du GLPE.
Kenya Octobre 2019 9,7 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : indicateurs du cadre de résultats **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agence de coordination, au nom du GLPE, de faire un point annuel dans le rapport sur la revue sectorielle conjointe sur l'aide apportée au ministère pour la mise à jour du cadre de résultats du plan stratégique du secteur de l'éducation nationale (NESSP) avec l'intégration des indicateurs de résultats et des cibles annuelles.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La revue sectorielle conjointe n'a pas pu être organisée au Kenya en mars 2020 en raison du confinement lié au COVID-19.
Kenya Octobre 2019 9,7 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : revues sectorielles conjointes **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agence de coordination, au nom du GLPE, de faire un point annuel dans le rapport de la revue sectorielle conjointe sur les progrès réalisés pour l'organisation de revues sectorielles conjointes annuelles de qualité, la première devant être organisée au plus tard en mars 2020.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La revue sectorielle conjointe n'a pas pu être organisée au Kenya en mars 2020 en raison du confinement lié au COVID-19.
Kenya Octobre 2019 9,7 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)**	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020**

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	Le Comité demande à l'agence de coordination, au nom du GLPE, de faire un point annuel dans le rapport sur la revue sectorielle conjointe sur les efforts d'alignement des ressources des partenaires de développement sur les priorités et systèmes du gouvernement kenyan en vue de combler le déficit de financement du secteur.	La revue sectorielle conjointe n'a pas pu être organisée au Kenya en mars 2020 en raison du confinement lié au COVID-19.
Lesotho Juin 2017 2,1 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le GPC a recommandé au Lesotho de mettre en place une solide stratégie afin de financer intégralement le PSE et de tenir compte du déficit de financement faisant obstacle à la concrétisation du PSE, en particulier pour les dernières années de 2021 à 2025 et demande au pays de rendre compte des progrès réalisés à cet égard dans le rapport annuel d'avancement.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le PSE est en cours de révision au Lesotho, une section sur l'évaluation des coûts et le financement devrait être ajoutée. Le nouveau PSE sera disponible mi-août.
Libéria Septembre 2017 11,9 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Renforcement du système **Recommandations (comptes rendus)** Le GPC attend avec intérêt le rapport d'avancement annuel pour prendre connaissance des progrès relatifs à la mise en œuvre du PSE et de l'évaluation qui en a été faite à l'occasion de la revue sectorielle conjointe.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Une revue conjointe du secteur de l'éducation a été organisée en novembre 2019, et a permis d'évaluer les progrès réalisés par rapport aux objectifs de l'année académique 2019. Un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du PSE a fait état d'améliorations en ce qui concerne la qualité des écoles et les apprenants non scolarisés. Il est question d'une augmentation de la proportion d'écoles disposant d'eau potable et de toilettes, ce qui concerne environ 30 000 garçons et filles, et de l'amélioration de l'accès à l'éducation pour environ 11,5 % des apprenants non scolarisés. Ce deuxième examen du plan sectoriel « Pour le meilleur en matière d'éducation » (G2B-ESP) 2017-2021 couvrait des sous-secteurs et certains aspects du programme du PSE qui avaient été identifiés pour améliorer l'accès, la qualité des écoles et de l'enseignement, et les acquis scolaires. Une évaluation des améliorations aux niveaux de l'éducation de la petite enfance (EPE), de l'éducation de base et secondaire, de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP), de l'enseignement supérieur et des aspects liés au bien-être des étudiants, à l'éducation spéciale et inclusive, à la formation et à la gestion des enseignants, à la gestion et à la gouvernance de l'éducation. Les conclusions de la revue conjointe du secteur de l'éducation, présentées en pièce jointe, comprennent un rapport sur les performances 2018-

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
		2019, un rapport de la revue conjointe du secteur de l'éducation avec les plans opérationnels pour 2020 (le responsable-pays pour le Libéria a consulté et commenté l'ensemble des documents de la revue conjointe du secteur de l'éducation 2019). Malheureusement, certains retards, auxquels s'ajoute aujourd'hui l'interruption liée au COVID-19, ont empêché l'organisation d'un recensement scolaire. Le dernier recensement date donc d'il y a deux ans. Il est également peu probable qu'une revue sectorielle conjointe soit organisée cette année pour évaluer les progrès réalisés en 2020.
Libéria Septembre 2017 11,9 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité : accès **Recommandations (comptes rendus)** Le GPC attend avec intérêt le rapport annuel d'avancement pour prendre connaissance des progrès réalisés dans le domaine de la scolarisation des enfants ayant dépassé l'âge approprié pour entrer à l'école (âge de scolarisation) et plus particulièrement dans les écoles ciblées par le programme, d'examiner l'évolution des frais de scolarité effectifs dans les écoles appuyées par le projet, et des progrès en direction de la gratuité de l'éducation préscolaire.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des progrès significatifs ont été réalisés en ce qui concerne l'accès à l'éducation de la petite enfance (EPE), notamment dans les écoles de six comtés défavorisés et pour les élèves ayant dépassé l'âge de scolarisation. Au cours de l'année scolaire 2019/2020, 513 écoles ont reçu des subventions à l'école et 43 003 élèves (20 550 filles) ont bénéficié de bourses scolaires. Les parents de ces écoles paient désormais 1 500 dollars libériens (7,50 dollars américains) dans le cadre d'un accord de subvention avec les écoles, contre 3 500 dollars libériens (17,50 dollars américains) grâce aux financements reçus. Quatre-vingts pour cent des financements ont été décaissés et les 20 % restants ont été approuvés et sont en cours de décaissement. Au cours de la revue sectorielle conjointe du secteur de l'éducation, les parties prenantes ont fait part de leurs préoccupations concernant le montant des droits d'inscription demandés pour l'EPE et le ministre de l'Éducation a accepté d'approfondir l'étude de solutions possibles pour réduire les frais. Dans le cadre de l'allocation maximale par pays supplémentaire, des fonds ont été alloués pour proposer un apprentissage accéléré à 5 600 élèves d'EPE ayant dépassé l'âge approprié de scolarisation dans les districts les plus touchés afin de leur permettre de passer dans la classe qui convient à leur niveau et de libérer de l'espace pour accepter davantage d'élèves en âge d'entrer à l'école. Des fonds ont également été alloués pour la construction de salles de classe supplémentaires afin d'accueillir ces élèves.
Libéria Septembre 2017 11,9 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Renforcement du système **Recommandations (comptes rendus)**	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La formation des administrateurs et des enseignants de niveau C proposée par les instituts de formation des enseignants en milieu rural (RTTI) a été interrompue

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	Compte tenu de l'importance de l'alignement sur les systèmes nationaux et de leur renforcement, le Comité attend avec intérêt de prendre connaissance des progrès réalisés sur le plan du renforcement des capacités et des mesures prises pour veiller à la stabilité budgétaire des activités pendant la mise en œuvre du PSE de manière générale et du programme en particulier.	en mars 2020 en raison de l'état d'urgence et de la fermeture des écoles et des lieux publics. Malgré les interruptions de la formation en présentiel, les prestataires de services sont restés engagés à distance avec les enseignants et les directeurs d'école à qui ils fournissent des supports de cours et des devoirs hebdomadaires et mensuels, suivis d'un retour par SMS. Sept cent trente-cinq enseignants (dont 368 directeurs) ont été recrutés et ont commencé la formation. Parmi eux, 156 sont des femmes. Le gouvernement du Libéria maintient le salaire des enseignants, même en temps de COVID-19. En plus de la formation à la certification au titre du G2B-ESP, le ministère de l'Éducation a alloué des fonds dans le cadre de l'AMP destinés à un programme d'apprentissage accéléré (Accelerated Financing Programme — ALP) qui permettra à 300 enseignants de dispenser cet apprentissage à 5 600 élèves âgés ayant dépassé l'âge de la scolarisation dans les six comtés défavorisés. Dans le cadre d'un projet pilote récemment mené par le ministère de l'Éducation, en collaboration avec le programme AQE (accelerated quality education) pour une éducation accélérée de qualité - financé par l'USAID, les enseignants recevront désormais une formation ALP de niveau 1 afin de pouvoir dispenser un apprentissage accéléré parallèlement à la scolarité normale. Cette initiative permettra aux enseignants de dispenser les cours ALP pendant les heures de cours normales dans le cadre de leur charge de travail hebdomadaire. Cela permettra d'économiser les coûts que représenterait une allocation supplémentaire octroyée aux enseignants pour le temps d'enseignement supplémentaire. Enfin, l'outil de synthèse SQA (recensement des écoles et notation des écoles) et le tableau de bord pour la collecte des données ont été mis au point dans le cadre de G2B-ESP. Les responsables de l'éducation de district (District education officer - DEO) été formés à l'utilisation des tablettes pour la collecte de données et le ministre de l'Éducation prévoit de commencer en août 2020, la collecte de données pour les années scolaires 2018/2019 et 2019/2020.
Madagascar Février 2018 46,8 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande aux autorités nationales de privilégier les mesures envisagées pour augmenter le budget de	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La question du financement national alloué à l'enseignement primaire a été largement débattue au cours de l'exercice 2020, notamment dans le cadre de la requête de financement supplémentaire présentée au GPC en juin 2020.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	l'enseignement primaire, et prie le GLPE, par l'intermédiaire de l'agence de coordination, de faire un rapport chaque année sur ce point dans le cadre de la revue sectorielle conjointe.	
Madagascar Février 2018 46,8 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité fait observer que l'objectif visant à intégrer 15 % d'enfants handicapés dans le système scolaire est très faible. Le Comité demande au pays de lui présenter lors de la revue sectorielle conjointe un rapport concernant les résultats obtenus grâce aux mesures mises en œuvre à cet égard, et de voir s'il ne serait pas possible d'encourager un niveau d'ambition plus élevé.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La revue sectorielle conjointe organisée en juin 2019 a donné lieu à un débat concernant l'accès au système éducatif pour les enfants handicapés. Les progrès constatés ont été limités, seuls 33 866 élèves handicapés sur les 53 736 élèves ciblés (63 %) ont eu accès à l'enseignement primaire au cours de la première année de mise en œuvre du plan. Cela s'explique en partie par les grèves massives des enseignants au cours du premier semestre de l'année. L'objectif d'accueillir 15 % des enfants handicapés dans le système scolaire est fixé pour 2022 et n'a pas été ajusté pendant la revue sectorielle conjointe.
Maldives Avril 2020 3,5 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : indicateurs du cadre de résultats **Recommandations (comptes rendus)** En ce qui concerne le cadre de résultats, le Secrétariat confirme la pertinence des indicateurs de réalisations et de résultats proposés pour l'évaluation de la mise en œuvre et des résultats du programme. Conscient toutefois de ce que certaines activités seront conçues au cours de la première année du programme, le Secrétariat demande à l'agent partenaire de transmettre une version actualisée du cadre de résultats dans les six mois suivant l'approbation du financement. Le cadre de résultats actualisé devrait présenter plus de détails concernant la mesure des indicateurs 4 et 5 de l'objectif de développement du programme et développer la méthodologie à utiliser pour l'évaluation en classe des améliorations des acquis scolaires des élèves.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le financement a été récemment approuvé et n'a donc pas encore fait l'objet d'un rapport.
Mali Mars 2020 45,7 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)**	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le financement n'est pas encore entré en vigueur. La date prévue pour le démarrage du projet est le 3 novembre 2020.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	Le Comité demande que l'indicateur d'équité soit intégré au cadre du PSE conjointement avec la prochaine mise à jour de celui-ci et demande au gouvernement de présenter un compte rendu lors de la prochaine revue sectorielle conjointe.	La pandémie de COVID-19 a empêché l'organisation de la revue sectorielle conjointe.
Mali Mars 2020 45,7 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Concernant l'apprentissage numérique et l'éducation en robotique, le Comité souligne qu'il est important de surveiller les disparités et de garantir l'inclusion en ce qui concerne l'accès à l'électricité, au matériel et aux logiciels, la connectivité et le coût des données, et ce aussi bien à l'école, qu'en dehors des établissements scolaires. L'agent partenaire est prié de présenter chaque année des données à jour, notamment à propos des élèves qui pourraient être exclus d'une intervention donnée, et de préciser dans son rapport d'avancement régulier quels ont été le suivi et le traitement de ce phénomène.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le financement n'est pas encore entré en vigueur. La date prévue pour le démarrage du projet est le 3 novembre 2020.
Mauritanie Juin 2020 12,5 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité apprécie les mesures prises par le pays pour élaborer un nouveau PSE complet et recommande vivement qu'il soit élaboré dans un délai convenable. Sachant à quel point il est important que le PSE soit conçu dans les temps, le Comité demande au gouvernement de fournir une feuille de route détaillée ; elle sera intégrée dans la prochaine requête de financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG).	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le pays est en train de sélectionner l'agent partenaire pour la requête d'ESPDG, qui doit être présentée avant la fin de 2020. Une feuille de route détaillée pour la préparation du PSE sera incluse dans la requête. Le Secrétariat assiste le pays et l'agence de coordination au cours du processus de requête d'ESPDG
Mauritanie Juin 2020 12,5 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)**	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Initialement prévue pour la première moitié de l'année 2020, la revue sectorielle conjointe n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie de COVID-19, et aucune

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	Le Comité note que la préparation du nouveau PSE d'ici la fin de 2021 constituera un moment important pour la Mauritanie. Elle devra alors confirmer son engagement à assurer un niveau de financement adéquat pour le secteur de l'éducation, conformément aux objectifs de scolarisation équitable et d'achèvement universel du primaire. Le Comité souligne également que la part du financement national allouée à l'enseignement primaire est actuellement légèrement inférieure à 45 % et que les projections témoignent de l'engagement du gouvernement à atteindre ce seuil de référence pendant la période de mise en œuvre du financement. Dans de telles circonstances, le Comité demande que le gouvernement communique chaque année dans son rapport de mise en œuvre du PSE les données à jour concernant les dépenses budgétaires nationales consacrées à ce secteur, y compris les informations spécifiques sur les dépenses pour l'enseignement primaire.	nouvelle date n'a été encore fixée. Le rapport de mise en œuvre du PSE n'a pas encore été communiqué.
Mauritanie Juin 2020 12,5 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Si les effets attendus pour ce projet sont positifs dans la mesure où il vise à améliorer l'égalité des chances pour les enfants mauritaniens d'accéder à une éducation de qualité, le Comité reconnaît que les réformes prévues par ce projet changeront de manière radicale la manière dont le corps enseignant a été habitué à fonctionner au cours des dernières décennies. C'est pourquoi il encourage vivement l'instauration d'un dialogue constant entre les syndicats d'enseignants et le gouvernement. En outre, le Comité recommande que ce dialogue repose sur des principes d'incitation et de motivation, y compris sur les questions liées à l'absentéisme des enseignants, et demande au gouvernement de transmettre chaque année un rapport sur les mesures prises à cet égard, dans le cadre du rapport de mise en œuvre du PSE.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le financement n'est pas encore entré en vigueur. La date prévue pour le démarrage du projet est le 1er septembre 2020.
Mauritanie Juin 2020 12,5 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020**

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	Recommandations (comptes rendus) Le Comité relève l'opportunité de mettre en place une nouvelle plateforme de dialogue sectoriel conjoint qui comprendrait à la fois un comité de pilotage de haut niveau du PSE présidé par le ministère de l'Économie et de l'Industrie et un nouveau GLPE présidé par les ministères de l'Éducation. Le Comité encourage vivement le fait que cette réforme permette aux ministères de l'Éducation de jouer un rôle moteur dans le dialogue sectoriel, ainsi qu'une plus grande ouverture et une représentation diversifiée des organisations de la société civile et des organisations d'enseignants. Le Comité demande que l'agence de coordination fournisse régulièrement des données à jour sur la création de la nouvelle structure de dialogue sectoriel conjoint et sur les négociations avec le gouvernement à cet égard	Depuis juillet 2020, le Secrétariat du GPE a entamé le dialogue avec le pays (Agence de coordination et chargé de liaison du GPE) pour appuyer le processus de réforme du GLPE. À la suite de ce premier contact, des bonnes pratiques et des outils seront communiqués pour contribuer à l'amélioration de la qualité de la plateforme de dialogue sectoriel conjoint. Ce soutien ainsi qu'un suivi attentif seront assurés de manière régulière.
Myanmar Octobre 2018 73,7 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** S'agissant du prérequis sur le financement national du modèle de financement du GPE, le Comité prie le GLPE de surveiller l'augmentation de l'allocation du budget national au secteur ainsi que les dépenses dans le cadre de la revue annuelle des performances ; et il demande à l'agence de coordination au nom du GLPE de faire le point sur cette question chaque année dans le rapport de la revue sectorielle conjointe.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le suivi conjoint du financement national est assuré dans le cadre des réunions trimestrielles du GLPE (ETVSCG : Groupe de coordination sectorielle pour l'Éducation et l'EFTP) et des examens annuels des performances. La part de l'éducation dans le budget national (en % du PIB réel) n'a cessé d'augmenter, passant de 2,8 % en 2017/18 à 3,1 % en 2019/2020. Le taux d'exécution du budget du ministère de l'Éducation est toujours resté supérieur à 90 % (93 % en 2017/18).
Myanmar Octobre 2018 73,7 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Étant donné la fragilité actuelle et la nature à haut risque de la mise en œuvre de l'ESPIG dans le nord de Rakhine, il est également demandé à l'agent partenaire d'inclure dans son rapport annuel régulier un point spécifique sur l'avancement de la mise en œuvre du financement dans cette région. Dans le même ordre d'idées, le Comité demande à l'agence de coordination, au nom du GPLE et dans le cadre du rapport de la	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** L'ESPIG est entré en vigueur le 29 juillet 2020. Par conséquent, la mise en œuvre des activités financées par l'ESPIG n'a officiellement commencé que récemment. Le premier rapport annuel de mise en œuvre du programme sera présenté en juin 2021, puis chaque année au GLPE et au Secrétariat. Le ministère de l'Éducation progresse dans l'élaboration d'un plan sectoriel de l'éducation exhaustif pour Rakhine, mais le processus en est encore aux prémisses et le déclenchement de la pandémie de COVID-19 a retardé son développement au cours des derniers

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	revue sectorielle conjointe, de rendre compte chaque année de l'avancement de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation de Rakhine, comme le recommande la Commission consultative de Rakhine.	mois. Il est prévu que le plan soit élaboré en étroite collaboration avec le département de l'éducation de l'État de Rakhine.
Myanmar Octobre 2018 73,7 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité recommande que la langue maternelle/les langues ethniques soient fortement prises en compte dans le système de certification de l'éducation alternative ainsi que dans la composante lecture des premières années de scolarité. Il est demandé à l'agent partenaire de faire le point sur la question tous les ans dans ses rapports d'avancement annuels réguliers concernant les activités de l'ESPIG. S'il y a lieu, le comité demande à l'agence de coordination, au nom du GLPE et dans le cadre du rapport de la revue sectorielle conjointe, de fournir chaque année les données les plus récentes, en lien avec des questions sectorielles connexes plus larges.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** L'ESPIG est entré en vigueur le 29 juillet 2020. Par conséquent, la mise en œuvre des activités financées par l'ESPIG n'a officiellement commencé que récemment. Le premier rapport annuel de mise en œuvre du programme sera présenté en juin 2021, puis chaque année au GLPE et au Secrétariat. Conformément aux directives, le point sur l'avancement doit préciser : a. le cadre de résultats et les indicateurs pour le décaissement de la partie variable ; b. l'état d'avancement des activités financées dans le cadre du programme et des financements décaissés, précisant si la partie variable a été (partiellement) décaissée ; c. les rapports des partenaires d'exécution, y compris les rapports d'audit du programme ; d. les données requises pour GPE 2020 conformément au modèle normalisé de rapport d'avancement du financement. Dans le cadre du financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG), le ministère de l'Éducation mènera une étude destinée à alimenter un programme d'enseignement multilingue basé sur la langue maternelle (L1)/les dialectes ethniques qui sera mis en œuvre dans le cadre du PNSE 2021-2030. L'étude est conçue pour guider un programme national qui permet l'apprentissage dans le cadre d'une méthode d'enseignement multilingue basé sur la L1, reposant sur la promotion de l'apprentissage à partir des propres langues des élèves (appelées L1) avec l'ajout du birman (L2), dans divers contextes de mise en œuvre au Myanmar. L'étude complétera certains aspects du mécanisme MEPP (Projet de partenariat pour l'éducation au Myanmar) en cours d'élaboration avec l'appui du programme IAQE (Inclusive Access and Quality Education) visant à promouvoir une éducation de qualité et inclusive, en particulier en ce qui concerne les langues d'enseignement.
Myanmar Octobre 2018	**Question ou préoccupation**	**Statut :** en cours

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
73,7 millions de dollars	Équité **Recommandations (comptes rendus)** Pour le succès de la mise en œuvre du programme, il sera essentiel que l'agent partenaire puisse accéder sans restriction aux municipalités jusqu'au niveau des écoles, en particulier à Rakhine et dans d'autres États marqués par des conflits et des situations fragiles. Le Secrétariat demande à l'agent partenaire de faire le point chaque année sur l'accès aux municipalités et aux écoles, dans le cadre de ses rapports d'avancement réguliers.	**Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** L'ESPIG est entré en vigueur le 29 juillet 2020. Par conséquent, la mise en œuvre des activités financées par l'ESPIG n'a commencé que récemment. Le premier rapport annuel de mise en œuvre du programme sera présenté en juin 2021, puis chaque année, au GLPE et au Secrétariat. Il convient également d'observer que l'accès aux municipalités est de manière générale actuellement limité à cause du COVID-19 (compte tenu des restrictions concernant les déplacements et des obligations de quarantaine, il est difficile de se rendre sur le terrain). L'épidémie se propage rapidement, en particulier à Rakhine, ce qui posera sans aucun doute des problèmes de mise en œuvre. Les déplacements sont limités et une quarantaine de 21 jours est imposée à toute personne quittant l'État.
Myanmar Octobre 2018 73,7 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Conscient de la nécessité d'équilibrer avec précaution les principes de l'Éducation dans les situations d'urgence (EiE) et celui de « ne pas nuire » (Do-no-harm) dans la perspective de la fermeture progressive des camps de personnes déplacées à l'intérieur du pays, le Comité constate également la grande nécessité d'améliorer l'éducation dans ou autour de ces centres d'apprentissage dans l'intervalle. Par conséquent, il préconise un dialogue entre le GLPE et les partenaires d'EiE à ce sujet, avec un point annuel de la part de l'agent partenaire dans le cadre des rapports d'avancement réguliers sur la manière dont ces centres peuvent tirer parti des financements pour l'amélioration des écoles.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** L'ESPIG est entré en vigueur le 29 juillet 2020. Par conséquent, la mise en œuvre des activités financées par l'ESPIG n'a officiellement commencé que récemment. L'état d'avancement à cet égard fera l'objet d'un point dans le premier rapport annuel de mise en œuvre du programme qui sera présenté en juin 2021, puis chaque année, au GLPE et au Secrétariat. L'agent partenaire insiste sur la nécessité d'une étroite collaboration entre le coordinateur sectoriel et les partenaires de l'EiE, sur un vaste éventail de questions.
Myanmar Octobre 2018 73,7 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Le GLPE doit surveiller (par des mécanismes existants dans la mesure du possible et idéalement au minimum deux fois par an) et l'agent partenaire doit présenter des données à jour chaque	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** L'ESPIG est entré en vigueur le 29 juillet 2020. Par conséquent, la mise en œuvre des activités financées par l'ESPIG n'a commencé que récemment, et le programme ECMP n'a pas encore été déployé. Les données les plus récentes concernant les progrès réalisés dans ce domaine seront transmises en

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	semestre au GPE sur la manière dont les droits à l'éducation des enfants déplacés à l'intérieur du pays et issus des trois groupes ciblés par le programme se conforment progressivement aux critères attendus en matière d'accès et de qualité grâce au programme d'éducation pour les enfants déplacés (Education for Children on the Move Program - ECMP). Il conviendra de mettre particulièrement l'accent sur les enfants dans et en provenance des États présentant des niveaux élevés de déplacement tels que Kachin, Shan et Rakhine.	décembre 2020, lorsque l'agent partenaire préparera son rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre et les résultats (deux fois par an). Le programme ECMP devrait être évoqué dans le cadre des processus de développement du PNSE2, au sein d'un plus vaste dialogue sur le renforcement des possibilités d'éducation pour les enfants en situation d'urgence et les plus défavorisés.
Myanmar Octobre 2018 73,7 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Les agences de coordination doivent tenir le GPC au courant des progrès réalisés concernant l'intégration du programme d'éducation pour les enfants déplacés (ECMP) dans les documents du PNSE 2016-21 (tels que le cadre de résultats, les plans de mise en œuvre départementaux) et du PNSE 2021-30, le moment venu.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Une fois le programme ECMP lancé, les progrès de sa mise en œuvre devraient être examinés dans le cadre des discussions entourant l'examen annuel des performances en vue de leur intégration dans le processus de planification annuelle de 2021. Le ministère a également commencé à dessiner une stratégie de préparation et réaction aux situations d'urgence (Emergency Preparedness and Response - EPR) en étroite collaboration avec le secteur EIE afin de renforcer la résilience du système éducatif devant l'incidence des situations d'urgence. Le programme ECMP sera évoqué lors des dialogues concernant l'élaboration de la stratégie de préparation et réaction aux situations d'urgence, également intégrée dans le PNSE2. Les discussions concernant l'élaboration du PNSE 2021-30 ont commencé et le GLPE veillera à intégrer la composante ECMP dans le prochain PNSE au chapitre sur l'éducation de base.
Népal Mai 2015 59,3 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le GPC a observé avec inquiétude la diminution des allocations budgétaires au secteur de l'éducation et plus particulièrement les implications pour les mesures proposées d'efficience et d'équité. La réussite de ces mesures, liées à deux indicateurs pour la part variable dépend de la disponibilité de ressources suffisantes pour absorber le nombre supplémentaire d'élèves souhaitant poursuivre leurs études. Le Comité a demandé à être tenu informé des progrès réalisés au titre du plan sectoriel de l'éducation que le ministère entendait achever en 2016,	**Statut :** Achevé **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La part du budget de l'éducation dans le PIB est passée de 3,9 % pour l'exercice 2018/19 à 4,2 % pour l'exercice 2019/20. La part du budget de l'éducation dans le budget national a également augmenté, passant de 10,23 % pour l'exercice 2018/19 à 10,68 % pour l'exercice 2019/20. De plus, le budget proposé par le ministère de l'Éducation, des Sciences et de la Technologie pour le développement du secteur scolaire pour l'exercice 2020/21 est de 1 055,58 millions de dollars (contre 898,6 millions de dollars pour l'exercice 2019/20, soit une augmentation de 17 %). La répartition du budget est la suivante : 82,63 millions de dollars (7,8 %) sont alloués au niveau fédéral, 5,1 millions de dollars (0,05 %) au niveau provincial, tandis que la majorité des financements (91,7 %) est transférée

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	notamment s'agissant du financement national consacré à l'éducation sur le moyen terme (dépenses engagées et effectives).	aux gouvernements locaux pour la mise en œuvre des activités de développement du secteur scolaire.
Népal Mars 2019 524,2 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande au GLPE de surveiller et d'analyser le financement intérieur de l'éducation sur une base annuelle lors de la revue sectorielle conjointe, en tenant compte des dépenses aux niveaux fédéral, provincial et local, et d'en faire part au GPE par l'intermédiaire de l'agence de coordination dans le cadre du rapport de la revue sectorielle conjointe.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le rapport de la revue sectorielle conjointe rend compte des discussions sur le financement national de l'éducation parmi les membres du GLPE. Sur le budget total alloué au plan de développement du secteur scolaire, le rapport indique des progrès financiers globaux de 99,07 % pour l'exercice 2018/19, ce qui témoigne d'une capacité d'absorption élevée. Sur le même budget, 91,58 % ont été alloués au niveau local sous forme de financements conditionnels. La part allouée au niveau fédéral s'élève à 8,13 % tandis que 0,29 % ont été alloués au niveau provincial. Dans le cadre des dépenses du plan de développement du secteur scolaire, le budget alloué au niveau local a progressé de 100 %. La progression financière du budget de ce plan au niveau provincial a également été de 100 %. En revanche, la progression financière enregistrée pour le budget fédéral pour le même plan est restée inférieure à 50 %. Cela s'explique par le fait que le budget qui devait être versé au niveau local à partir du budget fédéral n'a pas été libéré au cours de l'exercice (par exemple, une provision supplémentaire pour le salaire des enseignants et les frais de gestion des unités éducatives locales). Si les conséquences au niveau sectoriel ont été minimes (étant donnée la faible proportion du budget alloué au niveau fédéral pour le plan de développement du secteur scolaire), le GLPE assurera toutefois un suivi continu du financement de l'éducation, s'assurant notamment du bon déroulement des transferts/décaissements du budget à différents niveaux.
Niger Mai 2020 85,1 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Le gouvernement est tenu de présenter un rapport sur la finalisation, l'arbitrage et la validation des stratégies thématiques nouvelles ou actualisées. Cela devra se faire par les voies habituelles du dialogue sectoriel conjoint et des rapports de suivi sectoriel : réunions du GLPE, groupes de travail stratégiques (anciennement groupes de travail thématiques),	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des groupes de travail stratégiques sont maintenant officiellement en place (par niveau) pour surveiller les stratégies thématiques. Une revue sectorielle conjointe a eu lieu en juin, de manière virtuelle, en raison du COVID-19, et il a été évoqué lors des discussions les progrès réalisés sur différentes stratégies thématiques (par exemple, la stratégie nationale pour accélérer l'éducation et la formation des filles au Niger). En outre, le dialogue conjoint sur l'avancement des stratégies fait l'objet d'un suivi régulier et méthodique.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	revues sectorielles conjointes et rapports annuels de mise en œuvre du plan de transition du secteur de l'éducation.	
Ouzbékistan Janvier 2019 10 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agence de coordination, au nom du GLPE et par le biais de la revue sectorielle conjointe, de rendre compte chaque année de l'organisation et des résultats des revues sectorielles conjointes avec la participation des membres du GLPE, en particulier les organisations d'enseignants et de la société civile.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le gouvernement a été actif dans la mobilisation des organisations de la société civile pour qu'elles participent aux travaux dans le secteur de l'éducation. Le COVID-19 a empêché l'organisation de toute revue sectorielle conjointe jusqu'en juillet. Toutefois, des discussions virtuelles ont été organisées et les représentants des OSC y ont pris part. Il y était question du type d'activités nécessaires pour régler le problème de la continuité de l'apprentissage dans le pays.
Ouzbékistan Janvier 2019 10 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agence de coordination, au nom du GLPE et dans le cadre de la revue sectorielle conjointe, de présenter chaque année un rapport sur l'institutionnalisation de la participation des organisations d'enseignants et des OSC locales indépendantes aux revues sectorielles, ainsi qu'au dialogue, à la planification et au suivi de la politique sectorielle.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Pendant l'exercice 2020, le gouvernement a encouragé la participation des OSC et des associations d'enseignants, ce qui a motivé la récente et très populaire Association républicaine des enseignants (RTA) à devenir l'agence de coordination. Des discussions sont actuellement en cours pour savoir si cette association d'enseignants peut être désignée comme agence de coordination. Le gouvernement a tenu compte de la recommandation du GPE de renforcer la participation des OSC et des organisations d'enseignants au suivi et au développement du secteur et a invité la RTA et d'autres organisations communautaires à prendre part aux discussions virtuelles.
Pakistan — Pendjab Mai 2020 50,63 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : revues sectorielles conjointes **Recommandations (comptes rendus)** Étant donnée l'absence historique de revues sectorielles conjointes dans la province et compte tenu du principe de responsabilité mutuelle du GPE, et de la nécessité de suivre les progrès du secteur, le Comité juge encourageante l'intégration d'une revue sectorielle conjointe dans le PSE. Le Comité demande au gouvernement de transmettre au Secrétariat le rapport de la réunion annuelle concernant la revue sectorielle conjointe pendant la durée du financement, et d'y inclure des	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** L'ESPIG vient juste d'être approuvé et le travail préparatoire à la mise en œuvre a commencé. La date d'entrée en vigueur est le 1er septembre 2020. Il n'existe donc pas encore de revue sectorielle conjointe pour cette période.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	détails sur le déroulement de la revue sectorielle conjointe, ses résultats et la participation des membres du groupe local des partenaires de l'éducation (PEDPG), du département de la Planification et du Développement, du département des Finances, des organisations d'enseignants et de la société civile.	
Pakistan — Pendjab Mai 2020 50,63 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité salue la présence dans ce programme d'un investissement en faveur de l'éducation non formelle à l'attention des enfants non scolarisés faute d'accès à l'éducation formelle. Toutefois, lors de la revue sectorielle conjointe annuelle, le Comité recommande au gouvernement de discuter avec les partenaires de solutions qui permettraient de rapprocher les établissements d'éducation non formelle du système formel. Il demande qu'il lui soit rendu compte chaque année de l'avancement des discussions dans le cadre de la revue sectorielle conjointe.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Cet élément particulier de l'ESPIG (l'éducation non formelle) est actuellement en attente d'une réévaluation par le GPC demandée par le Conseil. Par conséquent, aucune action n'est attendue de la part du Pendjab pour l'exercice 2020.
Pakistan — Pendjab Mai 2020 50,63 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : utilisation des TIC dans l'apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité se réjouit de ce qu'il soit prévu d'utiliser des tablettes pour la formation professionnelle continue des enseignants en milieu scolaire, en s'inspirant de l'expérience positive d'un projet pilote en cours. Le Comité recommande au gouvernement et à l'agent partenaire de surveiller l'utilisation des tablettes, en veillant à ce que les enseignants aient un accès équitable à cet outil numérique, de rendre compte de l'efficacité en matière d'amélioration des pratiques d'enseignement et de présenter les résultats dans le rapport de la revue sectorielle conjointe. Le Comité encourage le Pendjab à communiquer les résultats à d'autres pays afin de renforcer l'apprentissage sud-sud.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Aucune action n'est prévue pour l'instant, car les travaux préparatoires à la mise en œuvre de l'ESPIG viennent de commencer et la date d'entrée en vigueur est le 1er septembre 2020.
Pakistan — Pendjab Mai 2020	**Question ou préoccupation** Système	**Statut :** en cours

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
50,63 millions de dollars	**Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande également au gouvernement d'intensifier la consultation auprès des organisations de la société civile (OSC) tout au long du processus de planification et de suivi sectoriel, y compris, mais sans s'y limiter, lors des revues sectorielles conjointes, ainsi que dans le suivi de l'ESPIG, dans l'élaboration d'éventuelles demandes de révision et dans l'élaboration des futures propositions d'ESPIG.	**Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Immédiatement après l'approbation de l'ESPIG, une réunion du GLPE a été organisée avec la participation active de représentants d'organisations de la société civile (OSC) pour discuter des prochaines étapes de la mise en œuvre de l'ESPIG, y compris le suivi sectoriel des résultats. Le message concernant l'encouragement et l'élargissement de la participation des OSC au dialogue sectoriel, au suivi et à la mise en œuvre de l'ESPIG a été clairement communiqué à toutes les parties prenantes. Il convient de noter que jusqu'à présent, plus d'une douzaine d'OSC ont pris part aux discussions du GLPE à différents moments.
Pakistan — Pendjab Mai 2020 50,63 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité apprécie la multitude de domaines abordés par le programme. En même temps, il souhaiterait un meilleur suivi par l'ESPIG de la manière dont les objectifs du programme permettent de résoudre les difficultés liées aux réfugiés et aux disparités entre les sexes. Le Comité demande par conséquent à l'agent partenaire d'inclure des indicateurs ventilés par sexe dans toutes les composantes du programme et d'en rendre compte dans son rapport régulier de mise en œuvre. Le Comité demande également au gouvernement du Pendjab de rendre compte, dans son rapport annuel de la revue sectorielle conjointe, de la manière dont l'assistance aux réfugiés et la dimension de genre ont été intégrées dans ses stratégies.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Aucune mesure n'a été prise à cet égard, car les travaux préparatoires à la mise en œuvre de l'ESPIG sont en cours et la date d'entrée en vigueur est le 1er septembre 2020. Cette question sera suivie par l'agent partenaire et le GLPE.
Pakistan — Pendjab Mai 2020 50,63 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : système d'information pour la gestion de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité relève les coûts considérables liés à la mise en place et au fonctionnement des équipements du système intégré de gestion de l'information. Le Comité demande un compte rendu annuel sur l'efficacité de l'utilisation des équipements dans la prise de décision fondée sur des données probantes, par le biais du rapport de mise en œuvre régulier de l'agent partenaire.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Comme pour les autres éléments de rapport, la date d'entrée en vigueur est le 1er septembre 2020, il n'y a donc pas encore de rapport annuel sur la mise en œuvre de l'ESPIG, cet élément ne sera disponible que pour le prochain exercice.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Papouasie–Nouvelle-Guinée Mars 2019 7,4 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : matériel d'apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** Le financement permettra de concevoir et distribuer des manuels de mathématiques de niveau élémentaire (1re et 2e années) dans 6 provinces ; l'acquisition et la distribution de ces manuels dans les 16 autres provinces étant prises en charge par le gouvernement. Le Comité demande à l'agent partenaire de contrôler régulièrement la distribution des manuels scolaires dans ces 16 provinces et de présenter les données les plus récentes dans ses rapports annuels réguliers. Le Comité demande en outre à l'agent partenaire de transmettre au Secrétariat un manuel opérationnel pour le financement dans les six mois suivant l'approbation de celui-ci.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des informations supplémentaires seront présentées dans le prochain rapport.
République centrafricaine (financement accéléré) Septembre 2018 6,32 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'administrateur fiduciaire de suspendre le transfert de fonds jusqu'à ce que le Secrétariat ait reçu de l'agent partenaire un calendrier précis satisfaisant des activités nécessaires à la mise en place des cantines scolaires.	**Statut :** achevé **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le montant de l'intervention concernant les cantines scolaires est passé de 420 000 dollars à 180 000 dollars suite à la décision du ministère de l'Éducation en concertation avec le Programme alimentaire mondial (PAM) de fournir de l'équipement de cuisine. La restructuration du financement accéléré de février 2020 reflète cette réduction. Cet équipement a été fourni et soutiendra le programme d'alimentation scolaire au niveau des écoles.
Rwanda Mai 2015 25,2 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le GPC a demandé un compte rendu sur le financement national consacré à l'éducation (dépenses engagées et effectives), particulièrement le montant du financement national pour l'éducation à moyen terme (les trois dernières années, et les projections sur trois ans) hors aide au développement alignée.	**Statut :** achevé **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Ce programme est clôturé. La discussion sur le financement de l'éducation a été transférée au programme actuel, qui a été approuvé en mars 2020. Si les récentes projections suggèrent une amélioration, les chances de voir le pays atteindre les cibles fixées au titre du financement national restent faibles. Le pays devrait rendre compte du financement national dans le rapport annuel de cette année, qui devrait être transmis plus tard.
Rwanda Mars 2020 30,8 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : recours à la technologie Internet dans l'apprentissage	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020**

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	Recommandations (comptes rendus) Le Comité constate la place prépondérante accordée à la technologie Internet (TI) parmi les moyens d'améliorer les résultats de l'apprentissage, alors qu'il n'existe que peu de données probantes ni de théorie du changement venant étayer cette intervention dans le cadre du programme proposé. Par conséquent, le Comité recommande au gouvernement de veiller à ce que des mesures suffisantes de renforcement des capacités soient prises dans ce domaine. Le gouvernement devra, en collaboration avec l'agent partenaire, évaluer minutieusement les interventions portant sur la technologie Internet pendant la mise en œuvre afin de garantir qu'elles donnent lieu à des résultats, et de présenter un compte rendu annuel dans le cadre des revues annuelles conjointes du secteur de l'éducation, avec des détails sur l'évaluation et les conclusions. Le Comité encourage le pays à communiquer ses conclusions à ses pairs afin de renforcer l'apprentissage sud-sud.	La revue conjointe du secteur de l'éducation devrait avoir lieu en octobre/novembre 2020, si tant est qu'elle ne soit pas reportée en raison de la pandémie actuelle. Un rappel a été envoyé au pays à ce sujet. Le Rwanda déploie des efforts considérables pour intensifier les interventions en matière de technologie Internet qui associent le matériel informatique à de la formation et à d'autres interventions. La contribution du GPE viendrait compléter la stratégie et les efforts plus larges du gouvernement et des partenaires en matière de TIC. Une telle évaluation pendant la pandémie et la fermeture des écoles risque toutefois de s'avérer difficile.
Rwanda Mars 2020 30,8 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : recours à la technologie Internet dans l'apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité étudie également le risque lié à la durabilité de l'intervention de la technologie Internet étant donné le coût élevé et les limites des subventions par élève mises en place en soutien aux activités de TIC. Il s'interroge en outre sur le risque que les écoles rurales ne bénéficient pas à même hauteur de l'intervention en raison du manque, voire de l'absence de connectivité ou d'électricité, du coût des données, de l'accès au matériel/logiciel, etc. Le Comité demande au gouvernement d'envisager des moyens d'atténuer ces risques et de présenter des données à jour dans son rapport annuel sur la revue conjointe du secteur de l'éducation.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La revue conjointe du secteur de l'éducation devrait avoir lieu en octobre/novembre 2020, si tant est qu'elle ne soit pas reportée en raison de la pandémie actuelle. Un rappel a été envoyé au pays à ce sujet. Avec la pandémie, les possibilités d'apprentissage en ligne ont monopolisé une grande partie des efforts et de l'attention et les financements du GPE seront assortis d'une intensification significative des efforts dans ce domaine.
Rwanda Mars 2020 30,8 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020**

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	Recommandations (comptes rendus) En ce qui concerne la composante construction, le Comité relève la différence de coût entre la construction financée par le GPE et celle financée par l'IDA et invite le gouvernement à rendre compte des progrès de la construction financée par le GPE dans son rapport annuel de la revue conjointe du secteur de l'éducation afin de garantir un respect constant des normes de qualité et de durabilité.	La revue sectorielle conjointe pour l'éducation devrait avoir lieu en octobre/novembre 2020, si tant est qu'elle ne soit pas reportée en raison de la pandémie actuelle. Un rappel a été envoyé au pays à ce sujet. La préparation se fera pendant la revue conjointe du secteur de l'éducation. Il convient toutefois de noter que la construction financée par le GPE n'a pas encore commencé, car le gouvernement du Rwanda n'a pas encore reçu le financement pour la première année.
Rwanda Mars 2020 30,8 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Curieux de la manière dont le Rwanda va financer l'éducation, le comité demande au gouvernement de lui soumettre, début octobre 2020, les données à jour concernant les dépenses de 2019 afin de vérifier que le pays est en bonne voie pour respecter ses engagements.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le responsable-pays est en contact avec le ministère de l'Éducation et l'agent partenaire à ce sujet. Il est toutefois possible que la récente pandémie change la donne. Cela fera l'objet d'un rapport lors de la revue conjointe du secteur de l'éducation.
Rwanda Mars 2020 30,8 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité : soutien aux enfants présentant des handicaps ou des besoins spéciaux **Recommandations (comptes rendus)** En ce qui concerne l'indicateur d'équité de la part variable sur les élèves handicapés, le Comité demande à l'agent partenaire d'approfondir les analyses pour attester que les cibles actuelles sont supérieures à la tendance précédente et de présenter au Secrétariat un rapport de l'analyse une fois terminée la première année dans le cadre du rapport d'avancement régulier.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La revue conjointe du secteur de l'éducation devrait avoir lieu en octobre/novembre 2020, si tant est qu'elle ne soit pas reportée en raison de la pandémie actuelle. Un rappel a été envoyé au pays à ce sujet. Les écoles sont fermées en raison de la pandémie et les données ne peuvent donc pas être collectées pour l'instant. Cet indicateur fera néanmoins l'objet d'un suivi lorsque les écoles rouvriront leurs portes. Et, dans le cadre d'une planification à long terme, des données plus précises concernant les enfants porteurs de handicaps seront saisies dans le système intégré de gestion des données sur l'éducation.
Sénégal Avril 2019 42,6 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité s'inquiétant du financement des enfants du primaire et des enfants non scolarisés, il recommande un suivi rigoureux de l'augmentation prévue des dépenses pour le primaire.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des informations seront présentées dans le prochain rapport.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Sénégal Avril 2019 42,6 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandation (compte rendu)** Le Comité demande un rapport sur les réformes systémiques et programmatiques instituées pour améliorer l'offre d'éducation en fonction des besoins et de la demande, dans le but de parvenir à un achèvement du cycle primaire pour tous et à l'intégration des enfants non scolarisés dans le système scolaire d'ici 2030, conformément à ce qui est planifié par le gouvernement.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des informations seront présentées dans le prochain rapport.
Sénégal Avril 2019 42,6 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandation (compte rendu)** Le Comité demande au ministère de l'Éducation d'inclure les éléments suivants dans ses rapports annuels de performance : des informations et des analyses sur le financement national des dépenses consacrées à l'éducation primaire formelle et non formelle, conformément au cadre de financement PAQUET (Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence), et des données à jour sur le déploiement des stratégies PAQUET visant à élargir l'accès à l'éducation primaire et à en améliorer la qualité, et sur le nombre d'enfants non scolarisés par rapport aux objectifs du plan visant à l'achèvement du cycle primaire pour tous. Ces informations devront être communiquées au Comité par le Secrétariat et être mises à disposition des partenaires du GLPE avant les revues sectorielles conjointes annuelles, afin de permettre le suivi de la croissance et des dépenses dans le primaire. Il sera ainsi possible d'examiner l'adéquation du financement alloué au primaire sous l'angle des résultats attendus dans le cadre du PAQUET.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des informations seront présentées dans le prochain rapport.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Sierra Leone Août 2018 17,2 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agent partenaire de lui rendre compte dans ses rapports annuels du budget de l'enseignement primaire ainsi que des dépenses effectives de l'enseignement primaire en pourcentage du budget total de l'éducation et des dépenses (ordinaire et investissement).	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Dans le cadre du programme du GPE, l'UNICEF a accompagné le Pôle de Dakar de l'UNESCO dans la réalisation de l'analyse sectorielle de l'éducation 2020 en vue de l'élaboration du prochain plan sectoriel de l'éducation. Cette analyse a été validée par le ministère de l'Éducation de base et de l'Enseignement secondaire supérieur let le ministère de l'Enseignement technique et supérieur, le 9 juillet 2020. L'UNICEF aidera le Pôle de Dakar à réaliser la simulation financière de l'analyse sectorielle de l'éducation en août/septembre 2020. La Banque mondiale et l'UNICEF travaillent en collaboration à l'examen des dépenses publiques consacrées à l'éducation en 2020.
Sierra Leone Août 2018 17,2 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agent partenaire de rendre compte dans ses rapports annuels du nombre de classes préscolaires construites dans les six conseils locaux ciblés (district de Kenema, district de Bombali, district de Kambia, district de Port Loko, district de Moyamba et district de Pujehun).	**Statut :** en cours. **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Dans le cadre du programme gouvernemental d'éducation scolaire gratuite et de qualité, l'accès à l'éducation s'est amélioré à tous les niveaux, du préscolaire au secondaire supérieur (d'après le recensement scolaire annuel 2019). On constate notamment une amélioration de l'accès aux possibilités de développement de la petite enfance et une augmentation des inscriptions et du nombre de centres de développement de la petite enfance. Le ministère de l'Éducation de base et de l'Enseignement secondaire supérieur et l'UNICEF sont en train d'examiner une demande de révision des documents* qui tiendrait compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les programmes du GPE. Il s'agira notamment de réviser le rapport entre les écoles préscolaires et les écoles primaires (en tenant compte d'une augmentation du nombre de centres préscolaires), et le calendrier de construction des centres de développement de la petite enfance. Tandis que les calendriers de construction sont en cours de révision, afin de garantir l'exécution des programmes de développement de la petite enfance, le ministère de l'Éducation de base et de l'Enseignement secondaire supérieur et l'UNICEF ont fait construire 30 structures temporaires à la fin de 2019. *Les documents révisés ont été approuvés par le GLPE le 17 mars 2020, mais ils doivent faire l'objet d'une nouvelle révision pour refléter les répercussions de la crise mondiale actuelle liée au COVID-19.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Somalie — Puntland Août 2017 5,6 millions de dollars,	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le GPC attend avec intérêt de prendre connaissance dans le rapport annuel d'avancement des progrès réalisés concernant l'objectif affiché par les autorités nationales d'accroître la part de l'éducation dans le budget de 1 % chaque année, ainsi que les progrès sur la mise en œuvre d'engagements de financements spécifiques comme la prise en charge des salaires des enseignants, le SIGE et les examens nationaux.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le rapport annuel d'avancement de l'exercice 2020 sera soumis au GPE en novembre 2020, comme convenu. Le rapport fera état des progrès réalisés par rapport aux objectifs du gouvernement et des déconvenues rencontrées à mesure que le ministère s'efforce d'augmenter la part de l'éducation dans le budget de 1 % chaque année. Le rapport préliminaire du gouvernement confirme l'engagement du Puntland à accroître le financement du secteur de l'éducation. Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Enseignement supérieur a respecté son engagement pour une augmentation de 1 %, la crise de COVID-19 pourrait néanmoins avoir une incidence sur la régularité de cette progression. L'allocation budgétaire était de 7 % en 2017/18, et de 8 % en 2018/2019, ce qui indique une augmentation du financement par le gouvernement qui a permis l'organisation des examens annuels, le paiement des salaires des enseignants et la gestion du SIGE. En 2018/19, le gouvernement a financé 24 % des coûts des examens. En outre, afin de baisser les coûts des examens, le ministère a introduit des innovations telles qu'une banque de données des examens et l'enregistrement en ligne des candidats aux examens dans tout le Puntland. Le gouvernement a également réussi à payer les salaires mensuels de 2 117 enseignants qui font partie de la masse salariale de la fonction publique.
Somalie — Puntland (AMP supplémentaire) Octobre 2019 8,83 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité attend avec impatience de recevoir les dernières données annuelles concernant le respect de l'engagement pris par le gouvernement d'augmenter la part de l'éducation dans les dépenses publiques, et la concrétisation d'engagements financiers spécifiques tels que le paiement des salaires des enseignants, le SIGE et le financement des examens nationaux par le programme du GPE. Ces données lui viendront du	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le gouvernement, en consultation avec le groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE), connu sous le nom de Comité sectoriel de l'éducation au Puntland, a mené à bien la revue conjointe du secteur de l'éducation du 21 au 23 janvier 2020. Des hauts fonctionnaires, dont le ministre de l'Éducation et le ministre des Finances, ont participé à cette revue pour le Puntland. Ils ont confirmé l'engagement du Puntland en matière de financement de l'éducation à l'occasion de la revue conjointe du secteur de l'éducation et auprès des parties prenantes du secteur. Concernant la concrétisation d'engagements financiers spécifiques tels que le paiement des salaires des enseignants, le SIGE et les examens nationaux, le

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	gouvernement en consultation avec le GLPE et par le biais de la revue conjointe du secteur de l'éducation.	gouvernement a contribué à hauteur de 14 % aux coûts des examens en 2020 et les enseignants ont reçu leur salaire mensuel. Cependant, à partir de mars 2020, la collecte des recettes publiques a été affectée par le COVID-19, le gouvernement ayant ordonné la fermeture des ports maritimes et les aéroports en raison de la pandémie. Les revenus de l'État reposent en très grande partie sur ces installations, et leur fermeture a entraîné une perte de revenus. La collecte de recettes pour 2019/2020 devrait être inférieure, par conséquent la contribution du gouvernement sera moindre par rapport à 2018/19. Néanmoins, l'engagement du gouvernement reste fort et l'augmentation du financement en faveur du SIGE, des examens nationaux et des salaires des enseignants reste un objectif à poursuivre une fois que la pandémie actuelle sera sous contrôle et que la situation deviendra normale.
Somalie — Puntland (AMP supplémentaire) Octobre 2019 8,83 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité attend avec intérêt de recevoir un point annuel du gouvernement en consultation avec le GLPE et par le biais de la revue conjointe du secteur de l'éducation concernant la publication en temps voulu et la diffusion rapide de l'annuaire statistique de l'éducation du Puntland	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Les annuaires statistiques de l'éducation pour 2017/2018 et 2018/2019 ont été publiés et largement diffusés auprès des parties prenantes de l'éducation, y compris le comité sectoriel de l'éducation/GLPE afin d'améliorer la prise de décision et l'allocation des ressources. Qui plus est, l'annuaire statistique de l'éducation pour 2019/2020 progresse conformément au plan. Des progrès significatifs ont été réalisés jusqu'à présent : les outils SIGE ont été distribués à temps, les chargés de liaison régionaux SIGE ont été orientés et le processus de collecte de données a été mené à bien dans toutes les régions du Puntland. La vérification, le nettoyage et la saisie des données ont commencé, et l'annuaire statistique de l'éducation 2019/2020 devrait être prêt à être publié en septembre 2020. Il est primordial que l'annuaire statistique de l'éducation soit publié en temps utile, car le rapport de synthèse annuel de la revue conjointe du secteur de l'éducation et la planification de la prochaine reposeront sur les données du SIGE.
Somaliland Mai 2018 7,68 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)**	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le ministère de l'Éducation et des Sciences participe au processus de préparation du financement, depuis la consultation jusqu'à l'élaboration et à la finalisation du processus d'élaboration. Le CES discute et se met d'accord sur le cadre de

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	Dans le contexte des principes du GPE relatifs à la capacité des pays en développement et à la promotion de l'utilisation des systèmes nationaux, le Comité se réjouit de la participation active des autorités nationales à l'élaboration de la proposition de financement et attend avec intérêt de recevoir des preuves de leur adhésion à la mise en œuvre du financement dans les rapports d'avancement réguliers de l'agent partenaire pendant la durée du financement.	financement, examine les recommandations du bailleur de fonds et enfin approuve la demande de financement. Le ministère de l'Éducation et des Sciences met en œuvre des programmes conjointement avec l'agent partenaire et les deux parties ont signé un accord sur la mise en œuvre du financement. Les progrès de la mise en œuvre sont régulièrement examinés dans le cadre de la stratégie établie pour la mise en œuvre du financement.
Somaliland Mai 2018 7,68 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité félicite les autorités nationales d'avoir plus que doublé le financement du secteur de l'éducation entre 2012 et 2017, et plus encore d'avoir amorcé une trajectoire de croissance de la part de l'éducation dans le budget national vers 13 % d'ici 2020. Le Comité demande à être informé des progrès réalisés dans ce domaine par le biais des rapports de la revue sectorielle conjointe pendant toute la durée du financement et encourage les autorités nationales à aller plus loin dans l'augmentation de la part du budget national alloué à l'éducation afin de répondre aux besoins importants du secteur en matière d'accès et de qualité.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le financement de l'éducation est pris en compte dans la revue conjointe du secteur de l'éducation. En outre, une matrice de financement national actualisée est présentée en juin. L'agent partenaire et le ministère de l'Éducation et des Sciences travaillent en permanence avec les membres du cabinet du gouvernement, en particulier le Bureau du président et le ministère des Finances, afin de respecter l'engagement du gouvernement d'augmenter la part de l'éducation dans le budget annuel jusqu'à ce qu'elle atteigne 13 % en 2021.
Somaliland **(AMP supplémentaire)** Novembre 2019 12,02 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité attend avec intérêt de recevoir des points annuels de la part de l'agent partenaire, par le biais de son rapport d'avancement régulier, avec des détails supplémentaires sur la manière dont les critères d'affectation ont été appliqués dans la pratique, en tenant dûment compte des différentes dimensions de l'équité, notamment le sexe, les activités pastorales, la localisation rurale/urbaine, les déplacements, la pauvreté et les besoins spéciaux.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Les rapports annuels 2019 et 2020 contiennent des informations détaillées. Soixante-quinze pour cent des écoles accompagnées par le programme se trouvent dans des zones d'habitation rurales et sur les 75 % d'écoles rurales ciblées, 25 % des écoles bénéficiant d'une attention particulière dans le cadre de programmes d'éducation de base alternative (Alternative Basic Education - ABE) sont situées dans des zones rurales pastorales et agropastorales isolées. Des démarches alternatives d'éducation de base sont instaurées pour les enfants qui ne peuvent pas fréquenter les écoles formelles habituelles. La plupart des zones

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
		d'habitation rurales comprennent également des camps de personnes déplacées. Trois mille enfants recevront des bourses d'études. Les familles paieront les frais relatifs à l'éducation de leurs enfants. Les membres de la communauté, les enseignants, l'administration locale et les membres du comité d'éducation communautaire ont défini des critères de sélection. Les campagnes de retour en classe sont menées à l'échelle nationale ou au niveau des écoles, s'appuyant sur des messages de campagne à l'attention de tous les enfants. Les enfants handicapés font l'objet de considérations particulières, notamment pour la fourniture de matériel, la préparation des enseignants et la nécessité de rendre les salles de classe adaptées et accessibles avec des installations améliorées telles que des rampes, etc.
Somaliland **(AMP supplémentaire)** Novembre 2019 12,02 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : système d'information pour la gestion de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité attend avec impatience de recevoir des données récentes annuelles de l'agent partenaire par le biais de son rapport d'avancement régulier sur le développement et le renforcement du SIGE, avec notamment la publication plus rapide des annuaires statistiques.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des informations sont présentées dans le rapport annuel de 2020. Le programme a contribué à la finalisation du premier système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) en s'appuyant sur le logiciel de l'UNESCO. Le livre SIGE pour l'année scolaire 2018/2019 est maintenant finalisé, imprimé et disponible pour tous les acteurs de l'éducation au Somaliland. Cela représente un progrès notable dans le rétablissement du système SIGE au Somaliland qui s'était effondré en 2015. La revue sectorielle conjointe de 2019/2020 pour le secteur de l'éducation, réalisé en novembre 2019, a utilisé les données collectées et analysées par le nouveau système.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Somaliland **(AMP supplémentaire)** Novembre 2019 12,02 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandation (compte rendu)** Le Comité attend avec intérêt de recevoir des mises à jour annuelles de l'agent partenaire par le biais de son rapport d'avancement régulier sur la manière dont le programme contribue au renforcement de systèmes. Outre les comptes rendus précédemment demandés sur l'appropriation par le gouvernement, le Comité demande au gouvernement et à l'agent partenaire de définir des indicateurs concrets du renforcement des capacités et de rendre compte de leurs résultats.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des informations sont présentées dans le rapport annuel de 2020. Les programmes financés et mis en place : • SIGE fonctionnel • Institutionnalisation de l'évaluation des acquis scolaires avec des outils et des systèmes harmonisés pour évaluer et analyser les acquis scolaires à l'aide des outils EGRA et EGMA. • École normale formant actuellement plus de 1 000 enseignants. • Commission d'examen procédant à un examen annuel crédible pour les élèves de 8e et 12e années • Formalisation de l'éducation de la petite enfance avec un cadre politique, des normes minimales de fonctionnement et un programme d'études pour les matières enseignées et la formation des enseignants. • Renforcement du système de supervision grâce à des outils harmonisés et des pratiques de supervision décentralisées et communes à toutes les régions du Somaliland. Tous les superviseurs sont formés avec des outils harmonisés et les outils supplémentaires d'un environnement d'apprentissage de qualité pour un meilleur contrôle de la qualité.
Somaliland **(AMP supplémentaire)** Novembre 2019 12,02 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandation (comptes rendus)** Le Comité attend avec impatience de recevoir des mises à jour annuelles de l'agent partenaire via son rapport d'avancement régulier concernant l'incidence sur la conception du programme, le cas échéant, des données qui seront bientôt publiées dans l'annuaire statistique de l'éducation 2018/19 ou provenant d'autres nouvelles sources de données probantes.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des informations sont présentées dans le rapport annuel de 2020. Les nouvelles données générées par le système SIGE en place ont permis d'analyser les données sur l'éducation en utilisant deux recensements de la population différents, l'un mené par le PNUD en 2005 et l'autre par le FNUAP en 2014, qui ont tous deux donné des résultats différents. Les responsables gouvernementaux n'étaient pas tout à fait d'accord avec le recensement du FNUAP et discutent actuellement de moyens d'aller de l'avant. Les deux ont généré des données montrant des résultats indicatifs pour la planification et la prise de décision dont le gouvernement s'inspirera pour décider progressivement de la marche à suivre. Cela apparaîtra clairement dans les rapports ultérieurs du SIGE.
Somaliland **(AMP supplémentaire)** Novembre 2019 12,02 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : Financement de l'éducation **Recommandation (comptes rendus)** Le Comité attend avec intérêt de recevoir des mises à jour annuelles du gouvernement en consultation avec le GLPE et par	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La matrice de financement national a été présentée en juin 2020 et reflète l'allocation budgétaire pour le secteur de l'éducation pour l'exercice 2019/2020. La prochaine soumission s'inscrit dans la lignée du cycle budgétaire national au sein

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	le biais du rapport de la revue sectorielle conjointe du secteur de l'éducation concernant l'augmentation progressive du financement national de l'éducation, qu'il s'agisse du budget ou des dépenses réelles, y compris les projections pour 2021 et 2022.	duquel le budget national pour 2021 sera approuvé par le Parlement en décembre 2020 et entrera en vigueur le 1er janvier 2021. Les dernières données sur le niveau de financement national pour 2021 seront présentées le 31 janvier 2021.
Somaliland **(AMP supplémentaire)** Novembre 2019 12,02 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandation (compte rendu)** Le Comité attend avec impatience de recevoir des mises à jour annuelles du gouvernement en consultation avec le groupe local des partenaires de l'éducation et par le biais de la revue conjointe du secteur de l'éducation concernant les efforts déployés pour améliorer la collecte de données sur l'ensemble des enfants (scolarisés ou non) au Somaliland et la diffusion de ces données.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le système SIGE récemment établi intègre des données pour tous les sous-secteurs (primaire, secondaire, enseignement et formation techniques et professionnels, éducation non formelle, etc.). Il est en constante amélioration afin de permettre l'intégration de données de tous les formats. Le ministère de l'Éducation et de la Science collabore avec le personnel de l'UNESCO pour améliorer le système. Le GPE et l'Union européenne contribuent pleinement à l'amélioration du système. La collecte de données pour 2019/2020 est prévue pour novembre 2020. Les outils de collecte de données seront examinés avant d'être utilisés pour la collecte proprement dite. Les outils seront vérifiés pour garantir qu'il ne manque aucune donnée sur les catégories d'enfants et seront évoqués lors de la 6e revue conjointe du secteur de l'éducation en décembre 2020.
Soudan Mars 2020 62,62 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande au gouvernement de suivre de près à la fois le niveau croissant du financement national de l'éducation ainsi que la part du budget ordinaire de l'éducation allouée à l'enseignement primaire, en particulier en cette période de crise économique, et de présenter un point annuel au Secrétariat, de préférence par le biais du rapport de la revue sectorielle conjointe.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Aucune revue sectorielle conjointe n'a eu encore lieu. Toutefois, le pays traverse une grave crise macroéconomique qui touche tous les secteurs. Le gouvernement a pris des mesures pour unifier progressivement le taux de change, améliorer la compétitivité et faire pencher la balance extérieure. Des politiques fiscales et monétaires favorables à la stabilité macroéconomique sont mises en œuvre. Les autorités nationales ont pris des mesures afin d'améliorer le recouvrement des impôts et des droits de douane grâce à la modernisation et à l'automatisation des processus de perception et à la rationalisation de l'exonération fiscale et à l'élargissement de la base d'imposition. Le budget 2020 prévoit que les recettes publiques, y compris les dons étrangers, en particulier ceux des Amis du Soudan, devraient doubler par rapport aux niveaux enregistrés en 2019. Les résultats budgétaires du Soudan devraient s'améliorer avec la baisse prévisible de l'offre de monnaie.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Soudan Mars 2020 62,62 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agent partenaire lors de son rapport d'avancement régulier au bout de deux ans de mise en œuvre de faire un point sur l'incidence des financements scolaires sur le coût de l'éducation pour un ménage, sur l'augmentation des inscriptions et sur l'amélioration des résultats d'apprentissage.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le programme n'est pas encore entré en vigueur.
Soudan Mars 2020 62,62 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : matériel pédagogique **Recommandations (comptes rendus)** Compte tenu de la transition politique, le Comité demande à l'agent partenaire, en collaboration avec le gouvernement et le GLPE, de réévaluer la pertinence de l'achat et la distribution de manuels scolaires en fonction du programme existant, et de préciser si une révision du programme doit être envisagée avant l'achat. Il demande également de présenter un point à ce sujet dans le rapport d'avancement régulier.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La révision des programmes sera effectuée avant la production des manuels scolaires. Le responsable-pays a demandé un complément d'information. Cependant, le programme n'est pas encore entré en vigueur.
Soudan (financement accéléré) Décembre 2019 11,8 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Conformément à l'engagement pris dans les objectifs de développement du projet de surveiller le taux d'inscription et de rétention des élèves dans les zones en situation d'urgence, le GPC demande à l'agent partenaire d'indiquer dans le rapport d'achèvement du projet les régions couvertes et le nombre de bénéficiaires, y compris les groupes vulnérables tels que les personnes déplacées.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Cela a été évoqué avec le gouvernement et l'agent partenaire. Le rapport d'achèvement du projet n'est pas encore attendu.
Tadjikistan Janvier 2020 10 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)**	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des informations seront présentées dans le prochain rapport.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	Le Secrétariat demande qu'un point soit fait concernant les progrès constatés dans l'élaboration et la finalisation du prochain plan sectoriel de l'éducation (NSED 2022-2030) et que garantie lui soit donnée que le plan s'appuie sur des données probantes et qu'il a été finalisé en consultation avec toutes les parties prenantes.	
Tadjikistan Janvier 2020 10 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité : égalité entre les sexes **Recommandations (comptes rendus)** Compte tenu des problèmes de parité entre les sexes qui existent dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le gouvernement est prié d'inclure la question de l'égalité des sexes dans le dialogue de planification sectorielle en cours, par exemple dans la revue sectorielle conjointe annuelle, et de faire un point annuel dans le rapport de la revue sectorielle conjointe.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des informations seront présentées dans le prochain rapport.
Tadjikistan Janvier 2020 10 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : résultats d'apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** S'agissant de la stratégie retenue pour les résultats d'apprentissage au titre de la part variable, le Secrétariat demande l'intégration des dernières données dans le rapport d'avancement régulier de l'agent partenaire concernant l'élaboration d'un calendrier de mise en œuvre d'un cadre commun pour l'évaluation des acquis scolaires (CFLA) avec des étapes claires (suivant la création du CFLA). Il souhaite également un point sur l'intégration du CFLA dans la prochaine stratégie nationale pour le développement de l'éducation (NSED) et sur son cadre de financement.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des informations seront présentées dans le prochain rapport.
Tanzanie — continentale (AMP supplémentaire) Novembre 2019 22,5 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** La politique d'éducation de base gratuite ayant été un succès et la croissance démographique étant forte, le nombre d'enfants qui s'inscrivent dans le système d'éducation de base de la	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le GLPE débat en permanence à ce sujet. L'analyse sectorielle de l'éducation est en cours et des informations complémentaires seront présentées dans le prochain rapport.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	Tanzanie est sans précédent. Pour soulager la pression sur le système, le Comité continue d'encourager vivement le gouvernement à augmenter le budget de l'éducation et à maintenir les engagements de financement dans le cadre du PDSE et demande au gouvernement un rapport annuel, dans le cadre de la revue conjointe annuelle du secteur de l'éducation, à propos de l'évolution du financement du secteur de l'éducation et des effectifs du corps enseignant.	
Tanzanie — continentale (AMP supplémentaire) Novembre 2019 22,5 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Le gouvernement devra rendre compte chaque année, par l'intermédiaire de la revue conjointe annuelle du secteur de l'éducation, de l'avancement de la préparation et de la mise en œuvre d'une stratégie globale concernant les filières d'éducation alternatives conçues pour garantir un accès abordable à l'éducation et la réintégration dans le système scolaire formel, y compris pour les filles enceintes et les jeunes mères.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La stratégie exhaustive pour les filières alternatives est en cours d'élaboration, en particulier depuis l'approbation du prêt de la Banque mondiale pour l'enseignement secondaire. Des informations supplémentaires seront présentées dans le prochain rapport.
Tanzanie — continentale (AMP supplémentaire) Novembre 2019 22,5 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : systèmes d'évaluation des acquis scolaires **Recommandations (comptes rendus)** La priorité accordée par le gouvernement à la mise en œuvre plus efficace et plus efficiente de l'évaluation des acquis scolaires des élèves est encourageante. Les informations précises et opportunes sur l'apprentissage des élèves, issues des évaluations nationales à grande échelle en lecture, écriture et arithmétique (3R) menées tous les deux ans par le Conseil national des examens en Tanzanie (NECTA), ont pour but de nourrir le dialogue politique et la prise de décision fondée sur des données probantes. Les informations sur l'apprentissage pour le secteur et les engagements pris dans le cadre de l'EPforR (IBD 6.2) étant très importants, le Comité demande que le rapport d'évaluation des 3 R soit transmis au GLPE et au Secrétariat par le gouvernement de manière régulière et en temps utile.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des informations seront présentées dans le prochain rapport.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Tanzanie — continentale (AMP supplémentaire) Novembre 2019 22,5 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Si le Comité salue avec enthousiasme le plan du gouvernement visant à promouvoir l'éducation inclusive et à élargir l'accès à des filières d'éducation alternatives reconnues et abordables, il réitère toutefois avec insistance la demande d'un compte rendu annuel de l'incidence de l'expulsion des jeunes filles enceintes et des progrès réalisés dans l'offre qui leur est faite d'une éducation abordable.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des informations seront présentées dans le prochain rapport.
Tanzanie — continentale (AMP supplémentaire) Novembre 2019 22,5 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Renforcement des systèmes **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité se réjouit de ce que le gouvernement ait récemment approuvé le Guide d'orientation, de conseil et de protection de l'enfance (GCCP) pour les écoles et les écoles normales. Le Comité demande que le gouvernement fasse état des plans de diffusion et de mise en œuvre des directives du GCCP et du renforcement des systèmes de protection de l'enfance dans les écoles.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des informations seront présentées dans le prochain rapport.
Tanzanie — continentale (AMP supplémentaire) Novembre 2019 22,5 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : formation des enseignants **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande au gouvernement et à l'agent partenaire de rendre compte chaque année des progrès réalisés en matière d'intégration de techniques et de compétences disciplinaires positives dans les modules de formation continue des enseignants sur la gestion de classe, par le biais du rapport annuel d'avancement du programme LANES II (Support d'éducation pour la lecture, l'écriture et le calcul).	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Il en sera rendu compte dans le rapport sur l'avancement.
Tanzanie — continentale (AMP supplémentaire) Novembre 2019	**Question ou préoccupation** Équité	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020**

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
22,5 millions de dollars	**Recommandations (comptes rendus)** Le gouvernement et l'agent partenaire sont priés de rendre compte chaque année de la mise en place des mécanismes de sauvegarde visant à protéger les enfants dans les dortoirs financés par le GPE. Ils devront également communiquer au Secrétariat, par le biais du rapport annuel d'avancement de LANES II, les enseignements tirés de l'intégration des enfants ayant des besoins spéciaux dans les écoles, faisant suite à la mise en pratique de la stratégie d'éducation inclusive.	Il en sera rendu compte dans le rapport sur l'avancement.
Tanzanie — continentale Mars 2019 90 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité relève avec une vive inquiétude les récents événements survenus en Tanzanie et qui s'opposent aux droits de l'homme et à la liberté d'expression. Le refus d'accorder une éducation aux filles enceintes et aux jeunes mères contraste avec l'engagement de la Tanzanie en faveur de « l'éducation pour tous » et constitue une violation des droits de l'homme. Le Comité demande que l'agence de coordination, au nom du GLPE et dans le cadre du rapport de la revue sectorielle conjointe, présente un point annuel sur l'incidence de la loi contre les écolières enceintes et sur les progrès réalisés dans l'offre qui leur permettrait de recevoir une éducation.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des informations seront présentées dans le prochain rapport.
Tanzanie — continentale Mars 2019 90 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Renforcement du système **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité exprime également sa vive inquiétude à l'égard de l'amendement sur la loi sur les statistiques qui donne au gouvernement un large pouvoir pour établir des normes de collecte de données indépendantes et selon lequel mettre en doute les statistiques gouvernementales officielles relèverait d'une infraction pénale. Cela peut nuire à la qualité des statistiques officielles, brider la recherche et le débat public, et aller à l'encontre du travail réalisé par le GPE dans le secteur de l'éducation. Le Comité demande instamment au gouvernement	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des informations seront présentées dans le prochain rapport.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	de continuer à consulter les pays partenaires afin que les amendements soient conformes aux bonnes pratiques internationales et que le travail du GPE dans le pays puisse se poursuivre sans entrave. Le Comité demande que l'agence de coordination, au nom du GLPE et dans le cadre du rapport de la revue sectorielle conjointe, présente un point annuel sur l'incidence des amendements apportés à la loi sur les statistiques sur les opérations du programme.	
Tanzanie — continentale Mars 2019 90 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande en outre au gouvernement d'enrichir le rapport annuel sur les performances du secteur de l'éducation (AESPR) en intégrant les rapports sur les principales stratégies du programme de développement du secteur de l'éducation (PDSE) et leurs budgets dans le plan opérationnel du PSDE, y compris la stratégie d'éducation inclusive, et de transmettre le rapport au Secrétariat chaque année.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Des informations seront présentées dans le prochain rapport.
Tanzanie — continentale Mars 2019 90 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité se réjouit de ce que l'indicateur relatif au décaissement de subventions par élève pour les écoles dans le cadre du Programme d'éducation axé sur les résultats (EPforR) existants soit complété par l'indicateur connexe de la part variable du GPE avec la remise d'un financement supplémentaire par élève pour près de 1,5 million d'élèves de l'enseignement préscolaire et de l'enseignement de base complémentaire. Le Comité demande à l'agent partenaire de soumettre au Secrétariat un formulaire de requête actualisé, précisant l'étendue de cet ajout.	**Statut :** Achevé **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La requête a été actualisée, précisant la nouvelle couverture.
Tanzanie — continentale Mars 2019 90 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : gestion des enseignants **Recommandations (comptes rendus)**	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Il en sera rendu compte dans le premier rapport sur l'avancement.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	En ce qui concerne la part fixe, le Comité demande à l'agent partenaire dans son premier rapport régulier sur l'avancement du financement de définir avec plus de précision l'indicateur relatif au pourcentage d'enseignants utilisant des méthodes pédagogiques efficaces pour impliquer et motiver les élèves. Cela permettra de suivre les pratiques pédagogiques et de mesurer et déterminer les améliorations dans les formations des enseignants concernant l'apprentissage.	
Tanzanie — continentale Mars 2019 90 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : renforcement des capacités **Recommandations (comptes rendus)** Compte tenu de l'importance de l'investissement de la part fixe consacrée à la production et à la distribution de matériels d'enseignement et d'apprentissage, le Comité demande au gouvernement que soient évoquées dans le plan de travail les contraintes qui pèsent sur les capacités de l'Institut tanzanien de l'éducation et de transmettre le plan de travail aux partenaires nationaux et demande à l'agent partenaire de le fournir au Secrétariat. L'agent partenaire est prié d'aider les autorités nationales à utiliser des mécanismes d'assurance de la qualité pour l'élaboration, l'achat et la distribution de manuels et d'informer le GLPE et le Secrétariat, dans le cadre des ses rapports d'avancement réguliers, de la manière dont le processus d'assurance de la qualité est suivi et renforce les capacités institutionnelles, la production de matériel et la distribution dans les délais prévus.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Il en sera rendu compte dans le rapport sur l'avancement.
Tanzanie — Zanzibar Décembre 2017 5,8 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le GPC a reconnu que les bons résultats du secteur concernant l'achèvement du primaire atténuent les risques liés à des affectations budgétaires inférieures à 45 %. Compte tenu de cela, le Comité a demandé que le rapport annuel sur la mise en œuvre de 2018, et ceux qui suivront, incluent des données sur la part de financements nationaux allouée à ce sous-secteur et sur les dépenses consacrées à l'éducation préscolaire et primaire,	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le rapport sur les performances du secteur comprend des données sur le financement.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	ainsi que des données sur l'accès à l'éducation préscolaire et sur l'achèvement du primaire. Le Comité a encouragé en outre la mise en place d'une délimitation plus précise à l'avenir entre les sous-secteurs du préscolaire et du primaire.	
Tanzanie — Zanzibar Février 2020 9,24 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le gouvernement étant pour beaucoup dans le financement de la mise en œuvre de la réforme des programmes scolaires, le Secrétariat demande au GLPE un rapport sur le financement gouvernemental alloué à cette réforme une fois que le budget 2020/21 approuvé par le Parlement sera disponible.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le gouvernement de Zanzibar a présenté une lettre affirmant son engagement à financer les programmes scolaires, c'est la preuve qui était attendue pour lever la condition au financement. L'agent partenaire a indiqué lors de la revue sectorielle conjointe, qui a lieu en février de chaque année, que le rapport sur le financement réel dépensé pour les programmes scolaires sera communiqué.
Tchad Mai 2018 27,84 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité reconnaît le degré d'incertitude lié à la projection de la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation basée sur les données des années précédentes. Le GPC demande aux autorités nationales, par l'intermédiaire du GLPE, de rendre compte chaque année de la part du financement national consacrée à l'éducation.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Selon le dernier rapport sur l'avancement de la mise en œuvre du Tchad pour la période allant du 1er août 2019 au 31 janvier 2020, la part du budget exécuté en 2018 s'élevait à 18 % (service de la dette compris) et à 21,4 % (hors service de la dette) d'après le Circuit intégré de la dépense (CID) Le Secrétariat note que, suite au compte rendu ci-dessus, le pays a déposé une matrice actualisée des prérequis sur le financement intérieur (en octobre 2019) présentant les données finales pour l'exécution du budget 2018.
Tchad Mai 2018 27,84 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** Compte tenu des délais d'approbation du financement, le Comité demande au gouvernement de déposer, par l'intermédiaire du GLPE, un calendrier actualisé du plan de mise en œuvre annuel du PRÉAT prenant en compte le calendrier actuel.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Selon le dernier rapport sur l'avancement de la mise en œuvre du Tchad pour la période allant du 1er août 2019 au 31 janvier 2020, les agents partenaires (UNICEF et UNESCO) ont proposé un plan d'action couvrant la période allant d'août 2019 à mai 2020 tenant compte des retards enregistrés. Une fois le plan d'action revu et finalisé avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Promotion civique (MENPC), le plan a été communiqué au GLPE, en annexe du rapport sur l'avancement de la mise en œuvre du PRÉAT. Le GLPE a alors approuvé le plan d'action pour la deuxième année de mise en œuvre du PRÉAT (2019-20).

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
Tchad Mai 2018 27,84 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande au gouvernement de rendre compte chaque année, par l'intermédiaire du GLPE, du nombre d'écoles ayant rouvert leurs portes suite au soutien du plan de transition (Plan intérimaire de l'éducation au Tchad — PIET) à l'éducation en zone rurale. Le Comité reconnaît en outre l'importance de conserver un minimum de soutien et de veiller à la présence d'enseignants dans les écoles rurales grâce au versement de subventions.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le dernier rapport sur l'avancement de la mise en œuvre du Tchad pour la période allant du 1er août 2019 au 31 janvier 2020 révèle que près de 1 705 écoles ont rouvert durant les années scolaires 2017/18 et 2018/19. Ce chiffre peut évoluer avec la prise de poste des maîtres communautaires retenus après avoir passé un examen dont les résultats ont été publiés en décembre 2019.
Tchad Mai 2018 27,84 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : revues sectorielles conjointes **Recommandations (comptes rendus)** Tout en reconnaissant les progrès réalisés au niveau de la préparation et de la qualité des revues sectorielles conjointes annuelles par rapport aux années précédentes, le Comité convient également que le calendrier de ces revues et les rapports sur les résultats du secteur pourraient être améliorés. Le Comité demande à être tenu informé de la programmation des revues sectorielles conjointes pour la durée du financement et à recevoir la confirmation qu'elles ont eu lieu. Le Comité recommande de consolider les informations techniques et financières présentées dans le rapport annuel de mise en œuvre du plan sectoriel et d'y intégrer, à l'avenir, des informations sur le programme financé par le GPE et ceux des autres bailleurs de fonds.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Selon le dernier rapport sur l'avancement de la mise en œuvre du Tchad pour la période allant du 1er août 2019 au 31 janvier 2020, un projet de termes de référence a été préparé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Promotion civique (MENPC) et communiqué pour avis à l'UNESCO avec une proposition de feuille de route. Il sera présenté à la prochaine réunion du GLPE aux fins de validation.
Tchad Mai 2018 27,84 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité se félicite de la décision du Tchad concernant la réalisation d'une analyse exhaustive du secteur et note qu'une	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Selon le dernier rapport sur l'avancement de la mise en œuvre du Tchad pour la période allant du 1er août 2019 au 31 janvier 2020, le MENPC a choisi la Banque mondiale pour conduire l'analyse et l'élaboration du plan sectoriel. La requête

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	requête pour le financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation sera déposée au cours de l'exercice. Le Comité encourage le pays à renforcer par la suite son PSE en améliorant les données et les analyses et de faire le point sur ces éléments au Comité.	de financement et la feuille de route ont été approuvées par le GLPE le 20 décembre 2019.
Tchad (financement supplémentaire) Janvier 2020 22,2 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité note que le risque d'augmentation des disparités géographiques du système éducatif est considérable dans la mesure où es zones rurales disposent surtout de maîtres communautaires non formés, et non subventionnés. Le Comité demande au pays, avec le concours des équipes du PRÉAT et d'autres partenaires de développement, de rendre compte chaque année de l'avancement dans l'élaboration d'une politique globale et équitable pour la formation et la rémunération des enseignants dans le cadre des préparations de la stratégie sectorielle décennale.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La pandémie de COVID-19 a empêché l'organisation de la revue sectorielle conjointe. Le rapport sur la mise en œuvre du PSE 2019 n'est pas encore prêt.
Tchad (financement supplémentaire) Janvier 2020 22,2 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité : infrastructure et installations scolaires **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande également aux autorités nationales de rendre compte chaque année, dans le cadre du rapport de la revue sectorielle conjointe, du nombre d'écoles ayant rouvert leurs portes.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Le dernier rapport sur l'avancement de la mise en œuvre du Tchad pour la période allant du 1er août 2019 au 31 janvier 2020 révèle que près de 1 705 écoles ont rouvert durant les années scolaires 2017/18 et 2018/19. Ce chiffre peut évoluer avec la prise de poste des maîtres communautaires retenus après avoir passé un examen dont les résultats ont été publiés en décembre 2019.
Tchad (financement supplémentaire) Janvier 2020 22,2 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Étant donné l'importance des efforts déployés en faveur de l'alphabétisation des adultes, le Comité demande au pays d'évaluer dans quelle mesure l'alphabétisation des adultes aide les parents, les familles et les ménages à accompagner les	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** La clôture du PRÉAT est prévue le 31 décembre 2022, le compte rendu n'est donc pas encore exigible.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	enfants dans leurs apprentissages. Le Comité demande aux autorités nationales de rendre compte de ladite évaluation avant la clôture du PRÉAT.	
Timor-Leste Avril 2020 9,1 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : renforcement des capacités **Recommandations (comptes rendus)** Le Secrétariat demande au gouvernement et à l'agent partenaire de communiquer chaque année au GLPE et au Secrétariat les enseignements tirés concernant les efforts de renforcement des capacités du programme et sur le processus lié à l'évolution progressive vers une utilisation élargie des systèmes nationaux.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Aucune actualisation demandée, le financement n'étant pas encore entré en vigueur.
Timor-Leste Avril 2020 9,1 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Apprentissage : revues sectorielles conjointes **Recommandations (comptes rendus)** Le Secrétariat recommande l'organisation d'une revue sectorielle conjointe et demande que lui soit remise la preuve qu'il en a été organisé une en 2020.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Aucune actualisation demandée, le financement n'étant pas encore entré en vigueur.
Timor-Leste Avril 2020 9,1 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le Secrétariat encourage vivement le Timor-Leste à respecter son engagement d'augmenter la part du secteur de l'éducation dans le budget national pour la porter à 20 % et demande que le rapport annuel de la revue sectorielle conjointe de 2020 et des années suivantes comporte des données sur la part des dépenses totales consacrées à l'éducation dans le budget national.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Aucune actualisation demandée, le financement n'étant pas encore entré en vigueur.
Yémen Mai 2013 72,6 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)**	**Statut :** N/D **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Un compte rendu séparé concernant le Yémen a été présenté au GPC.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	Le Comité demande à l'agent partenaire de lui confirmer, d'ici le 28 janvier 2020, que les principes « Ne pas nuire » (Do no harm) ont été respectés et qu'une analyse de sensibilité au contexte a été effectuée pour évaluer les effets non intentionnels potentiellement engendrés par la mise en œuvre des activités associées au financement, y compris l'intensification des conflits entre les enseignants en raison des différences de paiement des salaires.	
Yémen Mai 2013 72,6 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agent partenaire de lui présenter, d'ici le 28 janvier 2020, un calendrier pour la finalisation de l'audit selon l'approche harmonisée pour les transferts de ressource en espèces (HACT).	**Statut :** N/D **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Un compte rendu séparé concernant le Yémen a été présenté au GPC.
Yémen Mai 2013 72,6 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité : égalité entre les sexes **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agent partenaire de lui indiquer, d'ici le 28 janvier 2020, si le paiement rétroactif des enseignantes en milieu rural aura une incidence sur les questions de genre. En effet les enseignants ne sont pas payés régulièrement alors que les enseignantes en milieu rural recevront des salaires dans le cadre de l'ESPIG.	**Statut :** N/D **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Un compte rendu séparé concernant le Yémen a été présenté au GPC.
Yémen Mai 2013 72,6 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agent partenaire, en consultation avec le GLPE d'expliquer, d'ici le 28 janvier 2020, l'intervention concernant les cantines scolaires, qui ne touchera qu'un nombre limité d'enfants, à un moment où la famine sévit dans le pays.	**Statut :** N/D **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Un compte rendu séparé concernant le Yémen a été présenté au GPC.
Yémen Mai 2013 72,6 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité	**Statut :** N/D **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020**

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	Recommandations (comptes rendus) Le Comité demande à l'agent partenaire de lui fournir, d'ici le 28 janvier 2020, des informations complémentaires sur le processus de vérification mis en place pour garantir la transparence dans le versement des salaires rétroactifs des enseignants.	Un compte rendu séparé concernant le Yémen a été présenté au GPC.
Yémen Mai 2013 72,6 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agent partenaire de lui fournir, d'ici le 28 janvier 2020, des éclaircissements concernant l'efficacité des bourses scolaires et sur ce qui se passera si elles ne sont pas opérationnelles d'ici février 2020.	**Statut :** N/D **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Un compte rendu séparé concernant le Yémen a été présenté au GPC.
Yémen Mai 2013 72,6 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agent partenaire de lui détailler, d'ici le 28 janvier 2020, la répartition de l'ESPIG entre les zones administrées par le gouvernement reconnu internationalement et celles sous contrôle des autorités de Sanaa.	**Statut :** N/D **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Un compte rendu séparé concernant le Yémen a été présenté au GPC.
Yémen Mai 2013 72,6 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)** Le Comité demande à l'agent partenaire de lui indiquer, d'ici le 28 janvier 2020, où en est la base de données du programme et de lui faire savoir à quel moment la base de données sera mise à disposition du GLPE.	**Statut :** N/D **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Un compte rendu séparé concernant le Yémen a été présenté au GPC.
Yémen Mai 2013 72,6 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système **Recommandations (comptes rendus)**	**Statut :** N/D **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Un compte rendu séparé concernant le Yémen a été présenté au GPC.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 2020
	Le Comité demande à l'agent partenaire de l'informer, d'ici le 1er avril 2020, de l'avancement des travaux, et de lui préciser, en consultation avec le GLPE, si une prorogation est nécessaire.	
Zimbabwe Décembre 2016 20,6 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Système : financement de l'éducation **Recommandations (comptes rendus)** Le GPC est préoccupé par les montants considérables que les ménages doivent prélever sur leurs revenus pour financer l'éducation. Il espère que cette question sera traitée dans le PSE.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** Un document de présentation de l'option stratégique sur le financement des écoles visant à soutenir l'éducation de base gratuite a été rédigé. La politique de financement des écoles n'est toutefois pas encore terminée. La situation économique et financière instable et incertaine n'a pas permis de déterminer les meilleures options applicables en matière de financement des écoles. Le projet d'amendement à la loi sur l'éducation qui a été signé devrait apporter des orientations claires pour les options stratégiques à court et moyen terme visant à contribuer au financement des écoles.
Zimbabwe Août 2018 18,82 millions de dollars	**Question ou préoccupation** Équité **Recommandations (comptes rendus)** Dans le prochain rapport d'avancement de l'agent partenaire attendu en mars 2019, le Comité demande des informations sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques axées sur l'équité, élément clé du PSSE (éducation inclusive, éducation des jeunes enfants, etc.), financées par le GPE.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 2020** En 2019, les projets de politiques d'éducation des jeunes enfants et d'éducation inclusive ont été finalisés, et des stratégies de mise en œuvre chiffrées ont été mises au point avec le soutien technique de consultants, le tout est prêt à être validé. Après validation, ces politiques seront présentées à la haute direction du ministère de l'Enseignement primaire et secondaire et ensuite au groupe de coordination de l'éducation (ECG) avant d'être soumises au cabinet. Le processus d'élaboration des politiques figure systématiquement aux réunions du groupe de coordination de l'éducation, ce qui a permis de suivre et de rendre compte des progrès réalisés. La présentation des politiques au Cabinet a été qualifiée d'action prioritaire pour 2020.

BUREAUX

Washington
1850 K Street NW
Suite 625
Washington, DC 20006
USA

Paris
66 Avenue d'Iena
75116 Paris
France

Bruxelles
Avenue Marnix 17, 2éme étage
B-1000, Bruxelles
Belgique

ADRESSE POSTALE

Partenariat mondial pour l'éducation
MSN IS 6-600
1818 H Street NW
Washington, DC 20433
États-Unis

GPE Transformer l'éducation

www.globalpartnership.org

/globalpartnership
/gpforeducation